

Diplôme de conservateur de bibliothèque

Mémoire d'étude / Mars 2020

**Signalement et valorisation des textes
(religieux) en arabe : la coopération au
service d'une meilleure
(re)connaissance de ces fonds**

Dienaba DIA

Sous la direction de Philippe Martin
Professeur d'histoire moderne – Université de Lyon 2

Remerciements

À Philippe Martin, Sage à la patience infinie, aux conseils avisés, à la bienveillance constante, merci pour cette manière d'être là tout en laissant l'apprentie trouver la voie...

À Adèle Sini et à Mohammed Hassoun, les aînés, merci pour la voix et les signes de la langue arabe...

À M. Khalid Chakor-Alami...merci pour ces 5 merveilleuses heures de plongée dans l'histoire des manuscrits du Coran...pour toutes les voies ouvertes...pour tous les contes généreusement partagés...

À Benjamin Guichard, conservateur curieux, ouvert, généreux, vif, merci pour toutes les données données...

Aux collègues qui ont pris le soin de répondre à l'enquête et/ou le soin de me recevoir, merci pour la disponibilité, le partage d'expériences, les encouragements, les belles conversations...

Aux chercheurs qui ont pris le temps et pris le soin de me recevoir, merci pour le partage de ces nouveaux savoirs, de m'avoir ouvert de nouveaux mondes...

À Emmanuelle Allemand, Isabelle Gras, Chloé Jean, Nola N'Diaye, Chloé Perrot, génies de l'air, merci pour les pensées magiques...

À Béatrice Delestre, Antoine Tarrago, Eugénia Teixeira, fidèles mousquetaires, merci infiniment d'avoir cheminé si près...

À Marie-Chantal Teyssier, Valérie Ranchin, Denis Perriguer, Cécile Prothon, la tribu du temps compté, merci pour le soin...

Aux camarades de la promotion DCB28, merci pour le voyage...

Résumé : Afin de reconstituer un vivier de chercheurs dans le champ des études moyen-orientales, particulièrement dans le domaine de l'islamologie, l'accès à des ressources documentaires en arabe est une nécessité. La qualité de la valorisation des collections en langue arabe ne cesse de progresser. Cependant, au regard de la vitalité nouvelle des études aréales, sur le Coran particulièrement, d'autres modes de valorisation de ces fonds doivent être envisagés.

Descripteurs :

Caractères non latins

Langue arabe

Translittération arabe

Onomastique arabe

Arabisant

Coran islamologie

Transition bibliographique

Abstract : To revitalize Middle-East studies, and especially Islamic studies, an access to Arabic-language documentation is needed. The mediation of Arabic-language collections is improving. However, regarding areal and especially Qur'anic studies' revitalization, other mediations should be considered.

Keywords :

Non-latin characters

Arabic language

Arabic transliteration

Arabic onomastic

Arabic studies

Qur'anic studies

Islamic studies

Bibliographic Transition

Droits d'auteurs



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :
« **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France** »
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr> ou par
courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco,
California 94105, USA.

Les liens (URL) mentionnés dans ce mémoire ont tous été vérifiés le 02 mars 2020.

Sommaire

SIGLES ET ABRÉVIATIONS	9
INTRODUCTION.....	11
MÉTHODOLOGIE	15
PARTIE 1 : ACCÉDER AUX FONDS (RELIGIEUX) EN ARABE	19
1. L'accès aux fonds (religieux) en arabe au niveau national	20
1.1 <i>Les imprimés.....</i>	20
1.2 <i>Les manuscrits</i>	22
1.3 <i>L'accès aux ressources numériques</i>	26
2. Des initiatives locales en faveur du rayonnement de fonds (religieux) en arabe :	28
2.1 <i>Des notices exclusivement décrites en arabe : l'exemple de la MMSH</i>	28
2.2 <i>Des ressources numérisées</i>	30
2.3 <i>Des métadonnées relatives aux manuscrits arabes numérisées en mode image : l'expérimentation menée à l'Enssib</i>	34
3. La valorisation des fonds (religieux) en arabe :	37
3.1 <i>Signaler</i>	37
3.2 <i>Exposer.....</i>	39
3.3 <i>Participer à la recherche académique</i>	42
4. En résumé.....	43
PARTIE 2 : DES COMPÉTENCES LINGUISTIQUES, EXTRALINGUISTIQUES, ISLAMOLOGIQUES ET TOUT TERRAIN	47
1. La translittération arabe : pluralité de règles et absence de consensus.....	48
1.1 <i>La singularité de la langue arabe</i>	48
1.2 <i>Une multiplicité de règles de translittération</i>	51
1.3 <i>La translittération en sursis ?.....</i>	55
2. La langue arabe : une pluralité de langues	58
2.1 <i>Des compétences linguistiques incontournables</i>	58
2.2 <i>Variantes dialectales, moyen-arabe et écritures.....</i>	62
2.3 <i>Focus sur l'arabe du Coran.....</i>	65
3. Des compétences tout terrain.....	68
3.1 <i>Terrain dangereux/Terrain vague</i>	68
3.2 <i>Terrain miné</i>	70
4. En résumé	72
PARTIE 3 : VERS UNE APPROCHE COLLECTIVE TECHNOLOGIQUE ET SCIENTIFIQUE DU SIGNALEMENT DES FONDS EN ARABE	75

1. La transition bibliographique : une opportunité d'organiser et d'enrichir les notices en arabe	76
1.1 <i>Le modèle FRBR/RDA-FR</i>	76
1.2 <i>AlKindi : le catalogue de la bibliothèque de l'Institut dominicain d'études orientales</i>	79
1.3 <i>Le projet Mistara : « Onomastique arabe et métadonnées des langues à écriture arabe dans les référentiels en ligne »</i>	82
2. Des bibliothèques-laboratoires pour la recherche : accueillir et dialoguer	85
3. Bâtir un « salon de la communauté » autour d'une collection d'excellence relative au corpus coranique	90
3.1 <i>La labellisation Collex-Persée</i>	90
3.2 <i>La labellisation d'une collection d'excellence : « corpus coranique »</i>	92
4. En résumé :	94
CONCLUSION	95
SOURCES	97
Entretiens	97
BIBLIOGRAPHIE	99
Bibliothèque, fait religieux, fonds religieux	99
Conférence en ligne	100
Enquête, étude, support de formation	100
Études coraniques, études islamiques, sciences religieuses	101
Historique et/ou signalement des fonds en arabe	102
Langue arabe, translittération arabe	103
Numérique, humanités numérique, informatique	104
Orientalisme	105
ANNEXES	107
TABLE DES ILLUSTRATIONS	141
TABLE DES MATIÈRES	143

Sigles et abréviations

- ABES : Agence bibliographique de l'enseignement supérieur
- ABF : Association des bibliothécaires de France
- AMU : Aix-Marseille Université
- ANR : Agence nationale de la recherche
- ATHENA : Alliance nationale de recherche en sciences humaines et sociales
- BINA : Bibliothèque Numérique Aréale
- BIU : Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne
- BIULO : Bibliothèque interuniversitaire des langues orientales
- BnF : Bibliothèque nationale de France
- Bnu : Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg
- Bpi : Bibliothèque publique d'information
- BU : Bibliothèque Universitaire
- BULAC : Bibliothèque universitaire des langues et civilisations
- CADIST : Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique
- CCFr : Catalogue collectif de France
- CNRS : Centre national de la recherche scientifique
- DEBORA : Digital AccEss to BOoks of the RenAissance
- EFEO : École française d'Extrême-Orient
- ELICO : Équipe de recherche de Lyon en sciences de l'Information et de la Communication
- ENS : École nationale supérieure
- ENSB : École nationale supérieure de bibliothécaires
- ENSSIB : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques
- EPHE : École pratique des hautes études
- EUREL : EUrope - RELigion
- FRBR : *Functional Requirements for Bibliographic Records*
- GED : Grand équipement documentaire
- GIS MOMM : Groupement d'Intérêt Scientifique Moyen-Orient et mondes musulmans
- Ideo : l'Institut Dominicain d'Études Orientales
- IDREF : Identifiants et Référentiels pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche

IFLA : International Federation of Library Associations and Institutions

Ifpo : Institut français du Proche-Orient

IHRIM : Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités

IISMM : Institut d'études de l'Islam et des sociétés du monde musulman

IMA : Institut du monde arabe

INALCO : Institut national des langues et civilisations orientales

INIST : Institut de l'Information Scientifique et Technique

INSHS : Institut des sciences humaines et sociales

IREMAM : Institut de Recherches et d'Études sur les Mondes Arabes et Musulmans

IRHT : Institut de recherche et d'histoire des textes

ISO : *International Organization for Standardization* (Organisation internationale de normalisation)

I.T.R.F : Ingénieurs et personnels Techniques de Recherche et de Formation

Labex RESMED : Laboratoire d'excellence Religions et Sociétés dans le Monde Méditerranéen

MASTER : *Manuscript Access through Standards for Electronic Records*

MESRI : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

MMSH : Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme

OPAC : *Online Public Access Catalog*

PEB : Prêt entre Bibliothèques

PhasIF : Philosophique Arabe et Syriaque en Île-de-France

ReIRes : *Research Infrastructure on Religious Studies*

REMM : Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée

SCD : Service Commun de la Documentation

SHS : Sciences humaines et sociales

SIBIL : Système d'Information BILletterie

SIGB : Système de gestion de bibliothèque

SUDOC : Système universitaire de documentation

TIMA : *The Islamic Manuscript Association*

ULB : Université libre de Bruxelles

UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

URFIST : Unité Régionale de Formation Information Scientifique et Technique

INTRODUCTION

Les enjeux scientifiques, culturels, sociétaux et économiques sont importants. Les disciplines qui relèvent des humanités participent au patrimoine de l'esprit humain qu'il est nécessaire de préserver non seulement pour ne pas perdre une mémoire vivante et comprendre comment notre connaissance s'est forgée, mais aussi pour être en mesure d'analyser correctement, depuis leur source même, les mouvements de notre société contemporaine.

Blaise Fabienne, Mutzenhardt Pierre, Roussel Gilles. *Disciplines rares*. Rapport à Madame la Secrétaire d'État à l'Enseignement supérieur et à la Recherche auprès de la Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Décembre 2014

« En France, l'étude de l'Islam comme religion est perçue comme marginale, voire non pertinente¹ », alors que les études coraniques connaissent un « boom » au niveau international² et que les *Islamic Studies* poursuivent leur développement³. Afin de pallier « la crise » qui touche plus largement les études sur le Moyen-Orient et les mondes musulmans, des chercheurs se mobilisent depuis près de 20 ans pour attirer l'attention des pouvoirs publics, ainsi que des acteurs susceptibles de contribuer à renouer avec une « longue et prestigieuse tradition⁴ ».

En mars 2019, dans le cadre des appels à projets de recherche « Islam, Religion et Société » (annexe 1), le GIS Moyen-Orient et mondes musulmans, créé en janvier 2013 sous l'impulsion de l'INSHS-CNRS, rappelle le contexte dans lequel les travaux, sur l'histoire, la diversité, les pratiques, ainsi que les évolutions de la religion musulmane, sont nouvellement soutenus :

En février 2015, le Gouvernement annonçait un soutien à la recherche en islamologie ainsi qu'en sciences humaines sur l'Islam de France. Cette annonce faisait suite aux conclusions du « Livre Blanc » du GIS Moyen-Orient/Mondes Musulmans et du rapport « Disciplines rares », 2014. Une ligne de crédits de recherche intitulée « Islam, religion, et société » a donc été ouverte à la rentrée 2015. Elle a pour objectif de soutenir la recherche dans ces champs

¹ GIS Moyen-Orient et mondes musulmans. *Livre blanc des études françaises sur le Moyen-Orient et les mondes musulmans*, GIS MOMM-CNRS, septembre 2014, p. 28.

² BUSKENS, Léon, VAN SANDWIJK Annemarie (ed.), *Islamic Studies in the Twenty-First Century: Transformations and Continuities* [en ligne]. Amsterdam University Press, 2016 [consulté le 16 février]. Disponible sur : <<https://www.jstor.org/stable/j.ctt1zxs97>>

³ Subject Centre for Languages, Linguistics and Area Studies, Subject Centre for Philosophical and Religious Studies, « International Approaches To Islamic Studies Higher Education » [en ligne]. A report to HEFCE, juin 2008 [consulté le 16 février]. Disponible sur : <https://eprints.soton.ac.uk/52069/1/rd07_08.pdf>

⁴ GIS Moyen-Orient et mondes musulmans. *Livre blanc des études françaises sur le Moyen-Orient et les mondes musulmans*, GIS MOMM-CNRS, septembre 2014, p. 5.

disciplinaires et de contribuer à la recréation d'un vivier de chercheurs⁵.

Dans le « Livre Blanc » précité, *Livre Blanc des études françaises sur le Moyen-Orient et les mondes musulmans*⁶, la documentation occupe une partie entière. Les acteurs du GIS appellent l'attention sur « les moyens dérisoires » alloués aux ressources pour les études sur les mondes musulmans. Pourtant, certaines bibliothèques françaises abritent de « riches héritages ». Ils dressent un constat alarmant sur la politique d'acquisition en langue arabe⁷ et le manque de structures fédératives⁸ pour soutenir ces missions.

Fort de ce constat, le GIS MOMM assure que « le soutien public en postes et en moyens aux bibliothèques orientalistes doit être une priorité⁹ » afin d'« arrêter le silencieux naufrage actuel¹⁰ » car « l'avenir scientifique de la France est lié à celui de ses bibliothèques¹¹ ». La question des moyens impacte, en effet, le paysage documentaire relatif à des domaines comme l'islamologie, « menacée de disparaître¹² ».

Si la bibliothèque est un instrument de la recherche en SHS, comme le rappelle l'ATHENA, dans son rapport d'activité 2017, alors il est indispensable au regard des missions données aux bibliothèques d'établissements d'enseignement supérieur, notamment la contribution « aux activités de formation et de recherche des établissements¹³ », de ne pas se contenter de ce tableau alarmant.

Des bibliothèques de l'enseignement supérieur sont d'ores et déjà mobilisées sur les questions relatives à l'amélioration du signalement des ressources en arabe, notamment sous la houlette de l'Abes. En outre, certaines travaillent à une meilleure valorisation des textes afférents aux sciences des religions.

Néanmoins, les acteurs de la documentation ne peuvent faire l'économie d'une réflexion plus approfondie, et menée en concertation, sur les pratiques professionnelles relatives à la gestion des fonds (religieux) en arabe.

À l'instar des constats et préconisations proposés, dans le rapport remis à la Ministre de la Culture et de la Communication en septembre 2016, pour la gestion

⁵ GIS Moyen-Orient et mondes musulmans. Appels à projets de recherche « Islam, religion et société » 2019. Ministère de l'Intérieur, Direction des libertés publiques et des affaires juridiques, Bureau central des cultes [en ligne]. Disponible sur : <<http://majlis-remomm.fr/63055>>

⁶ GIS Moyen-Orient et mondes musulmans. *Livre blanc des études françaises sur le Moyen-Orient et les mondes musulmans*, GIS MOMM-CNRS, septembre 2014.

⁷ « À un niveau dramatique, et pour toute la France, on peut considérer qu'il n'y a plus guère d'achat en langue arabe (même les grandes bibliothèques vivent surtout de dons). On n'achète plus en arabe ni les très nombreuses sources primaires éditées ou rééditées, ni a fortiori la littérature secondaire en langue arabe (nombreuses thèses éditées sans le monde arabe) ». *Ibid.*, p. 75.

⁸ « En ce qui concerne nos régions, nos fonds ne sont pas, aujourd'hui renouvelés, sauf par des dons. Les bibliothécaires concernés ne se connaissent pas toujours réciproquement, et aucune structure fédérative d'ensemble n'a été créée. ». *Ibid.*, p. 75.

⁹ *Ibid.*, p. 6.

¹⁰ *Ibid.*, p. 86.

¹¹ *Ibid.*

¹² GIS Moyen-Orient et mondes musulmans. *Livre blanc des études françaises sur le Moyen-Orient et les mondes musulmans*, GIS MOMM-CNRS, septembre 2014, p. 8.

¹³ Décret n° 2011-996 du 23 août 2011 relatif aux bibliothèques et autres structures de documentation des établissements d'enseignement supérieur créées sous forme de services communs.

du fait religieux dans les bibliothèques publiques¹⁴, des « études fines sur les provenances des bibliothèques », la formation des personnels, la politique documentaire, « la question des langues », la mise en réseaux, la médiation, la valorisation des « collections patrimoniales en lien avec les religions », sont également des enjeux pour les bibliothèques de l'enseignement supérieur.

Différents projets attestent de la vitalité de la recherche en islamologie : programme de soutien à la formation et à la recherche sur l'Islam dans le cadre d'un partenariat GIS MOMM-Fondation de l'Islam de France, projet franco-allemand *Paléocoran* et programme de recherche SICLE au Collège de France, mise en ligne du site Coran 12-21 par une équipe de l'IHRIM (Lyon 2), publication du *Coran des Historiens* sous la direction de Mohammad Amir Moezzi de l'EPHE, projet European Qur'an dans lequel est impliquée l'université de Nantes, programme « Islamologie » du Labex RESMED.

Au regard des missions des bibliothèques, d'une part, de la mobilisation des chercheurs, d'autre part, dans quelle mesure les bibliothèques de l'enseignement supérieur peuvent-elles contribuer à la revitalisation des études sur le Moyen-Orient et les mondes musulmans, notamment dans le champ de l'islamologie ?

Bien que les nouveaux financements alloués soient souvent motivés par des enjeux politiques qui suscitent perplexité, voire défiance, chez de nombreux chercheurs en islamologie, il faut cependant constater que cette politique offre l'opportunité de (re)lancer une réflexion académique sur un sujet qui ne cesse d'enflammer l'opinion. Ce mémoire d'étude vise à proposer un état des lieux relatif à l'accès aux fonds (religieux) en arabe, ainsi qu'à identifier les acteurs de la documentation et/ou les moyens qui peuvent être mobilisés pour développer un accès efficient aux ressources en arabe.

Cette étude s'appuie sur la littérature professionnelle, des entretiens auprès de chercheurs spécialisés et des entretiens auprès de personnels de la filière bibliothèque ou de la filière I.T.R.F. En outre, elle est nourrie par les résultats d'une enquête menée auprès des bibliothèques repérées par le GIS MOMM. Au regard des données et informations collectées, elle tente d'abord d'appréhender les efforts menés par les bibliothèques de l'enseignement supérieur pour favoriser l'accès aux ressources (religieuses) en arabe, notamment aux ressources relatives au corpus coranique. Ensuite, l'étude tente d'identifier les compétences requises pour garantir une gestion efficiente de ces fonds. Enfin elle présente les démarches et/ou projets qui permettent de compenser les difficultés rencontrées dans le champ du signalement et de la valorisation des textes (religieux) en arabe.

¹⁴ LEGENDRE, Françoise. *Laïcité et fait religieux dans les bibliothèques publiques*. Rapport à Madame la Ministre de la Culture et de la Communication, Inspection Générale des Bibliothèques, ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la Recherche, ministère de la Culture et de la Communication, septembre 2016 [en ligne]. Disponible sur : <https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2016/04/3/RAPPORT_LAICITE_2_JANVIER_2017_690043.pdf>

MÉTHODOLOGIE

Les données tout au long de cette étude émanent de la littérature professionnelle (articles scientifiques, ouvrages scientifiques, articles de la presse nationale, rapports¹⁵...), des entretiens menés auprès de chercheurs (islamologie, études des représentations, sciences religieuses, études de la littérature et de la langue arabe, sciences de l'information et de la communication) et de conservateurs, bibliothécaires, responsables de collections, ingénieurs d'études, ainsi que de l'analyse des résultats de l'enquête menée auprès de 14 bibliothèques d'établissements ou centres de recherche.

Concernant la littérature professionnelle, l'étude s'appuie sur des documents empruntés à la bibliothèque de l'Enssib¹⁶ ou à la BU des Fenouillères, à Aix-en-Provence, pour les ouvrages relatifs à la traduction et à la traductologie arabe. De nombreux sites web institutionnels ont été visités pour accéder à des documents en ligne ou à des portails documentaires (BnF/Abes, MESRI, Cairn, Open Editions, site du GIS MOMM, site de l'IISMM, sites des bibliothèques interrogées, revues en lignes...). Des documents ont été transmis par les interlocuteurs contactés et/ou rencontrés, ou encore acquis au regard de l'intérêt du contenu pour l'étude.

Pour les entretiens auprès des chercheurs ou personnels de la documentation, 28 personnes ont été contactées. 21 ont répondu et ont accordé un entretien et 2 ont accepté d'échanger par courriel.

À partir de diverses questions sur l'objet de leur recherche, l'évolution de leur recherche, la source des ressources documentaires, l'utilisation (ou non) de ressources proposées par des bibliothèques, les enjeux relatifs à la translittération et/ou au traitement automatique de la langue arabe, à la recherche en islamologie, au signalement des ressources en langue arabe, les entretiens ont été construits de manière semi-directive, voire très souvent compréhensive. Pascal Fugier, maître de conférences en science de l'éducation à Cergy Paris Université, dans un article publié dans la revue *Interrogations ?* explicite les enjeux de la conduite d'un entretien compréhensif :

Dans le cadre d'un entretien compréhensif, le sociologue ne s'adresse pas à un « enquêté », dans l'unique optique de recueillir ses représentations. Il s'adresse plutôt à un informateur, susceptible de lui exposer ses raisons concernant ses représentations [...] Pour cela, la conduite de l'entretien doit s'approcher du cadre d'une conversation, sans pour autant s'y confondre. Il s'agit avant tout d'un « travail, réclamant un effort de tous les instants ». C'est en quelque sorte une improvisation réglée par la grille d'enquête du

¹⁵ Cf. bibliographie thématique p. 14.

¹⁶ Thèse de Hala Kaileh, documents sur les manuscrits de Qumrân ou les manuscrits de Tombouctou, étude de l'Ifla, ouvrage anglophone sur le catalogage des documents en arabe, persan et turc, ouvrages généralistes sur les questions de signalement ou de codicologie et revues professionnelles.

sociologue, laquelle prend la forme d'un ensemble de pistes de recherche et non pas d'une liste de questions formatées¹⁷.

Les entretiens¹⁸ ont duré entre 45 mn et 5 heures. Une très grande majorité a été enregistrée et retranscrite. Cependant, ils ne seront pas retranscrits en l'état dans le corps de cette étude.

Sept entretiens ont été menés auprès des chercheurs suivants :

- ✓ **Dominique Avon**, directeur d'études à l'EPHE (section sciences religieuses), aujourd'hui spécialiste de l'islam sunnite après avoir démarré ses recherches dans le champ du catholicisme. Il est également directeur de l'Institut d'études de l'Islam et des sociétés du monde musulman (IISMM).
- ✓ **Anne-Laure Zwilling**, ingénieur de recherche CNRS, coresponsable de l'équipe « Les religions au miroir du pluralisme » à l'université de Strasbourg. Elle est également responsable du réseau européen de recherche EUREL (état juridique et sociologique des religions en Europe) et de plusieurs projets de recherche dont « offre de livres islamiques en langue française ».
- ✓ **Ahmed Oulddali**, titulaire d'un doctorat en histoire de l'islam, chercheur associé à l'Institut de Recherches et d'Études sur le Monde Arabe et Musulman (IREMAM, Aix-en-Provence). Ses recherches portent sur l'exégèse coranique, la théologie musulmane et le droit islamique. Il participe, entre autres, au projet Mistara.
- ✓ **François Déroche**, historien, Professeur au Collège de France, titulaire de la chaire « Histoire du Coran. Texte et transmission » depuis 2014. Co-directeur du projet ANR franco-allemand *Coranica* (2011-2014). Il poursuit aujourd'hui des recherches dans le cadre du projet ANR franco-allemand *Paléocoran* et dans le cadre du projet SICLE.
- ✓ **Tristan Vigliano**, maître de conférences en littérature française du XVI^e siècle, à l'université de Lyon II. Au sein de l'Institut d'histoire des représentations et des idées dans les modernités (IHRIM), il travaille, entre autres, sur les représentations de l'islam au Moyen-Âge classique. Il est co-créateur, avec Mouhamadou Khaly Wélé, du site Coran 12-21.
- ✓ **Iyas Hassan**, maître de conférences en littérature arabe classique, à l'université de Lyon II. Ses travaux portent sur la formation du récit arabe (VII^e-X^e siècle) et l'interaction entre le religieux et le littéraire dans ce processus. Il a dirigé dans ce cadre le programme GenèR à l'Institut Français du Proche Orient (2014-2017). Il est aujourd'hui responsable du programme ANR LiPoL, "Littératures Populaires du Levant. Archiver, analyser et conter le Roman de Baybars au XXI^e siècle" (2020-2024).
- ✓ **Mohammed Hassoun**, Professeur des Universités dans le champ des sciences de l'information et de la communication, membre du laboratoire ELICO (Équipe de recherche de Lyon en sciences de l'Information et de la Communication). Il est notamment spécialiste du traitement automatique de la langue arabe.

¹⁷ FUGIER, Pascal. « Les approches compréhensives et cliniques des entretiens sociologiques » [en ligne]. Revue *Interrogations ?*, n° 11 – Varia, décembre 2010 [consulté le 23 février]. Disponible sur : <<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01651436/document>>

¹⁸ Voir le tableau qui figure dans la partie « sources » pour les dates des entretiens.

Onze entretiens ont été menés auprès des professionnels suivants :

- ✓ **Khalid Chakor Alami**, responsable des manuscrits arabes et persans à la BnF.
- ✓ **Hassan Moukhli**, responsable « Bibliothèque et Ressources numériques et valorisation (e-Médiathèque) » et du département monde arabe et musulman (MAM).
- ✓ **Frère Jean Druel**, directeur de l'Institut Dominicain d'Études Orientales (Ideo) au Caire.
- ✓ **Caroline Hoinville**, chargée de collections et de médiation « Religions-Ésotérisme », à la Bpi.
- ✓ **Adèle Sini**, conservatrice des bibliothèques, responsable de publication du Flux-BBF et responsable du Diplôme de Cadre opérationnel des bibliothèques et de la documentation, à l'Enssib. Elle a été chargée des collections persanes (juillet 2010-janvier 2013) puis cheffe de service des manuscrits orientaux à la BnF (avril 2011-janvier 2013).
- ✓ **Benjamin Guichard**, conservateur d'État des bibliothèques, directeur scientifique, à la Bulac.
- ✓ **Marine Defosse**, conservatrice d'État des bibliothèques, responsable de l'Équipe « Afrique, Moyen-Orient, Maghreb, Asie centrale », à la Bulac.
- ✓ **Fatna Ziani**, chargée de collections pour le domaine arabe, à la Bulac.
- ✓ **Morgan Guiraud** qui travaille au service des publications, à l'EPHE. Il a été responsable des fonds en arabe avant le transfert des collections au GED.
- ✓ **Aline Bouchard**, co-responsable de l'URFIST de Paris, membre du comité de rédaction du Réseau Ménéstrel.
- ✓ **Nathalie Savarit**, coordinateur Sudoc au SCD d'AMU.
- ✓ **Catherine Désos-Warnier**, chargée de mission Collex-Persée.
- ✓ **Fanny Mion-Mouton**, responsable de l'équipe signalement et exposition des données, cheffe du projet Mistara.
- ✓ **Driss Mekouar**, responsable de la bibliothèque des études arabes, turques et islamiques au Collège de France.

Pour l'enquête en ligne, le questionnaire a été élaboré avec le logiciel Sphinx, mis à disposition par l'Enssib. L'analyse des données des questions fermées a aussi été réalisée avec ce même logiciel. Les questions ouvertes ont été analysées manuellement. Au regard des difficultés techniques rencontrées par certains établissements avec le questionnaire en ligne, la possibilité a été offerte de répondre sur un fichier Word ; les réponses des fichiers retournés ont ensuite été saisies dans Sphinx.

Le lien vers le questionnaire en ligne, ainsi que le fichier Word, ont été envoyés à 35 établissements identifiés par le GIS MOMM dans *Le Guide des ressources pour la recherche sur le Moyen-Orient et les mondes musulmans dans les bibliothèques et médiathèques françaises*, en 2016. Ce guide avait permis d'effectuer un « premier recensement sommaire des fonds ».

Le questionnaire (annexe 2) interroge sur l'histoire des fonds en langue arabe, les politiques ou chantiers d'acquisition, de valorisation, ainsi que de numérisation. Il vise également à appréhender le profil des agents en charge de ces fonds. Initialement, les questions renvoyaient exclusivement aux fonds religieux. À la suite

d'un échange avec Benjamin Guichard (Bulac), les questions ont été élargies à l'ensemble des fonds en arabe. Comme prédit par Benjamin Guichard, peu de bibliothèques ont en effet répondu précisément aux questions relatives au corpus coranique.

Sur ces 35 bibliothèques, 4 ne pouvaient répondre car les collections avaient été transférées au « Grand équipement documentaire » du futur Campus Condorcet. Sur les recommandations du chercheur Mohammad-Ali Amir Moezzi¹⁹, un collègue de l'une de ces 4 anciennes bibliothèques (bibliothèque de l'EPHE) a pris le soin de répondre au questionnaire et d'accorder un entretien au regard de « l'intérêt du sujet ». Cet intérêt a également été souligné par deux établissements pour lesquels l'enquête a offert l'opportunité de « se pencher [plus avant] sur ces fonds ».

Deux des bibliothèques sont basées hors du territoire métropolitain : la bibliothèque de l'Ideo au Caire et la bibliothèque de l'Ifpo à Beyrouth.

Sur ces 32 répondants potentiels, 14 ont rempli le questionnaire, soit près de la moitié : 7 en utilisant le fichier Word (BnF, Bulac, SCD Aix-Marseille université, SCD Université Lyon 2, SCD Bordeaux Montaigne, Bnu et Collège de France) et 7 en utilisant le lien vers le questionnaire en ligne (Ideo, EFEO, EPHE, Ifpo, Université Sorbonne Nouvelle Paris 3, MMSH, Bpi). L'utilisation du fichier Word a permis de donner des réponses particulièrement fournies.

¹⁹ <<https://www.ephe.fr/en/ecole/nos-enseignants-chercheurs/mohammad-ali-amir-moezzi>>

PARTIE 1 : ACCÉDER AUX FONDS (RELIGIEUX) EN ARABE

Il est indispensable de ne pas confondre l'alphabet arabe et la langue arabe ; l'alphabet arabe peut être utilisé pour diverses langues maghrébines, orientales, subsahariennes, voire asiatiques.

Dans un courriel en date du 7 février 2020, Mme Pascale Pons, du département des services aux réseaux (Abes), précise que les formats MARC et UNIMARC permettent de « coder la langue sur trois caractères et l'alphabet sur deux caractères ». Ainsi, dans le Sudoc, les documents en langue arabe sont codés 'ara' dans la zone 101\$a (code langue) et 'fa' (code alphabet²⁰) dans la zone 200\$7.

Les résultats de l'enquête menée, auprès des établissements ou centres de recherche qui hébergent des fonds en arabe, témoignent de cette diversité linguistique.

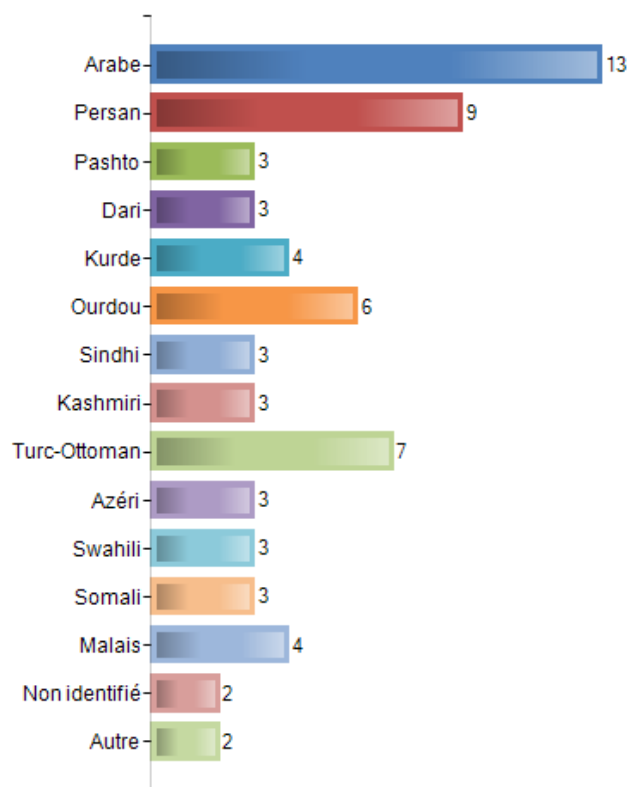


Figure 1 - Quelles sont les langues en écriture arabe présentes dans votre fonds ?

Réponses effectives : 14

Non-réponse(s) : 0

Taux de réponse : 100%

Modalités les plus citées : Arabe ; Persan ; Turc-Ottoman

(Source : extraction enquête Sphinx menée du 27 janvier au 27 février 2020).

²⁰ Voir « Table des codes pour les données générales de traitement » [en ligne]. *Guide Méthodologique du Sudoc*, 29 mai 2000, mise à jour : 6 août 2004 [consulté le 19 février 2020].
Disponible sur : <<http://documentation.abes.fr/Sudoc/formats/unmb/DonneesCodees/CodesZone104.htm>>

Dans le fonds en caractères arabes d'une bibliothèque comme la Bulac, quasiment toutes les langues qui utilisent des caractères arabes sont représentées.

En outre, cet alphabet ne sera pas utilisé de la même manière selon la langue : le persan, par exemple, utilise un alphabet arabe modifié (ajout de lettres, graphies différentes...).

Les fonds en caractères non latins bénéficient du catalogage partagé (mutualisation du signalement bibliographique), depuis le début des années 2000. Le passage au standard UNICODE (norme ISO/CEI 10646 « Technologie de l'information - Jeu universel de caractères codés ») a favorisé le catalogage de ces documents. Pour le plan multilingue de base, le bloc Arabe relève des codes 0600 à 06FF (annexe 3).

La translittération de l'arabe s'appuie, elle, sur la norme ISO 233 (1984) complétée par la norme ISO 233-2 (1993), « Information et documentation — Translittération des caractères arabes en caractères latins — Partie 2 : Langue arabe — Translittération simplifiée ». Le « guide pratique du catalogueur », en ligne sur le site de la BnF, reprend, pour la translittération de l'arabe, les principes généraux de la norme et détaille les règles de translittération des consonnes, voyelles, caractères non alphabétiques, de l'article défini, de l'alif, de la hamza, ainsi que d'autres règles spécifiques, définies par les normes ISO précitées.

L'évolution des outils (clavier arabe en ligne, clavier arabe azerty, ...) et des logiciels, le volontarisme politique, ainsi que la normalisation, permettent aujourd'hui de signaler les documents en caractères arabes dans les catalogues nationaux informatisés. En outre, des fonds en arabe enrichissent des catalogues locaux et alimentent des bibliothèques numériques. Par ailleurs, ces fonds font l'objet de valorisations qui diversifient et élargissent les modalités d'accès à ces ressources.

1. L'ACCÈS AUX FONDS (RELIGIEUX) EN ARABE AU NIVEAU NATIONAL

1.1 Les imprimés

À la suite d'une enquête menée en 2001, la sous-direction des bibliothèques²¹ met en place, en janvier 2002, un groupe de travail pour « étudier la faisabilité d'un catalogue unique pour la Bulac et émettre des recommandations ». Les travaux du groupe aboutissent à la conclusion qu'il est nécessaire de développer un « catalogue multi-écritures participant au réseau de catalogage universitaire ».

Le groupe de travail « catalogage des documents en caractères non latins et latins étendus » dresse alors un état des collections et un état des catalogues. Pour les fonds en caractères arabes, le rapport indique :

73 011 titres sont inventoriés dans une vingtaine d'établissements, la majorité en langue arabe, 16 550 titres en persan, quelques milliers en turc ottoman ou en pachto [...] Les ouvrages en

²¹ Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche.

caractères arabes constituent une part relativement réduite des fonds d'ouvrages en caractères non latins présents dans les BU (7,2%) [...] Seuls 4 établissements ont plus de 4 000 titres : la BIULO, le SCD de Bordeaux 3, la Bnu et le SCD de Paris 3 [...] 30% des titres présents en BU ne sont pas catalogués. 44% des notices existantes sont informatisées, la plupart d'entre elles ont été créées en translittération dans le catalogue collectif Sibil puis transférées dans le catalogue collectif universitaire, elles sont donc aujourd'hui visibles dans le Sudoc²².

Aujourd'hui, dans le Sudoc qui compte environ 13 millions de notices, 81 113 sont en caractères arabes, soit moins de 1% des notices bibliographiques. Sur ces 81 113 notices, 57 951 seraient en langue arabe (zone non systématiquement saisie, confusion courante entre langue et caractère).

Les résultats de l'enquête menée auprès des établissements ou centres de recherche identifiés par le GIS MOMM aboutissent à plus de 250 000 documents en caractères arabes, entre deux et trois fois plus que le nombre de notices données par le Sudoc. Il aurait été judicieux de demander plutôt, comme dans l'enquête menée par le groupe de travail de 2002, le nombre de titres. Si les fonds de l'Ideo (75 000 titres) et de l'Ifpo (17 300 documents en langue arabe) sont ajoutés, ce nombre dépasse les 340 000 documents.

En France métropolitaine, les volumes les plus importants se trouvent à :

- ✓ La Bulac : « 155 000 monographies imprimées [...] 2491 cotes de manuscrits »
- ✓ La MMSH : « plus de 47 000 »
- ✓ La BnF : « environ 14 000 volumes »
- ✓ La bibliothèque des études arabes, turques et islamiques (Collège de France) : « 13 000 »

Suivent ensuite :

- ✓ L'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 : « 8 000 documents »
- ✓ La BU Fenouillères (SCD AMU) : « fonds estimé à 4 600 exemplaires »
- ✓ La Bnu : « environ 4 700 titres classés en « philologie arabe » auxquels il faut ajouter les ouvrages classés « Islam » (180 titres) ou aux langues non arabes utilisant les caractères arabes (dont 900 titres pour le persan et le turc ottoman) »
- ✓ Le SCD de Lyon 2 : « 4 500 documents dont un grand nombre en langue arabe (les deux tiers) »

Enfin, citons l'École française d'Extrême-Orient, l'EPHE, la Bpi, et Bordeaux Montaigne qui comptabilisent respectivement moins de 4 000 documents.

Huit des établissements ou centres de recherche interrogés pratiquent la bi-écriture ; ils utilisent l'outil de catalogage WinIBW (Sudoc) ou ADCAT02 pour la BnF. Les zones relatives au titre, à l'édition, aux ressources continues, à l'adresse, à la collection, au contenu, aux liens avec d'autres notices bibliographiques, aux titres associés, aux indexations (nom de personne, collectivité, famille, auteur titre), ainsi qu'aux mentions de responsabilités, doivent être doublées, c'est-à-dire

²² DUCLOS-FAURE, Danièle. *Rapport*. MEN-DES-SDBD-Groupe de travail, « Catalogage des documents en caractères non latins », janvier 2002, p. 6.

translittérées. En effet, pour l'Abes, « toute zone dans laquelle les caractères non latins sont autorisés est obligatoirement doublée d'une zone romanisée²³ ».

Quatre établissements importent des notices (déjà) translittérées ; certaines de ces notices peuvent être éventuellement modifiées ou enrichies. Deux établissements ont longtemps catalogué exclusivement en langue arabe (Ideo et MMSH).

Pour le volet islamique, la recherche dans le Sudoc ne permet pas de distinguer spécifiquement les documents religieux. La saisie du terme « Coran », assortie du filtre langue de publication « arabe », aboutit cependant à 2 204 résultats, celle du même terme orthographié « Qur'an » à 396 résultats, 2 avec l'orthographe « Kur'an ». La saisie en arabe aboutit, elle, à 1 066 résultats pour القرآن. En revanche, la recherche aboutit à 383 résultats pour السنة et 156 pour « sunna ». Comme pour « coran », la saisie des termes « hadiths » et « fiqh » aboutissent à un plus grand nombre de résultats que celle de الحديث et الفقه.

Dans le cadre de l'enquête donnée, les établissements interrogés tentent cependant d'identifier, de distinguer, ou juste de dénombrer, les documents religieux dans leurs fonds en arabe :

- ✓ « peu représenté »
- ✓ « majeure partie sur l'exégèse coranique »
- ✓ « la théologie, la philosophie... », « environ 500 », « 304 sur l'Islam »
- ✓ « une grande partie de cette collection est consacrée aux études en islamologie, Coran, Hadith, Sunna, Fiqh, Tasawuf... »
- ✓ « pour les collections entrées avant 1950, près de 45% des documents concernent la religion [...] la proportion élevée d'ouvrages du domaine religieux [...] est une spécificité »
- ✓ « l'estimation s'élève à une petite centaine de documents [...] un relevé plus fin nécessiterait de vérifier le fonds titre à titre »
- ✓ « RAS »
- ✓ « environ 20% des manuscrits arabes sont des ouvrages de religion »
- ✓ « une centaine »
- ✓ « 33 éditions du Coran en arabe et 57 traductions »
- ✓ « je ne suis pas en mesure de répondre à la question »
- ✓ « 300 »
- ✓ « avant 1920 : environ 70 éditions d'après le nombre de fiches classées sous « Quran » dans le fichier. Depuis 1920 : environ 1 500 ouvrages si l'on compte de façon assez large (par ex. ouvrages juridiques incluant le droit coranique).

1.2 Les manuscrits

L'histoire des fonds (religieux) en arabe est une histoire qui date de la Renaissance. L'État acquiert des manuscrits en arabe dès le XVI^e siècle : François I^{er} possède des manuscrits en arabe rapportés de Constantinople par Guillaume Postel, « pionnier de l'imprimerie arabe en France [...] [qui] édite aussi

²³ Abes. *Catalogage des documents en écriture non latines* [en ligne]. 2005, mise à jour : 7 janvier 2020 [consulté le 19 février 2020]. Disponible sur : <http://documentation.abes.fr/Sudoc/regles/Catalogage/Regles_Multiecritures.htm#TOP>

la *Grammatica arabica*²⁴ ». En 1538, l'enseignement de l'arabe est introduit au Collège royal. Cette collection est fortement enrichie sous le règne de Louis XIV :

C'est au cours du règne de Louis XIV, grâce à la vigoureuse politique d'acquisition inspirée par Colbert, que s'est vraiment constituée une collection orientale, selon deux axes majeurs : l'acquisition en France de bibliothèques d'érudits et d'amateurs éclairés et l'envoi de missions en Orient²⁵.

La volonté d'acquérir notamment des textes religieux est explicite :

Une véritable impulsion fut, donc, donnée par Colbert à la recherche de manuscrits orientaux, afin de retrouver des textes religieux et scientifiques dont les originaux étaient perdus et qui avaient été traduits dans les langues orientales²⁶.

Au XVIII^e siècle, la nationalisation des biens du Clergé « apporte à la bibliothèque nationale près d'un millier de manuscrits orientaux [...] dont 340 en arabe²⁷ ». Les acquisitions et/ou enrichissements et/ou études des fonds se poursuivent tout au long des XIX^e et XX^e siècles : « congrès des orientalistes²⁸ », acquisition des feuillets de Corans des IX^e et X^e siècles, découverte des manuscrits de Qumrân, acquisitions faites par l'administration française des pays sous protectorat, CADIST²⁹ dans les années 80, partenariat dans le cadre de pôles associés à la BnF³⁰, etc.

Parallèlement, la Bibliothèque nationale, qui devient la Bibliothèque nationale de France, poursuit l'élaboration de catalogues (papier) des manuscrits arabes en France, après celui de Michel Amari³¹ en 1848, et celui de William De Slane³² en 1885 :

- ✓ Edgar Blochet. *Catalogue des manuscrits arabes des nouvelles acquisitions (1884-1924)*. 1925
- ✓ Georges Vajda. *L'Index général des manuscrits arabes musulmans de la bibliothèque nationale*. 1953
- ✓ Gérard Troupeau. *Catalogue des manuscrits arabes, 1^{ère} partie : Manuscrits arabes chrétiens*. 1972-1975. 2 volumes

²⁴ POUILLON, François (éd.). *Dictionnaire des orientalistes de langue française*. Karthala, nouv. éd. rev. et augm., 2012, p. 822.

²⁵ <<https://www.bnf.fr/fr/les-manuscrits-orientaux>>

²⁶ ROUX, Marie. *La constitution des fonds étrangers dans les bibliothèques françaises* [en ligne]. 2010, halshs-00583072f [consulté le 9 février 2020]. Disponible sur : <<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00583072/document>>

²⁷ <<https://www.bnf.fr/fr/les-manuscrits-orientaux>>

²⁸ BERTHIER, Annie. « L'approche de l'Orient par les textes et la naissance de l'esprit scientifique : l'acquisition de manuscrits pour la Bibliothèque du roi (XVI^e-XIX^e s.) » [en ligne]. *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 154^e année, n^o 4, 2010. p. 1675-1684 [consulté le 20 février]. Disponible sur : <https://www.persee.fr/doc/crai_0065-0536_2010_num_154_4_93059>

²⁹ Exemple : CADIST d'Aix-en-Provence « Histoire de la colonisation française et de l'Orient méditerranéen ».

³⁰ Exemple : Pôle « Échanges en Méditerranée ».

³¹ AMARI, Michel.

³² SLANE (DE), William.

Le catalogue des manuscrits arabes relatif aux manuscrits musulmans est aujourd'hui composé de 5 tomes :

- ✓ François Déroche. *Catalogue des manuscrits arabes, 2e partie : Manuscrits musulmans, Tome I, les manuscrits du Coran*. 1983-1985. 2 fascicules (« Aux origines de la calligraphie islamique » et « Du Maghreb à l'Insulinde »)
- ✓ Georges Vajda et Yvette Sauvan rédigent le « tome II : n°590-1120 » (1978 ?) et le « tome III : 1121-1464 » (1985).
- ✓ Yvette Sauvan rédige le tome IV qui est l'*Index des tome II et tome III*
- ✓ Yvette Sauvan, Marie-Geneviève Balty-Guesdon et Tal Tamari. *Catalogue des manuscrits arabes. Index n° 6836-7214*. 1987
- ✓ Yvette Sauvan, Marie-Geneviève Guesdon, Tal Tamari. *Catalogue des manuscrits arabes. 2e partie : Manuscrits musulmans, Tome V : n°1465-1685*. 1995

Depuis 2007, tous ces catalogues sont accessibles en ligne sur la bibliothèque numérique de la BnF, Gallica.

Cette profondeur historique des collections en arabe n'est pas propre à la bibliothèque nationale de France comme le montre l'exemple de la bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg :

Julius Euting [...] fait de Strasbourg une des plus belles bibliothèques orientalistes du monde. Spécialiste reconnu, il sut trouver un moyen pour élargir la collection strasbourgeoise de papyrus créée dès 1889 sur l'initiative du gouverneur impérial d'Alsace-Lorraine. La bibliothèque de Strasbourg entra dans le cartel des papyrus. [...] ce groupe devait servir, par des achats orientaux, la recherche et les collections publiques allemandes³³.

La Bnu a également établi des catalogues spécifiques :

- ✓ Samuel Landauer. *Katalog der hebräischen, arabischen, persischen und türkischen handschriften der Kaiserlichen universitäts-und landesbibliothek zu Strassburg*. Trübner. 1881
- ✓ Nazih Kussaibi. *Catalogue critique des manuscrits arabes de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg*. Safat, Institut des manuscrits arabes. 1985

L'enquête confirme également cette profondeur historique des fonds en arabe. La Bulac hérite d'un fonds dont le noyau date du XVII^e siècle, de l'École des Jeunes de Langues, ainsi que de l'École des langues orientales, créée, elle, en 1795. En outre, le fonds arabe connaît « une phase importante d'acquisitions patrimoniales [...] entre 1872 et le début du XX^e siècle ». L'université Sorbonne Nouvelle Paris 3 hérite des fonds de l'ancienne bibliothèque d'étude islamique (fondée en 1932) et du centre d'étude de l'Orient contemporain (fondé en 1945).

Une partie de ces documents est signalée dans le catalogue en ligne des archives et des manuscrits de l'enseignement supérieur, Calames. Comme le Sudoc, Calames intègre la bi-écriture, cependant seule la Bulac saisit en bi-écriture.

³³ ROUX Marie. *La constitution des fonds étrangers dans les bibliothèques françaises* [en ligne]. 2010, halshs-00583072f [consulté le 9 février 2020] Disponible sur : <<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00583072/document>>

À ce jour, Calames affiche 1667 résultats pour le critère « langue arabe » contre 407 en 2014. Brigitte Michel³⁴, dans un courriel en date du 11 février 2020, rappelle que « la caractéristique des fonds d'archives et du format EAD pour les décrire, donc de Calames, est que la description est hiérarchisée ». Le catalogue affiche des fonds, dans lesquels se trouvent des sous-fonds dans lesquels se trouvent des dossiers dans lesquels se trouvent des pièces. En recherchant « coran » en « arabe », aucun des résultats proposés en première page n'est en langue arabe.

La base archives et manuscrits de la BnF (BAM), qui utilise également un format EAD, propose 10 966 documents en langue arabe. En outre, l'indexation relative aux Corans est particulièrement fournie.

Il est important de souligner que la différence entre les manuscrits arabes et les manuscrits gréco-latins ne se réduit point exclusivement à la langue. Dans sa thèse relative aux manuscrits arabes numérisés en mode image³⁵, Hala Kaileh détaille des spécificités propres aux manuscrits arabes, au niveau de :

- ✓ La mention de responsabilité (« une nouvelle mention de responsabilité qui est celle du « copiste » [peut] être mentionné à la suite du nom de l'auteur »).
- ✓ Du nom de(s) propriétaire(s) (« le nom de(s) propriétaire(s) du manuscrit est également un indice important pour les chercheurs désirant suivre le développement historique du manuscrit. Le propriétaire peut être une personne, une bibliothèque ou une institution »).
- ✓ Du titre : « incipit » et « explicit » qui sont des éléments d'identification majeurs.
- ✓ De la description physique (codicologie) : la singularité du colophon, de la reliure, des décors (notamment du décor du texte coranique), des ponctuations (« marquage des pauses (*waqf*) [pour] la lecture ou [...] la récitation »), de la mise en page, de la réglure, de la structuration des lignes, la différence entre cahiers arabo-musulmans et les cahiers arabo-chrétiens, la position de la réclame, l'emploi du parchemin (« demeuré principalement destiné à la transcription du Coran et des documents officiels, autrement dit pour le prestige »), la diversité des styles d'écriture arabe, les variations régionales.

La région, la religion et l'époque impactent la structure du manuscrit.

Hala Kaileh impute la faible connaissance des spécificités du manuscrit arabe au fait que : « l'étude codicologique des manuscrits arabes a eu lieu tardivement, comparée à l'étude réalisée sur les manuscrits grecs et latins. [...] La première manifestation d'une vraie étude codicologique des manuscrits arabes a eu lieu dans le cadre de la conférence d'Istanbul du 26 au 29 mai 1986 qui avait été hébergé par l'Institut français des études anatoliennes. Elle avait été initialisée et organisée par le chercheur français François Déroche³⁶ ». François Déroche, qui a rédigé, dans les années 80, le catalogue des manuscrits arabes relatif aux manuscrits du Coran, est aujourd'hui Professeur au Collège de France, titulaire de la chaire « Histoire du Coran : texte et transmission ».

³⁴ Département Métadonnées et Services aux Réseaux - Service Monographie, archives et autres ressources - Calames – Peb.

³⁵ KAILEH, Hala. *L'accès à distance aux manuscrits arabes numérisés en mode image*, vol. 1. Thèse pour obtenir le grade de Docteur en Sciences de l'Information et de la Communication, Université Lyon II, sous la direction de Richard Bouché, soutenue le 28 janvier 2004.

³⁶ *Ibid.*, p. 153.

1.3 L'accès aux ressources numériques

Dans un nouveau livre blanc présenté le mercredi 26 février 2020 à la Bulac, *Vers la science ouverte ? La transition numérique et la recherche sur le Moyen-Orient et les mondes musulmans – État des lieux et perspective*³⁷, le GIS MOMM signale le manque d'accès ou les difficultés d'accès à « des ressources numériques pertinentes ». Il regrette, en outre, le faible accès à de « grandes plateformes nationales ».

Le GIS MOMM appelle néanmoins l'attention sur les ressources numériques acquises par la Bulac :

la Bulac rend accessible en ligne via son portail des encyclopédies et des ouvrages de référence, des revues, des livres électroniques, des bases bibliographiques, des bases de données et des outils d'apprentissage en ligne³⁸.

Certaines des ressources listées concernent directement, explicitement, les sciences religieuses, notamment l'Islam :

- ✓ Les bases de données *Index Islamicus* et *Twentieth Century Religious Thought* (dont le deuxième volume est consacré à l'Islam).
- ✓ Les encyclopédies spécialisées *Christian-Muslim Relations Online*, *Encyclopaedia Islamica*, *Encyclopaedia of Jews in the Islamic World*, *Encyclopaedia of Women and Islamic Cultures*, *Oxford Islamic Studies Online*, *Philosophy in the Islamic World Online : 8th-10th centuries* et *Quranic Studies Online*.
- ✓ Des livres électroniques publiés par Brill dans le champ « Middle-East and Islamic Studies ».

L'accès à ces ressources peut être distant ; il nécessite néanmoins d'être inscrit à la Bulac.

Cependant, la Bulac n'est pas la seule à proposer ces ressources :

- ✓ *Index Islamicus*, *Encyclopaedia Islamica* sont bien signalés dans le Sudoc mais en version papier.
- ✓ En effectuant une recherche dans le Sudoc, *Christian-Muslim Relations Online* est disponible à la MMSH, *Encyclopaedia of Women and Islamic Cultures* est disponible à la BSU et à la bibliothèque de la fondation MSH, *Oxford Islamic Studies Online* à la médiathèque du musée du quai Branly.
- ✓ *Twentieth Century Thought*, *Encyclopaedia of Jews in the Islamic World*, *Philosophy in the Islamic World Online : 8th-10th centuries*, *Quranic Studies Online* et *Middle-East and Islamic Studies* sont absents du Sudoc, mais peut-être pas des bibliothèques.

Certaines ressources sont en effet présentes dans les fonds des bibliothèques interrogées, une visite des sites web respectifs le confirme :

³⁷ GIS Moyen-Orient et mondes musulmans. *Vers la science ouverte ? La transition numérique et la recherche sur le Moyen-Orient et les mondes musulmans – État des lieux et perspectives*, GIS MOMM, janvier 2020.

³⁸ *Ibid.*, p. 63.

- ✓ *Encyclopaedia of Islam* est disponible à la BU des Fenouillères-SCD AMU³⁹ (authentification nécessaire) et à la Bnu
- ✓ *Arabic collections online*, *Encyclopédie de l'Islam*, *Index Islamicus* et *Philosophy in the Islamic World Online : 8th-10th centuries*, sont proposés par Bordeaux Montaigne (authentification nécessaire).
- ✓ *Encyclopaedia Islamica* et *l'Encyclopaedia of Q'uran* sont disponibles à l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 (authentification nécessaire).
- ✓ *L'Encyclopédie de l'Islam* et *l'Encyclopédie du Coran* sont disponibles au SCD de Lyon 2 (authentification nécessaire).
- ✓ *Index Islamicus* est disponible à la BnF, ainsi qu'à la Bnu.
- ✓ *Hamdard islamicus*, *Islamic Sciences*, *Journal of Qur'anic Studies* sont disponibles à la Bnu.

La Bnu précise que la « politique documentaire s'est adaptée aux besoins de l'Institut des mondes musulmans créé récemment à l'Université de Strasbourg [...] notamment pour les abonnements de périodiques et de bases de données électroniques⁴⁰ ».

Bien qu'elles renvoient explicitement aux sciences religieuses, aucune de ces ressources n'est en langue arabe.

Néanmoins, parmi les ressources électroniques offertes dans le cadre des études arabes, la BU Fenouillères (SCD AMU) propose un lien vers le catalogue arabe uni⁴¹, un catalogue créé en 2007, qui a l'ambition de « promouvoir le travail culturel commun arabe et [le] rôle important des bibliothèques dans la préservation et diffusion du patrimoine intellectuel arabe ».

Il est à noter que la bibliothèque de la MMSH intègre dans les ressources électroniques proposées les productions des laboratoires de la MMSH⁴² : plateforme de partage des savoirs, carnets de recherche, plateforme de diffusion de ressources multimédia, « publications des personnels scientifiques rattachés à la MMSH », recueil d'articles électroniques...

Le GIS MOMM appelle effectivement également l'attention sur « les publications des résultats de la recherche à l'heure de la science ouverte » et dresse un état des lieux relatifs, entre autres, aux revues, aux dépôts sur des archives ouvertes en France, aux collections d'ouvrages sur OpenEdition Books, aux comptes rendus et bibliographies en ligne, aux « expérimentations de nouveaux formats de recherche et d'édition », au blogging et à l'« actualité de la recherche et des publications du champ MOMM ».

Concernant spécifiquement les carnets de recherche, le GIS MOMM constate que :

De nombreux carnets de recherche [...] fonctionnent comme des vitrines institutionnelles, des outils de communication d'associations ou de groupes de recherche, sont utilisés pour

³⁹ Voir le guide thématique sur les études moyen-orientales : <https://bu.univ-amu.libguides.com/c.php?g=511712&p=3496600>

⁴⁰ Réponse à l'enquête Sphinx.

⁴¹ <https://www.aruc.org/fr/home>

⁴² <http://www.mmsch.univ-aix.fr/ressources/Pages/default.aspx>

proposer une veille et offrent un moyen de présentation de l'actualité de la recherche. Ils informent ainsi de l'agenda de la recherche (appels à communication, colloques, séminaires), des différentes parutions, des opportunités professionnelles. L'un des emplois détournés des Carnets est donc le signalement et par là, la communication scientifique⁴³.

En effet, le site de l'association Dîwan qui réunit les doctorants travaillant sur l'Islam médiéval, diwan.hypotheses.org, renvoie vers des bases de données, ouvrages et revues en ligne, les catalogues des manuscrits en ligne européens dont ceux de la bibliothèque de l'université de Cambridge ou encore celui de la bibliothèque de l'université de Belgrade.

2. DES INITIATIVES LOCALES EN FAVEUR DU RAYONNEMENT DE FONDS (RELIGIEUX) EN ARABE :

2.1 Des notices exclusivement décrites en arabe : l'exemple de la MMSH

La bi-écriture est possible dans le Sudoc mais les champs renseignés en caractères arabes ne font pas partie des zones de contrôle. Le projet d'intégration des collections de la bibliothèque de la MMSH a mis en exergue cette problématique. Si dans un premier temps, il était question d'intégrer l'ensemble des collections de langue arabe avant de gérer la translittération, le développement du projet a inversé la donne : les fonds en arabe qui ont été exclusivement saisis en langue originale doivent finalement être entièrement translittérés pour apparaître dans l'OPAC⁴⁴ du Sudoc, même si la saisie a été effectuée sur WinIBW. À ce jour, des fonds de la MMSH ne sont, par conséquent, toujours pas visibles dans le Sudoc public.

Depuis 2018, dans le cadre de la convention d'association signée entre la bibliothèque de la MMSH et le SDC d'AMU, le chantier de déploiement dans le Sudoc des fonds de la bibliothèque de la MMSH est néanmoins à l'œuvre. L'enjeu est que l'absence de translittération ne soit pas totalement un frein.

Après une année de réunions et d'échanges avec l'Abes, un premier déploiement est effectif au 1^{er} trimestre 2019 (opérations d'exemplarisations automatiques), et un second en octobre 2019 (import ISO 2709) avec un traitement particulier pour les notices non translittérées.

Plusieurs étapes ont été nécessaires au bon déroulement des opérations :

- ✓ Récupération de toutes les données du catalogue Flora utilisé par la bibliothèque de la MMSH (juillet 2018).
- ✓ Préparation du fichier en vue de la création de la localisation dans le Sudoc (fichier qui doit obligatoirement s'appuyer sur une division ISBN-données d'exemplaire ou sur une division date-auteur-titre si l'ISBN est manquant⁴⁵).

⁴³ GIS Moyen-Orient et mondes musulmans. *Vers la science ouverte ? La transition numérique et la recherche sur le Moyen-Orient et les mondes musulmans – État des lieux et perspectives*, GIS MOMM, janvier 2020, p. 37.

⁴⁴ Online Public Access Catalog.

⁴⁵ Ce qui est souvent le cas pour les ouvrages publiés avant 1970.

- ✓ Transformation dudit fichier en fichier texte (sans inquiétude pour le sens d'écriture qui n'a finalement pas, au grand bonheur de toutes et tous, été affecté par cette transformation) pour transmission à l'Abes.
- ✓ Comptabilisation du nombre de résultats, de localisations.
- ✓ Recréation d'un fichier date-titre-auteur pour les documents dont l'ISBN est erroné.
- ✓ Création d'une liste de références, de titres pour lesquels l'Abes n'avait pas de références, afin que les notices puissent être malgré tout (au grand bonheur de toutes et tous) récupérées via un format d'échange conforme à la norme ISO-2709.
- ✓ Retraitement des données (déposées dans une base intermédiaire de l'Abes) : vérification des codes-barres, des cotes et de la disponibilité (pour l'import en ISO27-09).

Trois agents du SCD, plus particulièrement de l'équipe Koha du SCD, sont mobilisés sur ce chantier. Le logiciel OpenRefine, « logiciel libre et gratuit destiné à nettoyer, préparer, transformer et enrichir des données⁴⁶ », qui s'appuie sur des requêtes SQL comme dans Koha, contribue grandement à l'efficacité du travail de traitement des données : suppression des mots vides pour le titre, harmonisation du format des dates, gestion du format des noms...

Un 1^{er} import (par exemplarisation automatique) porte sur 78 071 exemplaires.

Le 2^e import (en format ISO-2709), en octobre 2019, porte sur 8 781 notices « mémoires et thèses », soit environ 10 000 exemplaires. 2 agents rattachés à la bibliothèque des Fenouillères et le responsable de la qualité des catalogues ont apporté leur appui pour la correction des liens dans les zones d'indexation 600⁴⁷ et 700⁴⁸, notamment au regard des enjeux relatifs à la transition bibliographique. Les notices en arabe seront reprises par le personnel de la MMSH afin d'apporter la translittération sur les zones 200 (titre et mention de responsabilité), 214 (zone de l'édition) et 7XX en priorité. Une fois les zones complétées, le statut des notices sera transformé pour leur permettre d'apparaître à l'OPAC.

À ce jour, il resterait « 75 000 exemplaires (monographies) à traiter par import de notices en ISO-2709⁴⁹ », dont la moitié en arabe.

Bien que les notices en arabe non translittérées ne soient pas visibles dans l'OPAC du Sudoc, Nathalie Savarit, coordinateur Sudoc pour le SCD d'AMU, assure que les retombées sont positives.

La visibilité dans WinIBW permet aux collègues du réseau national de prendre connaissance de cette localisation à la MMSH, d'utiliser les notices pour leur propre visibilité (localisation de leur exemplaire) et de collaborer ainsi à l'amélioration des données en apportant si possible la translittération attendue.

En outre, ces données dans WinIBW peuvent être récupérées par le SIGB du SCD d'AMU, Koha, qui intègre une grande partie des langues non latines. Par

⁴⁶ « Nettoyer et transformer des données avec OpenRefine : des premiers pas aux usages avancés ». Programme de formation animée par Mathieu Saby (Bibliothèque universitaire de l'Université de Nice Sophia Antipolis) [en ligne]. 2018. [consulté le 20 février]. Disponible sur : <<http://urfist.chartes.psl.eu/ressources/nettoyer-et-transformer-des-donnees-avec-openrefine-des-premiers-pas-aux-usages-avances>>

⁴⁷ Point d'accès sujet-Nom de personne.

⁴⁸ Nom de personne (relatif à l'œuvre ou à l'expression).

⁴⁹ Cf. Nathalie Savarit, Coordinateur Sudoc – Administration SIGB Koha catalogue et périodiques, courriel en date du jeudi 20 février 2020.

conséquent, le catalogue du SCD d'AMU est aujourd'hui enrichi de 96 243 exemplaires de la bibliothèque de la MMSH (import, exemplarisation automatique, périodiques et acquisitions courantes) dont 4 593 exemplaires en arabe (translittérés ou non). Toute l'importante communauté d'Aix-Marseille Université peut par conséquent profiter de cet enrichissement, plus particulièrement les étudiants, doctorants, enseignants-chercheurs du département des études moyen-orientales.

Nathalie Savarit note que cette visibilité nouvelle des fonds de la bibliothèque de la MMSH conduit de nouveaux usagers à la MMSH. La circulation de ces usagers est notamment facilitée par l'arrivée, en 2019, de l'Aixpress, une ligne de bus qui circule sur une voie réservée et dessert régulièrement et aisément le quartier Jas de Bouffan où se situe la MMSH, quartier enfin désenclavé grâce à ce nouveau moyen de transport.

Par ailleurs, les agents de la bibliothèque de la MMSH ont bénéficié de formations au catalogage, à la gestion du logiciel Koha, et, plus modestement, à la translittération. Ces formations sont inscrites dans la feuille de route relative à la convention d'association. La bibliothèque bénéficie également de l'expertise des agents du SCD et a aujourd'hui accès à un logiciel libre communautaire qui suit les évolutions contemporaines du signalement des données.

Nathalie Savarit indique également que ce chantier a rouvert la discussion sur la translittération sans que cette dernière ne soit un frein à la production. Le SCD est d'ailleurs membre du GT Translittération dans lequel sont présents la Bulac, la bibliothèque de l'Institut du Monde Arabe, le SCD de Bordeaux Montaigne, ...

Cette mise en réseau via le Sudoc a également permis à la bibliothèque de la MMSH de répondre à l'appel à projets « Rétroconversion », chantier ciblé en cette première année sur les périodiques, pour la création de nouvelles notices et la localisation de la MMSH. Elle permet également d'alléger la masse de travail et d'échanger avec de nouveaux interlocuteurs sur les questions de signalement.

Les échanges interprofessionnels permettent d'aborder la question de la translittération, ainsi que celle du manque de personnel. Les Journées Abes 2019 qui portaient sur la qualité des notices, ont donné l'occasion de réfléchir collectivement aux moyens de mobiliser des professionnels arabisants pour pallier le manque de compétences nécessaires à la mise en œuvre efficiente de la translittération et de la création des autorités afférentes.

2.2 Des ressources numérisées

Les chantiers de numérisation ont été favorables aux progrès en matière de visibilité et en matière d'accès aux fonds (religieux) en arabe. De nombreux documents sont aujourd'hui accessibles grâce au développement de bibliothèques numériques. Comme le souligne Bernard Huchet, dans le chapitre « Numérisation et bibliothèques numériques », de l'ouvrage *Le Métier de Bibliothécaire* :

Une bibliothèque numérique se caractérise moins par son importance en nombre d'articles que par la cohérence et l'ingéniosité de son contenu, par sa pertinence au regard du public visé, par l'efficacité et la clarté de ses points d'accès. L'essentiel

n'est pas la reproduction numérique en soi, mais les facultés inédites qu'apporte l'exploitation de documents numérisés⁵⁰.

Gallica, bibliothèque numérique de la BnF et de ses partenaires, regroupe 6 millions de documents numérisés en ce début 2020. 7 637 manuscrits et 250 livres sont en langue arabe, moins de 0,2% des documents numérisés. Le résultat peut paraître peu important cependant Gallica propose plus de documents en arabe que la bibliothèque numérique mondiale, plus de documents que la bibliothèque (numérique) du Congrès.

Vingt-deux extraits du Coran en langue arabe ont été numérisés dont 20 avec la mention « numérisation effectuée à partir d'un document de substitution ». Les notices, dont certaines en bi-écriture, de la base archives et manuscrits de la BnF (BAM) sont liées aux documents numérisés dans Gallica.

La nouvelle fonctionnalité de Gallica, « le rapport de recherche⁵¹ », qui aide à « améliorer le dépouillement des résultats », n'est pas encore efficace pour une recherche sur les corans (nombreuses vignettes non disponibles). Cette fonctionnalité offre la possibilité de comparer et de travailler sur des séries, demande souvent formulée par les chercheurs.

Comme indiqué plus tôt, les catalogues de la BnF relatifs aux manuscrits arabes et aux manuscrits du Coran sont tous entièrement numérisés. Ces catalogues ne se contentent point de lister les documents mais présentent une description particulièrement détaillée desdits documents. Ainsi le catalogue des manuscrits du Coran établi par François Déroche offre une typologie des écritures qui sert encore aujourd'hui de référence au niveau national et international, comme le montre les exemples ci-dessous tirés de la Cambridge Digital Library et du e-catalogue de la Maison Sotheby, célèbre maison de vente aux enchères américaine :

⁵⁰ Association des bibliothécaires de France, ALIX, Yves (dir.). *Le métier de bibliothécaire*, Paris : Électre-Cercle de la Librairie, 12^e éd., 2010, p. 261.

⁵¹ <<https://gallica.bnf.fr/blog/09012017/nouvelle-fonction-pour-gallica-le-rapport-de-recherche?mode=desktop>>



Figure 2 - al-Qur'ān (MS Add.1116)

(Source : Cambridge Digital Library.
<<https://cudl.lib.cam.ac.uk/view/MS-ADD-01116/1>>)

La notice mentionne :

al-Qur'ān (MS Add.1116)

Fragments of an Abbasid Qur'ān from the 3rd century A.H./ 9th century A.D. (before 262/876), containing verses from the sura Āl 'Imrān (سورة آل عمران). The script seems to correspond to the Abbasid Style D.I as described by F. Deroche⁵².

⁵² <<https://cudl.lib.cam.ac.uk/view/MS-ADD-01116/1>>



Figure 3 - An illuminated Qur'an leaf on vellum, North Africa or Near East, 9th century AD

(Source : *Arts of islamic worlds*, 7 octobre 2015, Sotheby's, Londres, lot n°210.
Disponible en ligne : <<https://www.sothebys.com/en/auctions/ecatalogue/2015/arts-islamic-world-115223/lot.210.html>> [consulté le 6 juin 2020])

Ce document numérisé, pour une présentation de l'œuvre en vue de la vente aux enchères (octobre 2015), est accompagné de la description suivante :

CATALOGUE NOTE

This Qur'an leaf originates from an unusual manuscript which in its entirety must have been of exceptional quality. The execution of the text accords to Déroche's 'group F' in his categorisation of early Arabic scripts used for copying the Qur'an (see F. Déroche, *The Abbasid Tradition*, London, 1992, p.42). The characteristics of this style are a consistent *mashq*, or 'stretching' of the letter forms, which Déroche notes is a feature typical of leaves from Damascus⁵³. [...].

⁵³ *Arts of islamic worlds*, 7 octobre 2015, Sotheby's, Londres, lot n°210. Disponible en ligne : <<https://www.sothebys.com/en/auctions/ecatalogue/2015/arts-islamic-world-115223/lot.210.html>> [consulté le 6 juin 2020].

Parmi les bibliothèques ayant répondu à l'enquête, au moins 3 donnent accès à des documents (religieux) via une bibliothèque numérique.

La bibliothèque numérique de la MMSH, e-Médiathèque⁵⁴, qui assume le choix de proposer des corpus thématiques. Le corpus « Droit musulman » compte 2 documents en arabe, le fonds Arsène Roux compte 7 documents en arabe (dont 1 coran), etc.

La BINA, Bibliothèque numérique aréale de la Bulac, en ligne depuis 2019, est « une bibliothèque numérique rénovée pour diffuser et valoriser les collections patrimoniales et poser un nouveau regard sur des documents souvent méconnus⁵⁵ ». Elle donne accès à la centaine de manuscrits persans et arabes numérisés en 2018.

Numistral⁵⁶ est la bibliothèque numérique patrimoniale de la Bnu, en ligne depuis 2013 ; elle est devenue « portail d'accès aux collections documentaires numérisées des établissements d'enseignement supérieur et de recherche alsaciens (Bnu, Université de Haute Alsace et Université de Strasbourg), ainsi que de leurs partenaires ». Ce portail propose quelques versions numérisées de documents patrimoniaux en langue arabe.

Quel que soit le modèle de bibliothèque numérique, le référencement de la bibliothèque importe tout autant que le référencement des documents, comme le soulignent la direction de la valorisation de l'IST à l'INRA (Versailles) et deux agents de la BSG, dans un article publié dans Les Cahiers du Numérique :

Dans la mesure où il semble que de nombreux internautes utilisent pour leur collecte d'information des moteurs de recherche et ne privilégient que très secondairement l'accès direct aux sites Internet des bibliothèques, des institutions culturelles ou universitaires - quand bien même ils sont parfois parvenus à un degré de notoriété certain auprès du grand public ou de communautés plus restreintes - il est primordial pour les bibliothèques numériques constituées d'être correctement référencées⁵⁷.

2.3 Des métadonnées relatives aux manuscrits arabes numérisés en mode image : l'expérimentation menée à l'Enssib

Les bibliothèques numériques permettent non seulement la valorisation de documents dont l'accès était fortement conditionné, voire non autorisé (au regard de la fragilité de certains documents), mais aussi l'évolution des pratiques de recherche. Les normes de description doivent donc être adaptées au document numérique : date de la première mise en ligne, date de consultation de la ressource qui a servi à créer

⁵⁴ <<https://cinumed.mmsch.univ-aix.fr/emediatheque>>

⁵⁵ <<https://www.bulac.fr/les-collections-en-ligne/collections-patrimoniales-numerisees/>>

⁵⁶ <<https://www.Bnu.fr/fr/services/nos-collections/les-manuscrits-orientaux>>

⁵⁷ ANDRO, Mathieu, CHAIGNE, Marion, SMITH, Franck. « Valoriser une bibliothèque numérique par des choix de référencement et de diffusion. L'expérience de la bibliothèque Sainte-Geneviève » [en ligne]. *Les Cahiers du numérique*, vol. 8, mars 2012, p. 75-90 [consulté le 22 février]. Disponible sur : <<https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-du-numerique-2012-3-page-75.htm?contenu=resume#>>

la notice, logiciel ou navigateur requis pour la consultation, éditions existantes sur d'autres supports, url...

Non seulement une grande attention doit être portée aux métadonnées mais les normes doivent s'adapter. En effet, comme l'écrit Catherine Morel-Pair (service édition numérique de l'INIST), dans un article en date de 2007 :

[L'] évolution crée en parallèle de nouveaux besoins de traitement : comment aider des utilisateurs divers à retrouver l'information pertinente, voire évaluée, dans cet ensemble ? Comment faire évoluer les droits d'usage dans le respect des droits d'auteur et les gérer ; qui est responsable des ressources ? Comment garder la notion de contexte de production, d'intégration de l'objet numérique de base dans un ensemble cohérent situé dans le temps, tout en développant l'interopérabilité des ressources entre elles pour en créer d'autres dans de nouveaux contextes ? Comment garantir l'authenticité et assurer la traçabilité de versions successives ? Et comment rendre les documents pérennes en termes de conservation et d'accessibilité à long terme, alors que machines et logiciels sont eux-mêmes peu pérennes⁵⁸ ?

C'est pourquoi les enjeux relatifs aux métadonnées sont indissociables des réflexions relatives à la numérisation, ainsi qu'à la valorisation des documents numérisés.

À la fin des années 90, début des années 2000, dans le cadre de son travail de recherche, Hala Kaileh s'investit dans la création de métadonnées pour les manuscrits arabes numérisés en mode image, dans le cadre des projets européens DEBORA⁵⁹ et MASTER⁶⁰, ainsi que du projet EAMMS⁶¹. À partir de l'étude de 21 manuscrits en langue arabe (en particulier 8 de la BnF, 1 de la BmL), dont une majorité renvoie à l'islam ou au Coran, du catalogue numérisé de l'exposition *Splendeur et majesté : Corans de la Bibliothèque Nationale*⁶², d'entretiens menés auprès d'une quinzaine de conservateurs ou spécialistes des manuscrits arabes, et enfin d'études relatives à la numérisation, ainsi qu'aux normes d'encodage, Hala Kaileh ambitionne d'« établir un ensemble de métadonnées et DTD⁶³ propres aux manuscrits arabes [...] [pour former] une base pour la description automatique de manuscrits sur format électronique numérisés en mode image⁶⁴ ». L'objectif est de répondre aux « nouvelles pratiques de recherche » induites par l'utilisation de catalogues électroniques.

⁵⁸ MOREL-PAIR, Catherine. Prépublication de « Métadonnées et XML : des standards efficients de l'environnement numérique ». *Ingénierie des systèmes d'information*, vol. 12, n° 2, 2017, p. 9- 39. (ISSN 1633-1311, ISBN 978-2-7462-1913-7). Disponible sur : <<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1842-metadonnees-et-xml-des-standards-efficients-de-l-environnement-numerique.pdf>>

⁵⁹ Digital AccEss to BOOks of the RenAissance.

⁶⁰ Manuscript Access through Standards for Electronic Records.

⁶¹ Electronic Access to Medieval Manuscripts.

⁶² <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6532565x/f1.image>>

⁶³ Définition de Type de Document.

⁶⁴ KAILEH, Hala. *L'accès à distance aux manuscrits arabes numérisés en mode image*, vol. 1. Thèse pour obtenir le grade de Docteur en Sciences de l'Information et de la Communication, Université Lyon II, sous la direction de Richard Bouché, soutenue le 28 janvier 2004, p. 123.

L'enquête menée auprès des chercheurs permet d'identifier les difficultés rencontrées et les besoins des chercheurs qui travaillent sur les manuscrits arabes.

Dans leur recherche, ces derniers sont notamment confrontés au « désordre dans les folios », au « manque de tables des matières et d'index », à une absence de disponibilité ou à la dispersion des manuscrits originaux, à une absence de regroupements thématiques. Les métadonnées élaborées (« 173 champs, dont 73 possèdent en moyenne 2 ou 3 attributs ») visent par conséquent à « faciliter la recherche », « faciliter la comparaison des textes manuscrits », favoriser la « recherche sur le vocabulaire du manuscrit », garantir une bonne « qualité de l'image », et offrir un « catalogue correct et complet ».

À la suite de ce travail de numérisation et de création des métadonnées, une interface a été élaborée par un étudiant de l'IUT Informatique de Lyon 1, dans le cadre d'un stage à l'Enssib en 2003, pour permettre « l'indexation, la recherche et l'affichage de ces documents⁶⁵ ».

La base de données hébergée sur le serveur de l'Enssib et l'interface d'accès aux manuscrits arabes n'ont malheureusement pas été conservés.

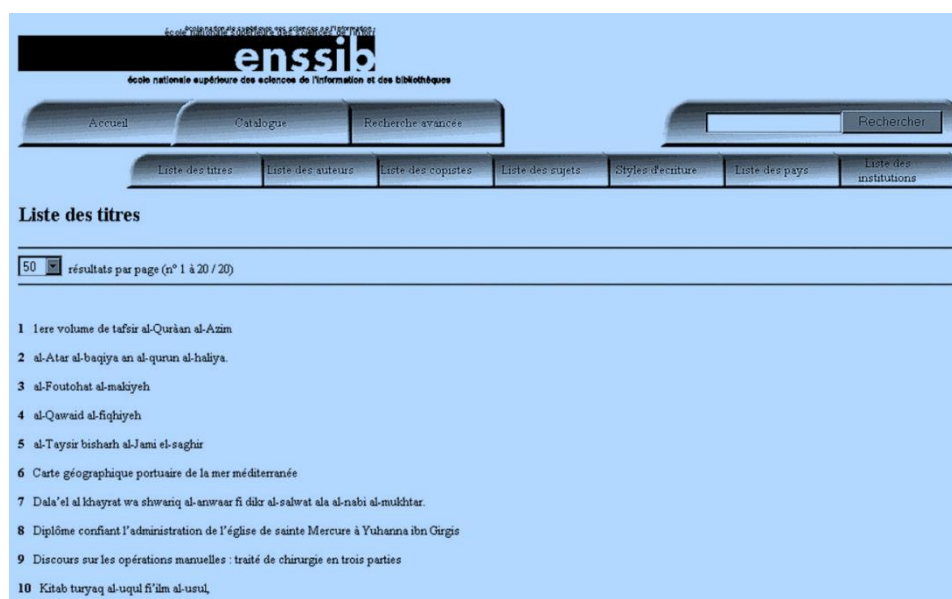


Figure 4 – Interface

(Source : image extraite de la thèse de Hala Kaileh : « L'interface de la recherche simple dans la base de données des manuscrits arabes⁶⁶ »)

Cette question de la numérisation des manuscrits en langue arabe et des métadonnées relatives aux manuscrits en langue arabe numérisés est aussi le sujet de recherche de Alfadoulou Abdoulahi. Ce dernier a soutenu, en novembre 2019, une thèse, sous la direction de Mohamed Hassoun, professeur des universités (Enssib), sur l'archivage électronique et la valorisation des manuscrits arabes de

⁶⁵ KAILEH, Hala. *L'accès à distance aux manuscrits arabes numérisés en mode image*, vol. 1. Thèse pour obtenir le grade de Docteur en Sciences de l'Information et de la Communication, Université Lyon II, sous la direction de Richard Bouché, soutenue le 28 janvier 2004, p. 282.

⁶⁶ *Ibid.*, p. 284.

Tombouctou⁶⁷. L'UNESCO estime que la région de Tombouctou compte près de 60 000 manuscrits, indique Alfadoulou Abdoulahi.

Au regard des difficultés posées par les « standards de métadonnées existants⁶⁸ » (MARC, TEI, Dublin Core, EAD) et de la nécessité de répondre à des besoins spécifiques, les travaux de Alfadoulou Abdoulahi, menés au sein du laboratoire de recherche lyonnais des sciences de l'information et de la communication-ELICO, visent à aboutir à la création d'un « nouveau standard de métadonnées spécifique aux manuscrits arabes numérisés d'Afrique de l'Ouest en général, et ceux de Tombouctou, en particulier⁶⁹ ».

Catalogue papier, catalogue informatisé, base de données, bibliothèque numérique, les fonds en arabe sont bien présents dans les dispositifs de signalement locaux ou nationaux. L'enjeu est aujourd'hui de progresser dans le champ de l'indexation afin de faciliter le repérage de ces fonds, notamment des fonds religieux.

3. LA VALORISATION DES FONDS (RELIGIEUX) EN ARABE :

3.1 Signaler

Sur les 14 bibliothèques interrogées, 5 indiquent que la valorisation passe par le signalement dans le catalogue. À la question, « quelle est la politique en matière de valorisation des fonds en langue arabe ? » elles répondent :

- ✓ « Signalement Sudoc »
- ✓ « Il est valorisé de la même façon que le fonds en caractères latins (mots clés, description bibliographique) »
- ✓ « Catalogage »
- ✓ « [Les] documents [...] ont été signalés dans le Sudoc et le SIGB local entre 2003 et 2009, ceci contribue au rayonnement de ces fonds »
- ✓ « Visibilité sur le Sudoc/conservation »

Pour deux d'entre elles, la numérisation est également un moyen de contribuer à la valorisation de ces fonds. Le PEB est aussi mentionné.

Sur le signalement en ligne des manuscrits orientaux, la Bulac indique explicitement sur la page de présentation du projet que « ce signalement est une première étape de la valorisation de ces manuscrits⁷⁰ ».

Comme un grand nombre de bibliothèques, la Bulac répond à l'une des 4 missions inscrites dans sa charte documentaire⁷¹, « faciliter l'accès à l'information

⁶⁷ ABDOULAH, A. *Contribution à l'archivage électronique et à la valorisation des manuscrits ouest-africains en langue arabe : la numérisation des manuscrits de Tombouctou*. Thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication, laboratoire ELICO, Université Lumière Lyon II, sous la direction de Mohamed Hassoun, Professeur des universités (Enssib), soutenue le 27 novembre 2019.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 165.

⁶⁹ *Ibid.*

⁷⁰ <<https://bulac.hypotheses.org/4890>>

⁷¹ <<https://www.bulac.fr/fileadmin/fichiers/p-collections/Charte-documentaire-Bulac.pdf>>

et à la documentation », en s'appuyant sur un catalogue informatisé, un site web et des ressources électroniques.

Pour ces 5 bibliothèques, le signalement des fonds religieux en arabe, notamment du corpus coranique, ne connaît aucun traitement particulier, excepté pour le catalogue des manuscrits du Coran réalisé par François Déroche, dans les années 1980, et les fiches « Quran » de la Bnu.

Dans le cadre de l'enquête menée, la Bpi attire l'attention sur « une sélection documentaire en salle de lecture, accompagnée d'une bibliographie [...] réalisée sur le vocabulaire religieux » en 2016⁷². Cependant, aucune des ressources proposées n'est en langue arabe.

Il semble néanmoins que les outils traditionnels de signalement ne suffisent point aux chercheurs. Ces outils ne croisent pas suffisamment « gisements documentaires et laboratoires de recherche » d'après une étude commandée par le GIS Collex-Persée⁷³.

En matière de signalement aréal, le GIS MOMM propose la plateforme Defter⁷⁴. Le livre blanc sur la transition numérique et la recherche sur le Moyen Orient et les mondes musulmans la décrit ainsi :

En juin 2016, ayant identifié l'absence d'outil dédié au signalement des archives relatives au Moyen-Orient et aux mondes musulmans conservés en France. InVisu a lancé sous l'égide du GIS MOMM Defter, outil de descriptions bibliographiques archivistes [...] Il l'offre aux institutions démunies de moyens pour signaler en ligne leurs fonds manuscrits (pas d'accès dans Calames par exemple). Cette expérimentation vise à attirer l'attention sur des fonds qui restent peu connus et étudiés et donc de renouveler la recherche. [...] Actuellement Defter compte 37 fonds publiés, 17 institutions impliquées et 6 conventions de contribution⁷⁵.

L'entrée-sujet « Islam » regroupe 3 fonds : des documents (MMSH) du fonds Jean-André Ithier, officier des Affaires Indigènes au Maroc, le fonds (MMSH) Bruno Etienne, anthropologue, islamologue, et le fonds (BnF) Maxime Rodinson, linguiste, islamologue.

Cette volonté de faciliter l'accès aux fonds pour les chercheurs, pour la recherche, est également l'objectif du Réseau Ménestrel⁷⁶. Réseau physique regroupant des chercheurs médiévistes, dans les années 90, il est aujourd'hui un réseau numérique qui associe des professionnels d'horizons divers. Son objectif est de contribuer au signalement de ressources documentaires, pour les étudiants et pour les chercheurs, en proposant un annuaire, des références validées par des enseignants chercheurs ou des personnels des bibliothèques. Aline Bouchard, conservatrice des bibliothèques, co-responsable de l'URFIST de Paris et membre du comité de

⁷² <<https://balises.bpi.fr/religions/le-vocabulaire-religieux>>

⁷³ Six&Dix. *Recueil des attentes et des usages potentiels des responsables documentaires et des communautés de chercheurs, vis à vis d'un outil de cartographie documentaire et scientifique*. Étude pour un outil de cartographie documentaire et scientifique pour le GIS Collex – Persée, octobre 2019.

⁷⁴ <<http://defter.fr/>>

⁷⁵ GIS Moyen-Orient et mondes musulmans. *Vers la science ouverte ? La transition numérique et la recherche sur le Moyen-Orient et les mondes musulmans – État des lieux et perspectives*, GIS MOMM, janvier 2020, p. 47.

⁷⁶ <<http://www.menestrel.fr/?-Reseau-Menestrel-&lang=fr>>

rédaction du Réseau Ménéstrel, explique que l'ambition est de « signaler les ressources de recherche mais aussi les lieux où se font la recherche ».

Dans la rubrique « Thèmes et disciplines », figure une sous-rubrique « Islam médiéval⁷⁷ » dans laquelle les chercheurs Dominique Valérian et Eric Vallet proposent une liste des « lieux et acteurs [nationaux et internationaux] sur l'islam médiéval », des « instruments de travail », des « sources », des listes de « collections et revues en ligne », des « thématiques » et des « ressources pédagogiques ».

Dans le champ des « manuscrits » (sous-rubrique « sources »), Eric Vallet tente de mettre à jour les actualités relatives aux manuscrits islamiques et liste les « catalogues [nationaux et internationaux] interrogeables en ligne⁷⁸ » permettant d'accéder aux fonds de manuscrits islamiques.

Le livre blanc sur la transition numérique et la recherche sur le Moyen-Orient et les mondes musulmans relève « l'expérience du portail Ménéstrel, à la fois répertoire critique de liens plus particulièrement destinés aux étudiants engagés dans de premières recherches sur l'histoire médiévale (incluant une rubrique Islam médiéval)⁷⁹ ».

Le fonctionnement du Réseau Ménéstrel est également l'un des huit exemples approfondis développés par l'étude commandée pour le GIS CollEx-Persée sur « les attentes et les usages potentiels des responsables documentaires et des communautés de chercheurs, vis-à-vis d'un outil de cartographie documentaire et scientifique⁸⁰ ». La Bulac est aussi citée dans cette étude, pour le champ des études aréales, au regard de la cartographie des fonds réalisée par l'établissement et sa contribution à la plateforme Defter.

3.2 Exposer

Seules 4 bibliothèques évoquent l'exposition comme moyen (éventuel) de valoriser les fonds (religieux) en arabe, sans donner d'exemple précis.

Pour mémoire, en 1987, l'exposition « Splendeurs et Majesté - Corans de la Bibliothèque Nationale » fait date. Paul Carton, alors Président de l'Institut du Monde Arabe, qualifie cet événement de « déploiement unique de manuscrits prestigieux du Coran, puisqu'ils s'échelonnent sur quelques dix siècles de l'Espagne à l'Inde musulmane⁸¹ ».

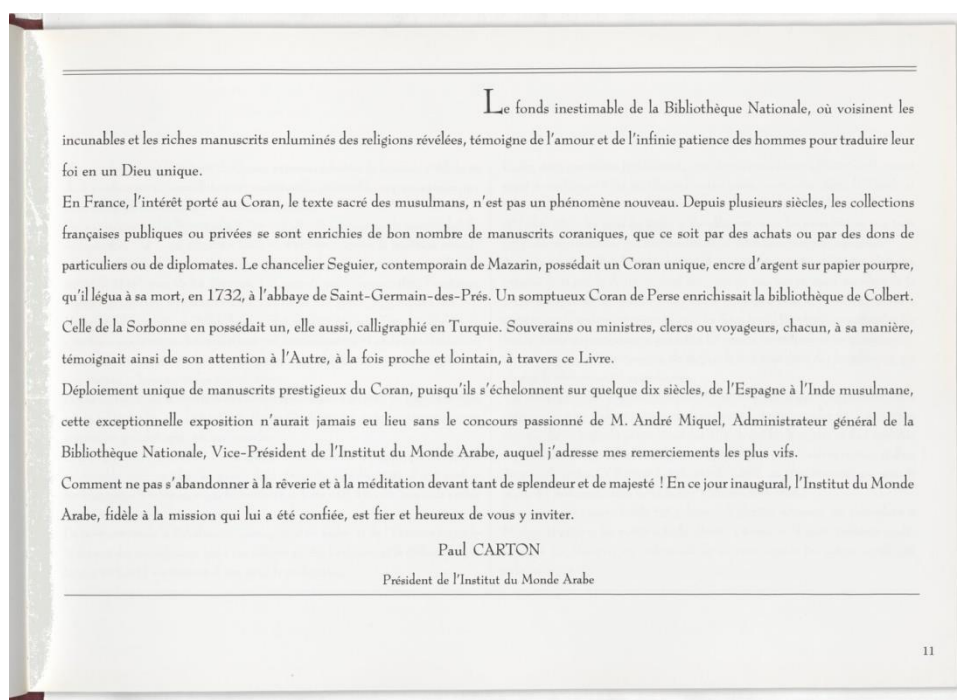
⁷⁷ <<http://www.menestrel.fr/?-Islam-medieval-&lang=fr>>

⁷⁸ <<http://www.menestrel.fr/?-Manuscrits-1575-&lang=fr>>

⁷⁹ GIS Moyen-Orient et mondes musulmans. *Vers la science ouverte ? La transition numérique et la recherche sur le Moyen-Orient et les mondes musulmans – État des lieux et perspectives*, GIS MOMM, janvier 2020, p. 39.

⁸⁰ Six&Dix, *Recueil des attentes et des usages potentiels des responsables documentaires et des communautés de chercheurs, vis à vis d'un outil de cartographie documentaire et scientifique*. Étude pour un outil de cartographie documentaire et scientifique pour le GIS CollEx – Persée, octobre 2019.

⁸¹ Institut du Monde Arabe, Bibliothèque Nationale, *Splendeurs et Majesté - Corans de la Bibliothèque Nationale* [en ligne]. Paris : Éd. Pierre Anglade. IMA-BN, 1987 [consulté le 22 février]. Disponible sur : <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6532565x/f19.image>>



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Figure 5 – Splendeur et majesté : Corans de la Bibliothèque nationale : [exposition, Paris, Institut du monde arabe, 1987]

(Source : capture d'écran - page d'accueil de l'exposition virtuelle – gallica.bnf.fr / BnF
 <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6532565x/f19.image>>)

En 2015, la Bulac a proposé une exposition relative aux manuscrits ibadites. « L'exposition présente une sélection de textes théologiques ibadites rédigés au XIX^e ou au début du XX^e siècle qui soulignent l'originalité de l'interprétation ibadite de l'Islam⁸² ».

La Bnu propose une exposition permanente composée de deux vitrines. Une première est « consacrée entièrement aux fragments en arabe issus des collections égyptologiques de la Bnu⁸³ », la seconde « présente deux manuscrits emblématiques du monde arabe et persan⁸⁴ ».

À côté de ces expositions physiques peuvent être également signalées des expositions virtuelles.

L'exposition de la BnF « Thora Bible Coran - Livres de parole⁸⁵ » est encore accessible en ligne. Le portail ne se contente pas d'exposer des documents numérisés extraits de Gallica, il propose également « des dossiers et des portails pédagogiques qui s'adressent à un large public et qui sont diffusés sur son site internet et sur Éduthèque, le portail des ressources pédagogiques de l'Éducation nationale ».

⁸² <<https://bulac.hypotheses.org/4348>>

⁸³ Réponses de la Bnu à l'enquête Sphinx.

⁸⁴ *Ibid.*

⁸⁵ <<http://expositions.bnf.fr/parole/index.htm>>



Figure 6 - Exposition de la BnF « Thora Bible Coran - Livres de parole »

(Source : capture d'écran du portail de l'exposition de la BnF
 <<http://expositions.bnf.fr/parole/index.htm>>)

L'exposition itinérante de la MMSH, « Des manuscrits entre traces et effacement » qui présente les manuscrits berbères et arabes du fonds Arsène Roux, a fait l'objet d'une version numérique⁸⁶.



Figure 7 – Exposition itinérante de la MMSH « Des manuscrits entre traces et effacement »

(Source : capture d'écran de la emediatheque de la MMSH
 <<https://emediatheque.mmsh.univ-aix.fr/emedpub/Expositions/Roux-Manuscrits/index.html>>)

⁸⁶ <<https://emediatheque.mmsh.univ-aix.fr/emedpub/Expositions/Roux-Manuscrits/index.html>>

Parmi les 193 photographies réparties en trois catégories (« couverture », « effacement », « graphies »), 104 documents sont en arabe dont 21 documents religieux (*fiqh* essentiellement).

3.3 Participer à la recherche académique

Trois bibliothèques évoquent l'organisation de conférences et/ou de colloques, sans donner d'exemples précis.

Une quatrième, la Bnu, est impliquée dans de nombreuses publications scientifiques, ainsi que dans de nombreux projets scientifiques, notamment le récent projet *Alterity's patrimony. Islamic arts and material cultures in Strasbourg's heritage collections, their history and cultural context* (ALTERPATRI), financé par un programme ANR-DFG⁸⁷.

Par ailleurs, des bibliothèques peuvent être membres de la TIMA (*The Islamic Manuscript Association*), l'Association des manuscrits islamiques⁸⁸. Cette association organise des colloques ou conférences pour valoriser les pratiques en matière de gestion et de conservation des manuscrits islamiques, ainsi que pour favoriser les échanges de pratiques et/ou de connaissances.

Du 13 au 16 septembre 2020, à Alexandrie en Égypte, la TIMA accueillera un cycle de conférences sur les « Manuscrits en caractères arabes en Afrique ». L'une des 6 tables rondes sera consacrée à la question du catalogage. En 2014, pour l'anniversaire des 10 ans de l'association, le département des manuscrits orientaux de la BnF était présent pour cette conférence dont le thème était « Manuscrits et conflits⁸⁹ ».

La chaire du Collège de France, Histoire du Coran : Texte et transmission, dirigée par François Déroche, propose également des conférences dans lesquelles les bibliothèques peuvent être invitées à présenter leurs fonds.

En 2015, Marie-Geneviève Guesdon (département des manuscrits orientaux de la BnF), fait un exposé sur les manuscrits islamiques présents dans les bibliothèques françaises autres que la BnF⁹⁰. Elle signale les outils suivants (sans négliger de pointer les insuffisances ou erreurs en matière d'identification, de description ou de mise à jour) :

- ✓ La bibliographie de catalogues *World Survey of Islamic Manuscripts* (1992) et les compléments à *World Survey of Islamic Manuscripts*.
- ✓ CCFr
- ✓ Calames : 407 documents en arabe.
- ✓ Initiales (IRHT) : 19 documents en arabe.
- ✓ Les notices de G. Vajda (sur les fonds de Draguignan, Hyères, Montpellier, Nancy).
- ✓ Catalogue de la Bulac et Blog « Le Carreau de la Bulac ».

⁸⁷ Agence nationale de la Recherche - Deutsche Forschungsgemeinschaft.

⁸⁸ <<http://www.islamicmanuscript.org/home.aspx>>

⁸⁹ <http://actions-recherche.bnf.fr/BnF/anirw3.nsf/IX01/A2014000345_10eme-conference-de-tima-the-islamic-manuscript-association-cambridge>

⁹⁰ <<https://www.college-de-france.fr/site/francois-deroche/symposium-2015-12-07-10h30.htm>>

- ✓ Des catalogues imprimés : Aix-en-Provence (le fonds de Arsène Roux), Bibliothèque du Quai Branly (2001-2002), BM de Caen (2008) et BM de Toulouse (2014).
- ✓ Bases d'images : IRHT (base Médium, BVMM), Bibliothèque d'images des manuscrits médiévaux, base E-corpus (développé en 2009).
- ✓ Documents présents dans des musées difficiles à identifier car il n'existe pas de catalogues.

Après avoir recensé les outils, elle localise précisément chacun des 22 corans maghrébins relatifs à la période donnée, XI^e-XVII^e s., en étendant aux manuscrits dont la date n'est pas précisément établie. Ce nombre de 22 (ou 36 si extension à des manuscrits non ou mal datés) manuscrits répartis sur le territoire métropolitain est quasiment aussi important que le nombre de corans présents à la BnF.

Participer aux conférences de la TIMA ou du Collège de France implique d'être engagé dans une démarche qui ne relève pas exclusivement de la transmission d'information mais aussi de la participation à la recherche et à ses évolutions.

Cette collaboration à des projets de recherche, dans le cadre d'une politique de valorisation des fonds (religieux en arabe), est mentionnée par la Bulac, par la BnF et par la Bnu.

La BnF est en effet engagée dans le projet PhasIF⁹¹ (patrimoine manuscrit Philosophique Arabe et Syriaque en Ile-de-France et ailleurs), et la Bulac est à l'initiative du projet Mistara⁹² (Onomastique arabe et métadonnées des langues à écriture arabe dans les référentiels en ligne).

4. EN RÉSUMÉ...

Les progrès techniques et technologiques, notamment ceux réalisés depuis les années 2000 dans le champ de l'informatique documentaire, sont favorables à l'amélioration de la connaissance et du signalement des fonds (religieux) en langue arabe. Ces progrès permettent souvent aussi de conserver la langue originale dans les opérations de signalement et de recherche.

Comme l'indique Hala Kaileh, les catalogues en ligne facilitent :

- ✓ « Le travail des chercheurs en permettant la localisation à distance des livres et/ou des collections dans une ou plusieurs bibliothèques ».
- ✓ La tâche des catalogueurs.
- ✓ Le prêt entre bibliothèques (PEB).
- ✓ L'échange des notices entre les bibliothèques qui utilisent la même norme de catalogue⁹³ ».

⁹¹ <<http://phasif.fr/>>

⁹² <<https://www.collexpersee.eu/projet/mistara/>>

⁹³ KAILEH, Hala. *L'accès à distance aux manuscrits arabes numérisés en mode image*, vol. 1. Thèse pour obtenir le grade de Docteur en Sciences de l'Information et de la Communication, Université Lyon II, sous la direction de Richard Bouché, soutenue le 28 janvier 2004, p. 294.

Les bibliothèques numériques, comme Gallica, la BINA, la e-médiathèque de la MMSH et Numistral permettent d'accéder à distance à des documents ou à des fonds en quelques clics sans requérir d'autorisations de consultations.

Cependant, le signalement reste partiel au niveau national. Il est encore trop hétérogène (bi-écriture non systématique, indexation peu enrichie, autorités non créées), il n'y a pas de consensus sur la nécessité de la translittération, et certains fonds importants sont absents des grands catalogues nationaux (SIGB non compatibles UNICODE, opération de rétroconversion toujours en cours, fonds non catalogués).

Le CCFr n'a pas été mentionné car il « ne représente pas forcément l'état le plus avancé du catalogage des manuscrits arabes⁹⁴ » : « fonds peu étudiés », « indications très très rapides », « des corans qui n'en sont pas », « des ouvrages identifiés comme des prières qui sont des corans », « des types d'écriture qui ne sont pas identifiés », « [des] mises à jour [...] [qui] n'ont pas forcément été intégrées ».

En outre, si les fonds en arabe sont davantage valorisés, la distinction des types de documents n'est pas, quant à elle, toujours efficiente pour la recherche. Excepté pour le Coran, l'ensemble du corpus coranique (sunna, hadiths, fiqh, livres de prières...) ne constitue jamais un corpus à part entière, ni même une entrée thématique.

Par ailleurs, de nombreuses ressources, particulièrement des ressources électroniques, sont encore manquantes : documents non numérisés comme *la Revue des études islamiques*, revue « importante dans l'histoire des études françaises sur l'Islam au XX^e siècle⁹⁵ », ou le *Journal d'histoire du soufisme*. C'est pourquoi le GIS MOMM appréhende la question des bibliothèques numériques comme « un vaste chantier inachevé⁹⁶ », au regard également de l'absence d'un signalement national unifié des ressources numériques :

Le signalement catalographique des ressources documentaires en langues du Moyen-Orient conservées dans des établissements français donne une image du caractère limité de ces ressources et des difficultés de leur visibilité pour les chercheurs à partir des outils en ligne⁹⁷.

Les chantiers initiés et menés avec succès (bi-écriture dans le Sudoc, puis dans Calames, numérisation, valorisation à travers des bibliothèques numériques, acquisition de ressources numériques spécifiques aux études en islamologie, création de portails documentaires...) montrent la capacité des professionnels des bibliothèques à adapter pratiques et moyens documentaires aux évolutions de la recherche.

⁹⁴ GUESDON, Marie-Geneviève. « Corans maghrébins copiés du XII^e au XVII^e s. conservés dans les bibliothèques de France autres que la BNF » [en ligne]. Colloque « Le texte coranique et son contexte : le cas de l'Occident musulman (XII^e-XVII^e s.), Collège de France, Histoire du Coran : Texte et transmission, 7 décembre 2015 [consulté le 21 février]. Disponible sur : <<https://www.college-de-france.fr/site/francois-deroche/symposium-2015-12-07-10h30.htm>>

⁹⁵ GIS Moyen-Orient et mondes musulmans. *Vers la science ouverte ? La transition numérique et la recherche sur le Moyen-Orient et les mondes musulmans – État des lieux et perspectives*, GIS MOMM, janvier 2020, p. 23.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 39.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 40.

Néanmoins, au regard des compétences requises pour la gestion de fonds (religieux) en arabe, le développement efficient du signalement et de la valorisation est nécessairement affecté par le manque de personnels.

PARTIE 2 : DES COMPÉTENCES LINGUISTIQUES, EXTRALINGUISTIQUES, ISLAMOLOGIQUES ET TOUT TERRAIN

« Pour comprendre il faut lire et pour lire il faut comprendre »

Proverbe

Le catalogage multi-écritures est une avancée majeure pour les bibliothèques qui peuvent ainsi signaler les documents en caractères non latins dans les SIGB. Cependant la saisie en langue originale doublée de la saisie romanisée est confrontée à de sérieuses difficultés pour certaines langues, dont les langues en caractères arabes.

Ce catalogage bi-écritures consiste à recourir à la translittération. Celle-ci ne doit être confondue ni avec la transcription (qui regarde la prononciation), ni avec la traduction (qui regarde le sens). Dans un article sur la translittération, Jean Meyriat, spécialiste en documentation et sciences de l'information, compile les données de différentes normes et donne la définition suivante : « [un] système de conversion [qui] repose nécessairement sur les conventions orthographiques de la langue de conversion. La translittération est l'opération qui consiste à représenter les caractères d'une écriture alphabétique ou syllabique par les caractères d'un alphabet de conversion. En principe, cette conversion doit se faire caractère par caractère⁹⁸ ».

Malgré les progrès, les difficultés rencontrées pour la translittération arabe entraînent une « cacographie », pour reprendre l'expression utilisée par Emmanuelle Perrin, ingénieur d'études Lettres-SHS à l'IHRIM (Université Lyon 2). Jusqu'à ce jour, la translittération arabe ne cesse de susciter des débats au sein de la profession, ainsi qu'au sein de la communauté des chercheurs, au regard des difficultés qu'elle soulève « pour la recherche d'informations, le traitement documentaire et l'interopérabilité des données⁹⁹ ».

D'une part, la langue arabe est une langue parmi une diversité de langues qui emploient les caractères arabes ; il faut donc éviter les confusions. D'autre part, la langue arabe, elle-même, est également riche d'une diversité de variantes, comme l'explique Francesco Binaghi, maître de conférences en langues et littératures arabes, auteur de différents articles sur l'histoire, l'évolution et les formes de langue arabe, pour l'IMA :

Les locuteurs alternent souvent l'utilisation de l'arabe standard et du dialecte à l'intérieur d'un même discours, voire dans la même phrase. Cette alternance finit ainsi par donner naissance à de

⁹⁸ MEYRIAT, Jean. « La Translittération en question ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1993, n° 5, p. 69-71 (ISSN 1292-8399). Disponible sur : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1993-05-0069-019>>

⁹⁹ PERRIN, Emmanuelle. « Signifiants et signifié : la translittération de la langue arabe ». BARTHELEMY, Guy, CASAJUS, Dominique, LARZUL, Sylvette, VOLAIT, Mercedes. *L'Orientalisme après la Querelle. Sur les pas de François Pouillon*. Karthala, 2016. (ISBN 9782811117092). Disponible sur : <<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01411439/document>>

nouvelles variétés mixtes d'arabe, intermédiaires entre le standard et le dialecte¹⁰⁰.

Cette appréhension des divers aspects de la langue implique que les compétences nécessaires au bon signalement des données en arabe ne se réduisent point à des compétences linguistiques. Les entretiens et l'enquête menés montrent que l'acquisition de connaissances dans des domaines connexes est tout aussi indispensable que la maîtrise de la langue.

1. LA TRANSLITTÉRATION ARABE : PLURALITÉ DE RÈGLES ET ABSENCE DE CONSENSUS

1.1 La singularité de la langue arabe

Les rencontres organisées par la section « catalogage » de l'Ifla, à Istanbul en 1995, portent sur les enjeux de la diversité des écritures, la diversité des langues et la diversité des caractères « *for the Online Environnement*¹⁰¹ » (« environnement numérique »). À cette occasion, Charlotte Wien, de l'université de Odense (Danemark), présente les 9 difficultés « techniques » et « linguistiques » soulevées par la langue arabe malgré :

¹⁰⁰ BINAGHI, Francesco. « Quelles différences fait-on entre arabe standard et dialecte ? » [en ligne]. Web doc *Vous avez dit arabe ?* Thème « Langue et Écriture ». Institut du Monde Arabe, 2018 [article consulté le 24 février 2020]. Disponible sur : <<https://vous-avez-dit-arabe.webdoc.imarabe.org/langue-ecriture/quel-arabe-parles-tu/quelles-differences-fait-on-entre-arabe-standard-et-dialecte-1>>

¹⁰¹ IFLA. *Multi-script, multilingual, multi-character issues for the online environment : proceedings of a workshop sponsored by the Ifla section on Cataloging, Istanbul, Turkey, August 24, 1995*, Ifla publications. München, 1998.

« computer systems that work with the Arabic script [...] various set for Arabic [...] ASMO [...] Unicode, and the International Organization for Standardization's ISO 10646¹⁰² » :

- ✓ « 43 characters values are needed in order to express the different values of the Arabic alphabet¹⁰³ »
- ✓ « the writing direction¹⁰⁴ »
- ✓ « the graphical expression¹⁰⁵ »
- ✓ « the numerals¹⁰⁶ »
- ✓ « the lack of vowels in most written texts¹⁰⁷ »
- ✓ « the so-called roots and patterns [...] if the words are given in isolation, there is no way of knowing the exact meaning¹⁰⁸ »
- ✓ « the so-called weak radicals¹⁰⁹ »
- ✓ « the case endings not written in a modern text -- due to the fact that they are indicated as diacritic marks¹¹⁰ »
- ✓ « the orthography of Arabic [...] in Arabic some particles as well as the definite article are written without separators¹¹¹ »

« les systèmes informatiques qui fonctionnent avec les scripts arabes [...], les différents jeux d'arabe [...] pour Unicode, et l'ISO 10646 » :

- ✓ « 43 caractères sont nécessaires pour exprimer les différents sens de l'alphabet arabe »
- ✓ « Le sens de l'écriture »
- ✓ « L'expression graphique »
- ✓ « Les nombres »
- ✓ « Le peu de voyelles dans la plupart des textes écrits »
- ✓ « Les « racines et les structures [...] si les mots sont isolés, il n'y a aucune façon de comprendre le sens exact »
- ✓ « Les « racines faibles »
- ✓ « Les marques de cas qui ne sont pas écrites dans les textes modernes – parce qu'elles sont indiquées comme des marques diacritiques »
- ✓ « L'orthographe de l'arabe [...] : en Arabe, certaines particules et les articles définis sont écrits sans espace »

Malgré les progrès techniques et technologiques réalisées, ces pierres d'achoppement sont reconnues par l'ensemble des acteurs rencontrés dans le cadre de cette étude.

La vocalisation et la question de l'onomastique (non listée par Charlotte Wien) ont été particulièrement évoquées lors des entretiens.

Dans le cadre de sa thèse, *Le traitement automatique de l'arabe dialectalisé : aspects méthodologiques et algorithmiques*, Houda Saadane, aujourd'hui ingénieure en informatique linguistique, distingue la « translittération des entités nommées¹¹² ». Elle prend comme exemple le fort taux de prénoms arabes « formés en intégrant l'un

¹⁰² *Ibid.*, p. 26.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 27.

¹⁰⁴ *Ibid.*

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 28.

¹⁰⁶ *Ibid.*

¹⁰⁷ *Ibid.*

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 29.

¹⁰⁹ *Ibid.*

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 30.

¹¹¹ *Ibid.*

¹¹² SAADANE, Houda. *Le traitement automatique de l'arabe dialectalisé : aspects méthodologiques et algorithmiques* [en ligne]. Thèse de doctorat en Informatique et sciences du langage, Université Grenoble Alpes, sous la direction de Mathieu Guidère, soutenue le 14 décembre 2015 [consulté le 24 février 2020]. Disponible sur : <<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01692998/document>>

des noms d'Allah (il y en a 99) » et assure que les combinaisons possibles sont « strictement réglée » et qu'il est nécessaire de prendre en compte cette dimension symbolique importante.

Emmanuelle Perrin, dans son article sur la translittération arabe, insiste justement sur la multiplicité des résultats différents lorsqu'une recherche est effectuée sur des noms propres de lieux ou figures historiques comme « Ibn Ṭūlūn », « Muhammad » ou encore « Qāyṭbāy ».

La complexité relative à l'indexation des noms propres en arabe a été identifiée depuis longtemps par les bibliothécaires. Un mémoire réalisé dans le cadre de la formation proposée par l'École nationale supérieure des bibliothécaires (E.N.S.B.) en 1978, est consacré à cette question. Les auteurs, Mohamed Aissaoumoussa et Zahia Fellah, décrivent « les changements subis par le nom arabe » au cours de l'histoire, ainsi que la dimension symbolique de ces changements (« sur un total de 618 noms, 492 - soit 79 % des noms sont liés à l'histoire de l'Islam ou à la religion en général¹¹³ »). Ensuite, ils étudient « les diverses méthodes employées » pour le « choix de la vedette-auteur arabe », aussi bien pour les noms anciens que pour les noms modernes :

Nous avons constaté la nécessité de soulever les problèmes concernant le choix de la vedette-auteur arabe, considéré jusqu'à présent comme difficile, en raison de l'inexistence de "règles uniformes" adoptées par tous les bibliothécaires du Monde Arabe. Ceux-ci se bornent, soit à suivre des méthodes anciennes inadaptées à l'essor actuel de la bibliothéconomie, soit à appliquer arbitrairement les règles employées par les bibliothécaires du Monde occidental¹¹⁴.

Quarante années plus tard, la singularité de cette onomastique est toujours à l'ordre du jour. En 2012, Hela Fehri, dans sa thèse en vue de l'obtention du titre de docteur en sciences du langage (Université de Franche-Comté) et du titre de docteur en informatique (Université de Sfax, Tunisie¹¹⁵), dresse une typologie des entités nommées arabes, en vue d'un traitement informatique permettant la reconnaissance automatique de ces entités. Elle relève que :

Le nom arabe peut être composé par différentes parties qui varient d'un pays à un autre et leur ordre n'est pas systématiquement observé¹¹⁶.

En effet, elle montre, comme Mohamed Aissaoumoussa et Zahia Fellah, que l'entité peut contenir, en plus du patronyme et du prénom, le surnom, le nom de filiation, le gentilé et le titre. Une même entité peut comprendre l'ensemble de ces éléments ou certains des éléments donnés :

¹¹³ AISSAOU MOUSSA, Mohamed, FELLAH Zahia. *Le nom arabe : onomastique et catalographie* [en ligne]. Mémoire réalisé sous la direction de M. Merland. École nationale supérieure des bibliothécaires, 1978, p. 8 [consulté le 25 février 2020]. Disponible sur : <<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/63002-nom-arabe-onomastique-et-catalographiememoire.pdf>>

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 1.

¹¹⁵ FEHRI, Hela. *Reconnaissance automatique des entités nommées arabes et leur traduction vers le français*. [en ligne]. Linguistique, Université de Franche-Comté, 2012, français. [consulté le 25 février]. Disponible sur : <<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01371961/document>>

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 29.

Ces variations indiquent qu'il n'existe pas de règles strictes pour la formation d'un nom d'une personne. Ceci montre aussi qu'un même nom d'une personne peut exister sous différentes formes¹¹⁷.

Cette complexité inhérente à la langue arabe a pour conséquence de ralentir le temps de catalogage : il faut deux fois plus de temps pour cataloguer un ouvrage en arabe qu'un ouvrage en caractères latins. Contrairement à son objectif, la translittération ne semble pas faciliter le travail des bibliothécaires. Les entretiens conduits confirment ce constat.

1.2 Une multiplicité de règles de translittération

Dès les années 60, les limites de la translittération, qui se développe depuis le XVIII^e siècle pour la langue arabe, sont pointées. Le linguiste et islamologue Maxime Rodinson, explicite les principales difficultés de la translittération arabe :

Le principe « un seul signe pour un seul phonème ou pour une seule lettre » aboutit à une conséquence grave. En effet, l'alphabet latin ne possède que vingt-six lettres. Rares sont les langues qui possèdent si peu de phonèmes, rares les écritures qui possèdent si peu de signes. Dès lors, il n'est qu'une solution : augmenter ce nombre de vingt-six par des artifices qui peuvent se ramener à deux espèces : ajouter des signes adventices sur, sous ou dans les lettres (comme a fait le français lui-même en mettant des « accents » sur l'e, l'a, l'u) ou les déformer (comme ont fait les écritures latines médiévales en créant le j à partir du i). Tout cela est très faisable théoriquement, mais aboutit à une graphie encombrée de signes étranges pour l'usager courant, avec des caractères qu'on ne trouve pas dans les casses des imprimeurs normaux, ni sur le clavier des machines à écrire. Difficiles à reproduire, leur aspect inhabituel peut rebuter le lecteur. Au surplus, leur interprétation suppose la connaissance d'un tableau de correspondance que le lecteur moyen ne connaît pas¹¹⁸.

Plus de soixante ans plus tard, le livre blanc sur la transition numérique et la recherche sur le Moyen-Orient et les mondes musulmans, le GIS MOMM pointe également les faiblesses de la translittération :

La question du signalement en double écriture continue de faire débat : la norme ISO employée en Europe continentale reste peu lisible pour les chercheurs et ne parvient pas à être produite par une translittération automatisée, tandis que les pays anglo-saxons

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 32.

¹¹⁸ RODINSON, Maxime. « Les Principes de la translittération, la translittération de l'arabe et la nouvelle norme de l'ISO ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1964, n° 1, p. 1-24. (ISSN : 1292-8399). Disponible sur : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1964-01-0001-001>

Partie 2 : Des compétences linguistiques, extralinguistiques, islamologiques et tout terrain

produisent des notices en norme ALA [...] La conversion de la norme ALA vers la norme ISO n'est pas automatisable¹¹⁹.

Les deux normes sur lesquelles le GIS appelle l'attention ne sont pas les seules qui existent. Une dizaine de normes relative à la translittération est inscrite dans le paysage, dont les plus connues sont, par ordre chronologique :

- ✓ EI : Encyclopédie de l'Islam (1960)
- ✓ ISO/R 233 : système international pour la translittération des caractères (1961)
- ✓ UNO : norme établie par un groupe d'experts des Nations Unies chargés de travailler sur les noms de lieux (1972)
- ✓ DIN-31635 : norme établie par le Deutsches Institut für Normung (1982)
- ✓ ISO 233 : organisation internationale de normalisation (1984)
- ✓ ALA : norme établie par l'America Library Association (1997)

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des écarts qui peuvent exister entre l'application de différentes normes.

¹¹⁹ GIS Moyen-Orient et mondes musulmans. *Vers la science ouverte ? La transition numérique et la recherche sur le Moyen-Orient et les mondes musulmans – État des lieux et perspectives*, GIS MOMM, janvier 2020, p. 41.

Lettre	Unicode	Nom	API	ALA-LC	Wehr ¹	DIN	GENUNG 1972	GENUNG 2017	ISO	-2	SAS ²	BATR	ArabTeX	chat ³
ء	0621	hamza	ʔ		ʔ				ʔ		ʔ		ʔ	2
ا	0627	alif	a:			a					ā	aa / A	A	a/e/é
ب	0628	bā'	b						b					
ت	062A	tā'	t						t					
ث	062B	thā'	θ	th	t		th		t	ç	c	_t	s/th	
ج	062C	jīm	ḏ̣, g, ʒ	j	ǧ		j		ǧ	ȳ	j	ʿg	j/g/dj	
ح	062D	ḥā'	h		ḥ		ḥ		ḥ		H	.h	ʔ	
خ	062E	khā'	x	kh	k	ḫ	kh		ḫ	j	K	_h	kh/ʔ/5	
د	062F	dāl	d						d					
ذ	0630	dhāl	ḏ	dh	d		dh		ḏ		z'	_d	z/dh/th	
ر	0631	rā'	r						r					
ز	0632	zayn/zāy	z						z					
س	0633	sīn	s						s					
ش	0634	shīn	ʃ	sh	š		sh		š	x	ʃs		sh/ch	
ص	0635	ṣād	s'		ṣ		ṣ		ṣ		S	.s	s	
ض	0636	ḍād	d'		ḍ		ḍ		ḍ		D	.d	d/dh/z	
ط	0637	ṭā'	t'		ṭ		ṭ		ṭ		T	.t	t/6	
ظ	0638	ẓā'	ḏ', z'		ẓ		ẓ		ẓ		Z	.z	z/dh/6'	
ع	0639	'ayn	ʕ		ʕ		ʕ		ʕ		E	˘	3	
غ	063A	ghayn	ɣ	gh	ǧ	ǧ	gh		ǧ	ǧ	g	-g	gh/3'	
ف	0641	fā'	f						f					
ق	0642	qāf	q					q					2/9/g/q/qu	
ك	0643	kāf	k						k					

Figure 8 – Tableau de comparaison des normes de translittération arabe

(Source : captures d'écran Wikipédia

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Romanisation_de_l%27arabe#Tableau_de_comparaison>)

Partie 2 : Des compétences linguistiques, extralinguistiques, islamologiques et tout terrain

Certes, les écarts ne paraissent pas importants, néanmoins comme le rappelle Philippe Chevrant-Breton (département Littérature et Art à la BnF) :

Ce sont des différences d'apparence minime, et tout arabisant reconnaîtra le titre qui l'intéresse sous ces diverses formes. Mais cette situation est très handicapante dans la perspective de mise en commun des ressources bibliographiques à l'échelle européenne : dans ces conditions, pour un utilisateur qui aurait recours à un portail d'interrogation simultanée Z 39-50 afin de connaître la diffusion d'un ouvrage arabe dans les bibliothèques d'Europe, le critère titre est impraticable¹²⁰.

L'enquête rend compte de cet éclatement des pratiques. Sur les 14 établissements interrogés, 4 déclarent utiliser la norme ISO, 9 ne répondent pas à la question (notices importées, translittération non usitée car catalogage en arabe, questionnaire non renseigné...), et 1 déclare utiliser « la norme de la Bulac » qui, comme toutes les bibliothèques du réseau Sudoc, utilise ISO.

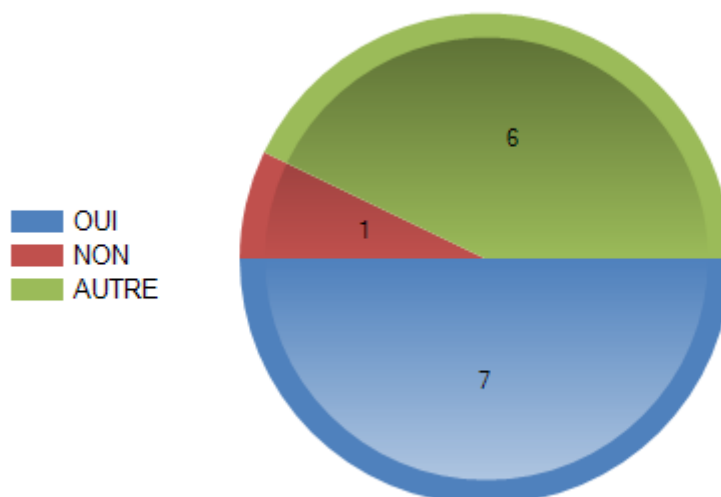


Figure 9 - La description des documents est-elle effectuée en bi-écriture ?

Réponses effectives : 14

Non-réponse(s) : 0

Taux de réponse : 100%

Modalité la plus citée : OUI

(Source : extraction enquête Sphinx menée du 27 janvier au 27 février 2020)

Du côté des chercheurs interrogés qui translittèrent, les pratiques sont plus hétérogènes. Soit ils utilisent la norme de la revue REMM ou celle de la revue *Arabica*¹²¹, revue scientifique de référence dans le champ des études orientales. Soit

¹²⁰ CHEVRANT-BRETON, Philippe. « Rendre lisible l'illisible-Esquisse d'un état de l'art en matière de translittération, transcription, romanisation, et autres conversions d'écritures » [en ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 52, n° 3, Paris, 2007, p. 34 [consulté le 24 février 2020]. Disponible sur : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-03-0029-005.pdf>>

¹²¹ « Fondée en 1954 par Évariste Lévi-Provençal en tant qu'organe des arabisants français, *Arabica* (ARAB) est aujourd'hui une revue scientifique pluridisciplinaire, avec comité de lecture international représentant les divers domaines de recherche. Consacrée aux langues, littératures, histoires, systèmes de pensée et civilisations du monde arabophone aussi

ils utilisent une version simplifiée de cette norme dite « Arabica », notamment pour les articles dits de vulgarisation scientifique.

La norme évoquée par les chercheurs, la « translittération Arabica », est souvent assimilée à la norme DIN-31635. Elles se distinguent cependant sur différents points, sur le traitement de l'article *al-* notamment. Le respect des règles de cette translittération définie par la revue *Arabica*, conditionne la publication :

Tous les manuscrits doivent être dans leur forme définitive à tous égards. Ils ne peuvent être remaniés après acceptation. Les éditeurs ne soumettront pas pour rapport les contributions qui ne respectent pas les exigences de présentation¹²².

Ces exigences de présentation impliquent de respecter « impérativement » le « système d'Arabica ». La revue autorise néanmoins une certaine souplesse, du moins dans la version en anglais :

Arabic dialects – Authors writing on Arabic dialects will employ the systems most suited to their needs, but should explain their system at the beginning of their notes¹²³.

Les dialectes arabes – les auteurs qui écrivent sur les dialectes arabes peuvent employer les systèmes les plus adaptés à leurs besoins, mais doivent expliquer le système choisi au début de leurs notes.

En effet, au regard du nombre de pays dans lesquels l'arabe est la langue véhiculaire, il est impossible d'établir une norme qui fasse consensus. Les variantes régionales ou dialectales qui attestent de la vitalité, de la diversité culturelle, ne peuvent être arbitrairement balayés en faveur d'une langue source modélisée, hégémonique.

1.3 La translittération en sursis ?

Cette diversité des normes et le manque d'harmonisation des pratiques qui en découle ont soulevé des interrogations sur l'opportunité de maintenir la translittération.

En effet, le bénéfice de la translittération, au regard des moyens et du temps déployés, paraît maigre : les arabophones ou arabisants ne l'utilisent point, ayant accès directement à la langue originale. Quant aux lecteurs qui maîtrisent peu ou pas

bien classique que contemporain, elle est aussi ouverte au domaine général de l'Islam et à l'étude des relations entre cultures arabes et autres cultures au cours de l'histoire. Arabica participe activement au renouvellement des approches et des problématiques dans le champ des études arabes et islamiques. ». *Arabica Journal of Arabic and Islamic Studies/Revue d'études arabes et islamiques. Instructions for Authors* [en ligne]. Brill.com/arab. Last revised on 14 november 2019. p. 10.

¹²² *Arabica Journal of Arabic and Islamic Studies/Revue d'études arabes et islamiques. Instructions for Authors* [en ligne]. Brill.com/arab. Last revised on 14 november 2019, p. 3 [consulté le 25 février 2020]. Disponible sur : <https://brill.com/fileasset/downloads_products/Author_Instructions/ARAB.pdf>

¹²³ Dans la version française : « Les auteurs écrivant sur les dialectes arabes peuvent utiliser le système de l'Association phonétique internationale (IPA) ». *Ibid.*, p. 4.

l'arabe, la méconnaissance des règles de translittération peut être un frein à des recherches efficaces dans nos catalogues.

Entre octobre et novembre 2018, l'Abes mène une enquête auprès des membres du réseau Sudoc sur « les usages et pratiques du catalogage multi-écritures ». L'objectif est « d'évaluer l'intérêt du caractère obligatoire de la translittération dans les notices bibliographiques¹²⁴ ».

Une cinquantaine d'établissements répondent au questionnaire composé de 28 questions relatives à l'état des fonds en caractères non latins, au transfert des notices en multi-écritures, aux compétences requises pour le catalogage de ces fonds, ainsi qu'aux moyens (éventuellement) alloués, aux outils de translittération et à la demande des usagers. Il convient de préciser que l'enquête porte sur la translittération des notices bibliographiques et non sur celle des notices d'autorité.

Si au regard des résultats de l'enquête¹²⁵, l'« Abes prend acte du choix exprimé par la majorité du réseau¹²⁶ » et indique que « la translittération bibliographique reste donc obligatoire¹²⁷ », les difficultés soulevées par la translittération n'en sont pas moins considérées, notamment :

les outils proposés par l'Abes restent non seulement encore mal connus des catalogueurs mais ils ne permettent pas une translittération complète, ce qui oblige le catalogueur à reprendre manuellement les zones translittérées. [...] la méconnaissance dans certaines bibliothèques des normes de translittération existantes et des différents systèmes d'écritures ainsi que le manque de compétences linguistiques ont pour conséquence une confusion entre la langue et l'alphabet qui lui sert de support¹²⁸.

En outre, un établissement comme la Bulac, qui plaide pourtant en faveur du maintien de la translittération, appelle également l'attention sur la nécessité de pallier les difficultés rencontrées, éprouvées, attestées. Elle encourage à :

- ✓ Faire évoluer la pratique de la double écriture pour la restreindre à certaines entités.
- ✓ Identifier les priorités d'évolution des outils actuels.
- ✓ Proposer des règles différenciées selon les systèmes d'écriture.
- ✓ Trouver des solutions pour assurer la qualité du travail catalographique partagé en faisant évoluer les règles.
- ✓ Trouver des solutions pour travailler dans le sens d'une convergence des pratiques au sein du réseau Sudoc afin de faciliter la recherche et l'accès aux ressources en écritures latines.

¹²⁴ Abes. *Enquête : Usages et pratiques du catalogage multi-écritures – Bilan : février 2019* [en ligne]. abes.fr. p. 3 [consulté le 4 février 2020]. Disponible sur : <<https://fil.abes.fr/2019/02/26/enquete-usages-et-pratiques-du-catalogage-multi-ecritures-synthese-des-resultats/>>

¹²⁵ *Ibid.*, p. 10 : « 53,85% des répondants sont en faveur du maintien de la translittération, 28,85% ne se prononcent pas et seulement 17,31% souhaitent ne plus la rendre obligatoire ».

¹²⁶ *Ibid.*

¹²⁷ *Ibid.*

¹²⁸ *Ibid.*, p. 11.

- ✓ Éclairer sur la façon dont la transition bibliographique gère les entités [...] en particulier les personnes et les œuvres, ainsi que sur l'exploitation de référentiels communs [pour] faciliter le travail de signalement en double écriture¹²⁹.

Le groupe de travail sur la translittération arabe, mis en place par l'Abes, confirme cette volonté de trouver des remédiations : WinIBW ne reconnaît pas certains caractères arabes, la translittération automatique n'est pas efficiente, les risques d'homonymie sont importants, ...

Les bibliothécaires interrogés sont effectivement rarement satisfaits au regard du nombre important de corrections à effectuer manuellement.

Mohamed Hassoun, spécialiste du traitement informatique de la langue arabe, explique que des outils d'analyses morphologiques et d'analyses syntaxiques sont indispensables pour qu'une translittération puisse être efficiente. Cette automatisation nécessite cependant toujours des compétences humaines. L'identification non erronée du titre, de l'auteur et de la maison d'édition, requiert une intervention humaine. En outre, il plaide pour une semi-voyellisation (non une voyellisation complète qui affecte le plaisir de la lecture). La semi-voyellisation se limiterait à désambiguïser certains termes. Il ajoute que l'enjeu de l'automatisation ne concerne pas exclusivement la translittération, mais l'ensemble des opérations qui peuvent être facilitées dans l'appréhension du texte : traduction, indexation, résumé automatique, fouille de texte, correcteur orthographique...

L'un des bibliothécaires interrogés reste également perplexe face à l'utilité de la translittération pour des non arabisants ; il assure qu'en vue d'« un usage recherche, il n'y aurait aucun problème à abandonner la translittération ». Il est partisan de l'abandon d'une « translittération incompréhensible pour quelqu'un qui ne comprend pas la langue [et] qui repose sur [la] croyance » que l'automatisation serait la solution. A l'instar de Mohammed Hassoun, il assure que le développement d'outils de recherche multi-langues serait plus opportun.

Toutes ces considérations montrent que les avancées techniques et/ou technologiques ne dispensent pas les professionnels de compétences linguistiques.

¹²⁹ *Ibid.*, p. 12.

2. LA LANGUE ARABE : UNE PLURALITÉ DE LANGUES

2.1 Des compétences linguistiques incontournables

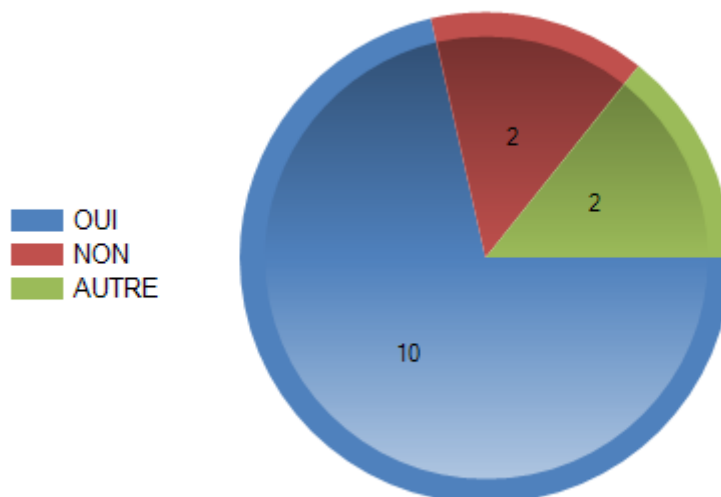


Figure 10 - Les agents en charge de cette saisie maîtrisent-ils une des langues en caractère arabe

Réponses effectives : 14

Non-réponse(s) : 0

Taux de réponse : 100%

Modalité la plus citée : OUI

(Source : extraction enquête Sphinx menée du 27 janvier au 27 février 2020)

L'enquête de l'Abes a montré l'importance des compétences linguistiques dans la gestion des fonds en caractères non latins. Le bilan renvoie de surcroît à la spécialité et à l'expertise :

La qualité des notices translittérées devra toujours être vérifiée par un spécialiste de la langue [...] Seule une vérification par une personne experte peut garantir la qualité de la translittération¹³⁰.

Ces notions de spécialisation et d'expertise linguistiques impliquent d'avoir acquis des connaissances qui dépassent la simple maîtrise ou pratique de la langue. Ces enjeux philologiques ont été soulignés dans deux mémoires d'étude relatifs à des fonds en caractères non latins. Le premier traite des manuscrits indiens :

L'identification des manuscrits demande une connaissance des langues assez approfondie pour pouvoir lire le titre de l'œuvre, et une bonne connaissance du domaine considéré pour pouvoir replacer cette œuvre dans son contexte. [...] Le bibliothécaire en charge d'un tel fonds devrait avoir la possibilité d'étendre ses

¹³⁰ *Ibid.*, p. 11.

propres connaissances linguistiques pour être à même d'administrer l'ensemble du fonds¹³¹.

Le second traite des manuscrits pālis :

les manuscrits pālis comportent toujours des commentaires ou des annotations en langue vernaculaire qui sont une source essentielle d'information sur les manuscrits. Il ne suffit pas de connaître le pāli pour pouvoir cataloguer des manuscrits pālis tant ils comportent une diversité de langues et d'écritures¹³².

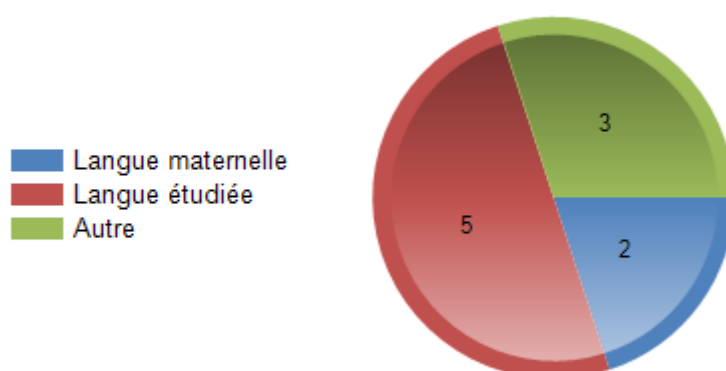


Figure 11 - Comment cette langue a-t-elle été acquise ?

Réponses effectives : 10

Non-réponse(s) : 0

Taux de réponse : 100%

Modalité la plus citée : Langue étudiée

(Source : extraction enquête Sphinx menée du 27 janvier au 27 février 2020)

Pour les fonds (religieux) en arabe, les compétences requises sont davantage celles d'un arabisant, que celle d'un arabophone (même si ces dernières sont indéniablement des atouts). Le feuillet de Coran ci-dessous, par exemple, a de grandes chances d'être illisible pour un arabophone.

¹³¹ PETIT, Jérôme. *Gestion des fonds de manuscrits indiens dans les bibliothèques françaises* [en ligne]. Mémoire d'étude. Diplôme de conservateur de bibliothèque, Enssib, mars 2008, p. 38 [consulté le 29 janvier 2020].

¹³² LEE-FUNG-KAI, Jacqueline. *Les manuscrits pālis dans leur environnement et le cas particulier de leur gestion dans les bibliothèques françaises*. Mémoire d'étude. Diplôme de conservateur de bibliothèque, Enssib, 2009, p. 65 [consulté le 29 janvier 2020].



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France. Département des Manuscrits. Arabe 324

Figure 12 – Feuillet de Coran – Arabe 324

(Source : *département des Manuscrits – gallica.bnf.fr / BnF*)

S'il peut éventuellement se passer de la vocalisation (l'enseignement de l'arabe standard dans les pays arabophones s'appuie sur des textes non vocalisés), l'absence de point diacritiques entrave la distinction des consonnes. Par ailleurs, une connaissance relative à la diversité des lectures du Coran (7 à 10 formes rattachées à des écoles de récitation) est indispensable pour déchiffrer ce texte.

C'est pourquoi les compétences nécessaires sont des compétences d'arabisant, c'est-à-dire d'un spécialiste des langues et des cultures arabes. Les études arabes offrent des enseignements qui visent à acquérir cette expertise. Luc Deheuvels, aujourd'hui professeur des universités à l'INALCO, insiste, dans un article du *Bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques*, sur les deux caractéristiques incontournables des études arabes dans l'enseignement supérieur :

D'une part, l'enseignement de la langue arabe n'est pas dissocié de celui de la culture, la compétence linguistique ne s'entendant pas sans une approche très approfondie de la civilisation arabo-islamique dans ses différents aspects [...]. D'autre part, si la base de l'enseignement est l'arabe littéral, l'accent est mis également dans les cursus, sur l'acquisition d'une compétence active dans les différents registres de l'arabe¹³³.

¹³³ DEHEUVELS, Luc. « Les études arabes dans l'enseignement supérieur » [en ligne]. *Bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques*, dossier « Langues et cité », n° 15, Ministère de la culture et de la communication, 2009 [consulté le 27 Février 2020].

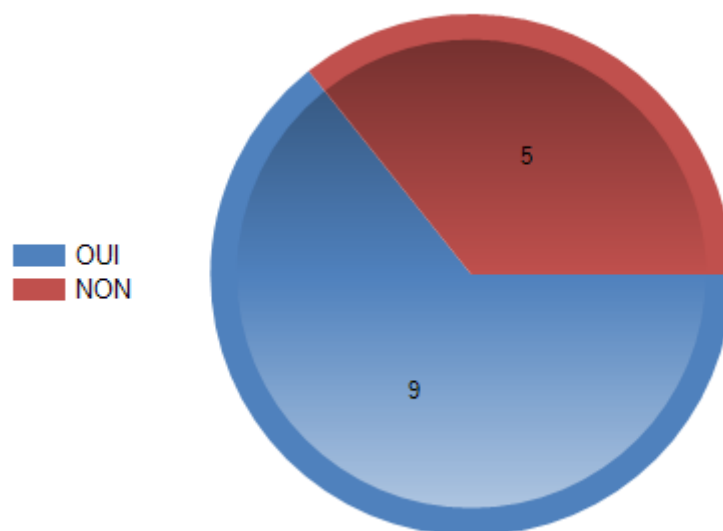


Figure 13 - Les agents en charge de la saisie ont-ils suivi un cursus universitaire en langue et/ou civilisation moyen orientale (s) ?

Réponses effectives : 14

Non-réponse(s) : 0

Taux de réponse : 100%

Modalité la plus citée : OUI

(Source : extraction enquête Sphinx menée du 27 janvier au 27 février 2020)

Une formation comme celle proposée par Sorbonne Université, comprend des cours relatifs à la traduction, à la grammaire, à la linguistique, à l'histoire de la langue arabe, ainsi que des cours relatifs à la civilisation arabo-musulmane, à la littérature arabe, à la philosophie arabe, à l'histoire du Proche-Orient médiévale, à la sociologie des monarchies pétrolières, à l'islamologie, etc. Les sciences humaines, dont les sciences religieuses, côtoient les cours de langue. Ces formations héritières des écoles orientalistes du XIX^e siècle, ont su s'émanciper d'un « orientalisme de tradition » européen-centré et impérialiste. Si les critiques sévères, d'un Anouar Abdel-Malek dans les années 60, d'un Edward Saïd dans les années 80, s'expliquent au regard des ambiguïtés entretenus par « l'orientalisme de tradition », l'évolution des sujets de recherche, l'évolution du paysage institutionnel et surtout « l'activité scientifique des intellectuels arabes qui ont joué un rôle majeur dans la transformation de l'orientalisme » ont commencé à faire évoluer la recherche, les études sur les mondes arabes, dès les années 50, comme le démontre Thomas Brisson, dans une étude des sujets de thèses sur le monde arabe :

Le milieu orientaliste s'est donc ouvert aux intellectuels arabes, poussé à la fois par le contexte de la décolonisation et, plus prosaïquement, par le profit que représentaient ces jeunes chercheurs pour le développement de ses activités¹³⁴.

¹³⁴ RABAULT-FEUERHAHN, Pascale. « Les grandes assises de l'orientalisme ». La question interculturelle dans les congrès internationaux des orientalistes (1873-1912) » [en ligne]. *Revue germanique internationale*, décembre 2010 [consulté le 27 février 2020]. Disponible sur : <<http://journals.openedition.org/rgi/259>>

Au regard du rôle joué par le Coran dans la fixation de la langue arabe dite classique, les études linguistiques sont corrélées aux études islamologiques. Mohamed Nouri-Romdhane, Jean-Emile Gombert et Michèle Belajouza, dans leur ouvrage sur l'apprentissage de l'arabe, expliquent en effet que :

C'est grâce à l'immense apport et à toute la production religieuse qu'il a engendré, que l'arabe dit classique a succédé à l'arabe ancien. [...] La langue du Coran, sacrée et « inimitable », est prise comme norme immuable, avec certes une marge de souplesse, puisque les particularités dialectales de sept parlers jugés représentatifs du Bon Usage ont été récupérées et intégrées dans la norme, suite à la tradition du Prophète qui ordonnait aux fidèles de s'adresser aux gens, notamment les candidats à la conversion, dans la langue qui leur est familière ¹³⁵.

Comprendre la culture, la religion, la centralité du Coran participe d'une bonne connaissance de la langue arabe, voire des langues arabes.

2.2 Variantes dialectales, moyen-arabe et écritures

La langue arabe (annexe 4) est en effet langue officielle dans une vingtaine de pays. Elle compte plus de 350 millions de locuteurs dans le monde et est utilisée par plus d'1 milliard de croyants dans leur pratique confessionnelle. L'ONU l'adopte comme 6^{ème} langue officielle en 1973 et en 2010 une journée mondiale de la langue arabe (le 18 décembre) est décrétée. Elle est l'une des cinq langues les plus parlées au monde.

Dans un article d'une revue scientifique consacrée aux études sur l'Islam et au monde musulman, *Les cahiers de l'Islam*, le Professeur Samir Abu-Absi retrace l'histoire de la langue arabe et appelle l'attention sur les diverses adaptations de la langue au regard de l'étendue des territoires :

Plusieurs dialectes régionaux de l'arabe existent, dont certains peuvent ne pas être facilement intelligibles par des locuteurs provenant d'autres régions. À des degrés divers, ces variantes linguistiques montrent des différences dans la grammaire, la prononciation et le vocabulaire ¹³⁶.

Une étude ¹³⁷ du CEFAN ¹³⁸ (Université de Laval au Québec) sur la langue arabe décrit précisément le paysage arabophone mondial. Après avoir distingué l'arabe littéraire et l'arabe vernaculaire ou dialectal, l'étude détaille les caractéristiques de cet arabe dialectal. Les variantes dialectales sont réparties en deux groupes : le « groupe occidental » et le « groupe oriental ». Le « groupe occidental » compte

¹³⁵ NOURI ROMDHANE, Mohamed, GOMBERT, Jean-Émile, BELAJOUZA, Michèle (dir.). *L'apprentissage de la lecture – Perspectives comparatives*. Presses universitaires de Rennes/Centre de publication universitaire de Tunis, 2003.

¹³⁶ ABU-ABSI, Samir. « Histoire et évolution de la langue arabe » [en ligne]. *Les Cahiers de l'Islam-Revue d'études sur l'Islam et le monde musulman*. Mise en ligne : 30 septembre 2012 [consulté le 1^{er} mars 2020].

¹³⁷ LECLERC Jacques. « L'arabe » dans *L'aménagement linguistiques dans le monde*, Québec, CEFAN, Université Laval, 15 mai 2020, [http://www.axl.cefan.ulaval.ca/Langues/2vital_inter_arabe.htm], (23/06/2020), 75 Ko.

¹³⁸ Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord (CEFAN).

l'Andalousie (langue disparue), le Maghreb et l'île de Malte. Le « groupe oriental » compte l'Égypte, Djibouti, le Soudan, le Tchad, les états du Machreck et les états de la Péninsule Arabique. Les arabes dialectaux qui existent en Turquie, en Afghanistan, au Tadjikistan et en Iran sont également évoqués.

Le tableau ci-dessous, tiré de l'étude, liste les différentes variantes :

Nombre	Langue	Pays principal	Total des pays	Locuteurs (millions)
1	arabe algérien	Algérie	2	29,3
2	arabe tchadien	Tchad	4	1,56
3	arabe bedawi	Égypte	4	1,92
4	arabe égyptien	Égypte	1	64,5
5	arabe du Golfe	Koweït	10	7,45
6	arabe hijazi	Arabie Saoudite	2	14,1
7	arabe libyen	Libye	3	4,80
8	arabe mésopotamien	Irak	4	15,4
9	arabe marocain	Maroc	3	23,3
10	arabe nadji	Arabie Saoudite	4	4,49
11	arabe levantin du Nord	Syrie	3	26,1
12	arabe mésopotamien du Nord	Iraq	3	8,59
13	arabe omanais	Oman	4	2,31
14	arabe saïdi	Égypte	1	22,4
15	arabe sanaani	Yémen	2	7,85
16	arabe levantin du Sud	Jordanie	4	8,44
17	arabe soudanais	Soudan	3	28,9
18	arabe taizzi-adeni	Yémen	3	7,51
19	arabe tunisien	Tunisie	1	11,6

Figure 14 – Tableau des variantes dialectales

(Source : LECLERC Jacques. « L'arabe » dans *L'aménagement dans le monde*, Québec, CEFAN, Université Laval, 15 mai 2020, [http://www.axl.cefan.ulaval.ca/Langues/2vital_inter_arabe.htm], (23/06/2020), 75 Ko)

Ces langues sont exclusivement employées à l'oral. Les locuteurs de l'une de ces variantes peuvent ne pas comprendre les locuteurs d'une autre variante. Néanmoins toutes ces langues « [véhiculent] une culture traditionnelle, populaire et contemporaine ».

Iyas Hassan explique cependant que cette culture n'est pas totalement absente des textes écrits en arabe littéraire. La pénétration de la langue savante par les parlers est d'ailleurs aujourd'hui appréhendée comme un sujet d'étude, non plus comme des « marques fautives ». Cette interaction entre l'arabe savant et un arabe dialectal relève du « moyen-arabe », un niveau de langue qui se situe « entre le standard pur et le parler pur¹³⁹ ». I. Hassan poursuit en précisant qu'« il y a plein de moyens-arabes » qui diffèrent au regard de la diversité des formations intellectuelles, des régions, des cultures, du public destinataire de l'écrit...

Pour l'arabe exclusivement standard, I. Hassan rappelle que la difficulté majeure n'est point ladite évolution de l'arabe littéraire ; grâce au domaine religieux,

¹³⁹ Cf. entretien avec I. Hassan.

Partie 2 : Des compétences linguistiques, extralinguistiques, islamologiques et tout terrain

ce dernier a finalement subi peu de variations au regard des années traversées et de l'étendue des territoires concernés. Ce sont davantage les évolutions des écritures qui peuvent affecter l'accès aux textes.

Les deux exemples ci-dessous (écriture coufique puis écriture maghribî) donnent un aperçu des variations existantes dans le champ de l'écriture arabe.



Figure 15 – Écriture coufique

(Source : Site web de l'IMA¹⁴⁰ : *Calligraphie coufique : feuillet de Coran provenant de la grande mosquée de Kairouan, 1022, musée des arts islamiques de GallRaqqada*

© Qantara/DMLG)

¹⁴⁰ <<https://vous-avez-dit-arabe.webdoc.imarabe.org/langue-ecriture/l-ecriture-arabe/comment-l-ecriture-est-elle-devenue-un-art-dans-le-monde-arabe>>

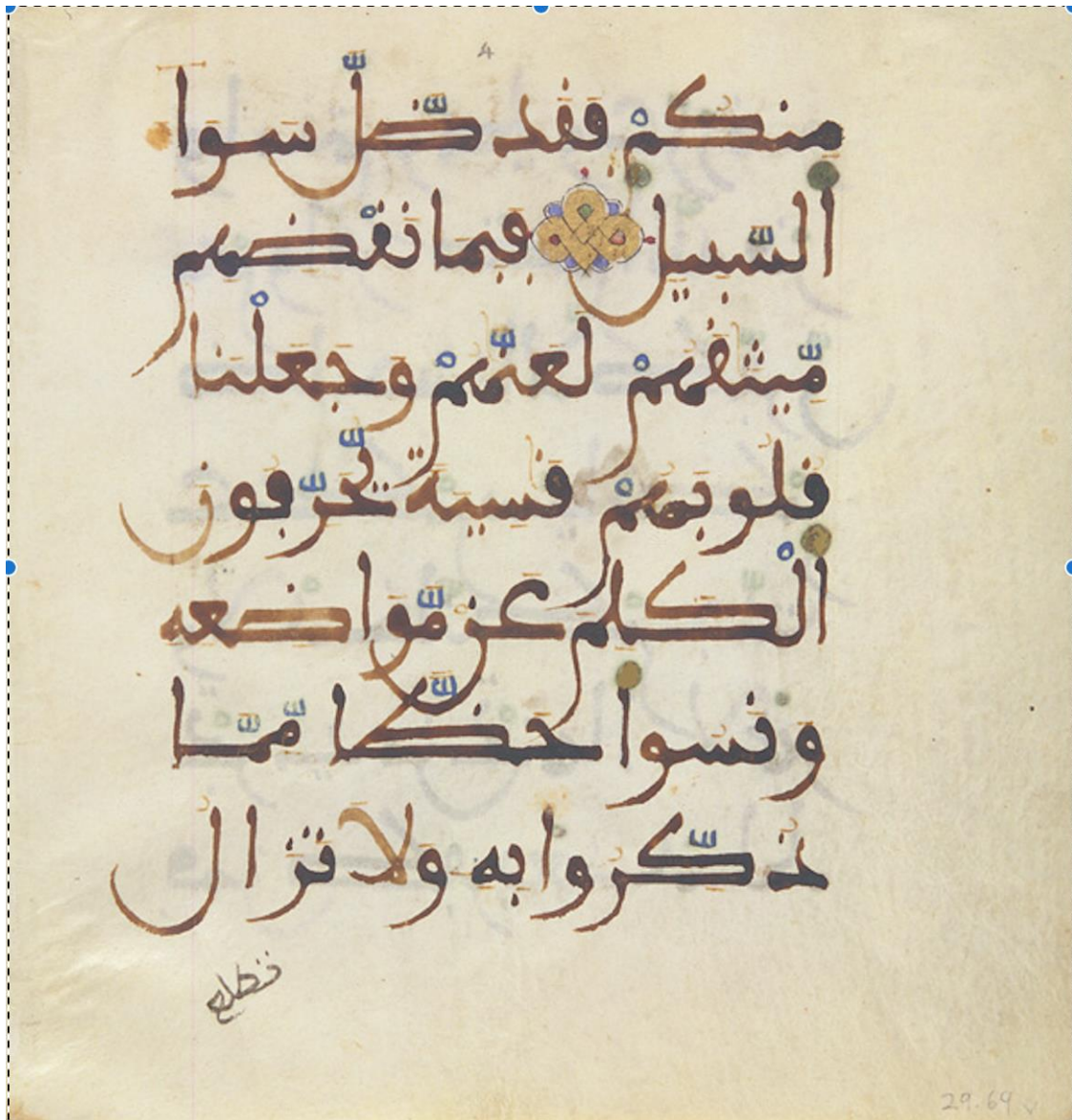


Figure 16 - Sourate *Al-Ma'ida*, verset 12-13, du XIII^e écrit en maghribi.

(Source :

Wikipédia : <https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89criture_maghr%C3%A9bine#/media/Fichier:Maghribi_script_sura_5.jpg>)

2.3 Focus sur l'arabe du Coran

La diffusion de l'arabe est pour une grande part corrélée à l'expansion de l'Islam. Les formes, les langues, les écritures du Coran sont connues des spécialistes, qui bien souvent ont eux-mêmes identifié ces formes, ces langues, ces écritures.

Dans le récent et monumental *Coran des historiens*, Guillaume Dye, professeur d'islamologie à l'ULB, précise que « le Coran n'est pas un livre, mais un corpus [...] à savoir la réunion de textes¹⁴¹ ». Il identifie divers genres littéraires qui

¹⁴¹ DYE, Guillaume. « Le corpus coranique : contexte et composition ». AMIR-MOEZZI, Mohammad, DYE, Guillaume (dir.). *Le Coran des historiens*, Les Éditions du Cerf, 2019.

composent ce corpus : la prière, qui peut être de supplication ou de louange, l'hymne dont la profession de foi, le récit qui a souvent vocation de sermon, le sermon, ledit texte d'instruction, la proclamation et la malédiction. Le corpus coranique est certes une série de textes religieux mais également une série de textes historiques, une série de textes littéraires. Dans le prolongement de ce constat, I. Hassan assure que la littérature arabe ne peut être étudiée sans inclure le Coran, « véhicule fondamental¹⁴² », aussi bien pour le religieux que pour le littéraire. Il se réjouit par conséquent que la recherche universitaire, dont il est un acteur actif, développe enfin des projets qui rendent compte de la triple dimension du Coran (Coran poétique, Coran narratif, Coran normatif).

Le rôle du Coran dans la fixation de la langue arabe dite classique est attesté. Djamel Eddine Kouloughi, dans un ouvrage consacré à la langue arabe, revient sur les sources de l'arabe classique et explique :

L'arabe classique est le résultat du travail de systématisation réalisé [...] à partir du VIII^e siècle. Ce travail se fonde, entre autres, sur deux corpus textuels fondamentaux : celui de la poésie arabe préislamique, principal héritage littéraire de la langue arabe avant l'islam, et celui du Coran, texte fondateur de la nouvelle foi¹⁴³.

Néanmoins l'arabe du Coran et l'arabe classique ne se confondent pas. Eléonore Cellard, chercheuse au Collège de France, dans un article consacré à la vocalisation du Coran, précise le rôle joué par le Coran :

Les manuscrits coraniques témoignent d'un processus linguistique en cours d'élaboration.

Un des signes majeurs de cette évolution est, entre autres, l'introduction d'une vocalisation dans un système graphique principalement consonantique. Cet événement [...] incarne la confrontation de deux modes de transmission, écrit et oral, qui, jusque-là, étaient indépendants l'un de l'autre, voir concurrents. La vocalisation [...] constitue un enregistrement de la lecture de l'époque [...] elle offre, d'une part, une représentation précise de la langue coranique, et, plus généralement de la langue arabe, à un stade prénormatif. Et, d'autre part, elle renvoie au processus de formation de la science des lectures - '*ilm al-qira'at*' – en jouant un rôle essentiel dans la stabilisation des traditions orales de lecture¹⁴⁴.

La vocalisation est représentée par des lettres pour les voyelles longues et des signes diacritiques pour les voyelles brèves.

¹⁴² Cf. entretien avec I. Hassan.

¹⁴³ Kouloughli Djamel Eddine. « Aux sources de l'arabe classique » [en ligne]. Djamel Eddine Kouloughli (éd.). *L'arabe. « Que sais-je ? »*, Paris, 2007, p. 36-49 [consulté le 1^{er} mars 2020]. Disponible sur : <<https://www.cairn.info/l-arabe--9782130559610-page-36.htm>>

¹⁴⁴ CELLARD, Eléonore. « Une nouvelle contribution à l'histoire du Coran en Égypte au VIII^e siècle : le palimpseste copto-coranique », *La lettre du Collège de France* [en ligne], n° 44, 2017-2018, mis en ligne : 21 mai 2019 [consulté le 19 janvier 2020]. Disponible sur : <<http://journals.openedition.org/lettre-cdf/4325>>

VOYELLES LONGUES

Elles sont toujours écrites, sous la forme de lettres à part entière.

ا	ā
ي	i/y
و	ū (ou)

VOYELLES BRÈVES

Elles ne sont presque jamais écrites, sauf dans le Coran, la poésie ancienne et les ouvrages pédagogiques. Elles apparaissent alors sous la forme de signes diacritiques, au-dessus ou en-dessous d'une consonne (ici ʿ – B).

VOYELLES BRÈVES SIMPLES

اَ	a
اِ	i
اُ	ou

VOYELLES BRÈVES DOUBLÉES (TANWIN)

اَْ	an
اِْ	in
اُْ	oun

ABSENCE DE VOYELLE (SOKOUN)

أَ	∅
-----	---

Figure 17 – Tableau des voyelles de l'arabe © IMA

(Source : Institut du Monde Arabe - Webdoc « Vous avez dit arabe ? »
<<https://vous-avez-dit-arabe.webdoc.imarabe.org/langue-ecriture/l-ecriture-arabe/comment-lire-une-langue-ou-les-voyelles-ne-sont-pas-indiquees>>)

Cette vocalisation, courante dans le Coran pour éviter les prononciations fautives lors de la récitation, est généralement absente des textes en arabe. Cohabitent donc deux systèmes d'écriture, comme l'explique Nejmeddine Khalfallah, maître de conférences en études arabes à l'Université de Lorraine :

Aujourd'hui encore, deux systèmes d'écriture coexistent : la *scriptio plena* où l'on met toutes les voyelles (notamment dans les textes religieux, poétiques ou didactiques) et la *scriptio defectiva*, où n'est marqué que le squelette du mot sans voyelles courtes¹⁴⁵. La langue arabe est plurielle : diversité des écritures, cohabitation de divers systèmes d'écritures, distinction entre arabe littéral et arabe dialectal, distinction entre arabe standard et arabe classique, multiplicité et diversité des variantes dialectales, vocalisation absente, complète ou partielle. Ce sont toutes ces nuances que les agents en charge des fonds en arabe ont à appréhender.

La singularité de la langue arabe et des cultures des mondes arabo-musulmans n'est pas le seul obstacle au signalement des fonds. Hormis, ces connaissances et ces savoir-faire, les bibliothécaires sont confrontés à un contexte géopolitique peu favorable aux acquisitions et à la valorisation des fonds (religieux) en arabe.

¹⁴⁵ KHALFALLAH, Nejmeddine. « Comment lire une langue où les voyelles ne sont pas indiquées ? » [en ligne]. Webdoc « Vous avez dit arabe ? », Thème « Langue et écriture », IMA, 2018 [consulté le 2 mars 2020].

3. DES COMPÉTENCES TOUT TERRAIN

3.1 Terrain dangereux/Terrain vague

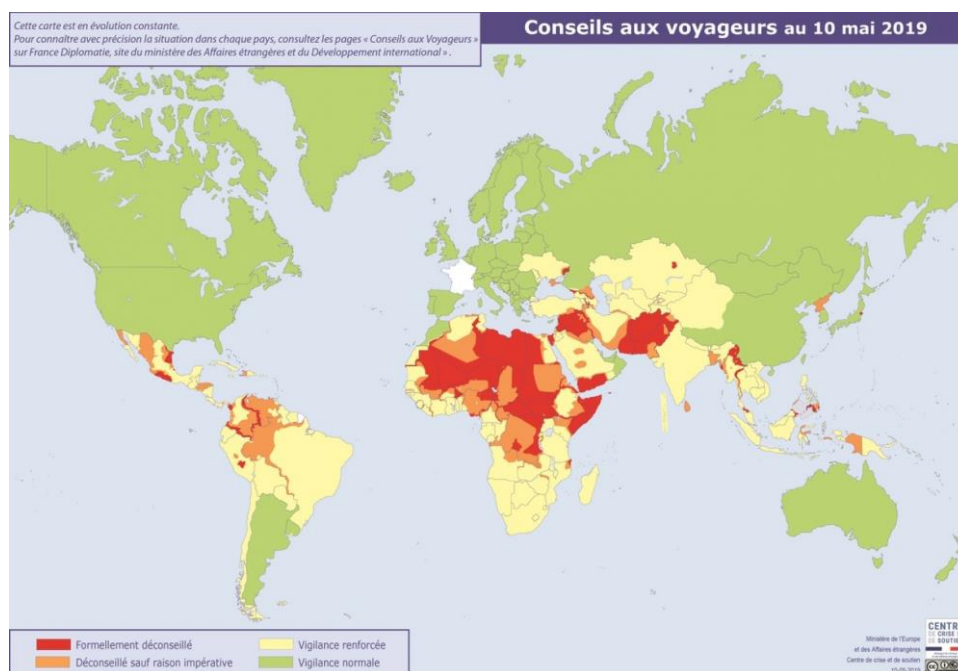


Figure 18 – Carte du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

(Source : Centre de crise et de soutien – Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
<<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/le-ministere-et-son-reseau/le-centre-de-crise-et-de-soutien/>>)

Dans le Livre blanc sur les études françaises sur le Moyen-Orient et le monde musulman, le GIS s'inquiète de la faiblesse des politiques d'acquisition d'ouvrages en arabe, MMSH excepté :

À un niveau dramatique, et pour toute la France, on peut considérer qu'il n'y a plus guère d'achat d'ouvrages de langue arabe (même les grandes bibliothèques vivent surtout de dons). On n'achète plus en arabe ni les très nombreuses sources primaires éditées ou rééditées, ni a fortiori la littérature secondaire en langue arabe (nombreuses thèses éditées dans le monde arabe¹⁴⁶).

La politique d'acquisition extrêmement volontariste et fournie de la MMSH est corrélée à des missions documentaires menées depuis les années 80, bien avant la création de la MMSH. Étant donné le manque de structuration du marché du livre dans les pays du Proche-Orient, du Moyen-Orient et du Maghreb, les missions documentaires ont permis et continue encore aujourd'hui d'enrichir les collections.

¹⁴⁶ GIS Moyen-Orient et mondes musulmans. Livre blanc des études françaises sur le Moyen-Orient et les mondes musulmans, GIS MOMM-CNRS, septembre 2014, p. 75.

Hassan Moukhli¹⁴⁷ rappelle que le Maroc, l'Algérie, le Liban, le Yémen, la Tunisie, la Libye, l'Égypte et la Syrie ont été les terrains de ces missions à l'étranger. Aujourd'hui, la plupart de ces terrains sont inaccessibles au regard du contexte géopolitique, en outre la réduction des moyens alloués à la politique documentaire de la MMSH a entraîné une diminution du nombre de missions. Elles se réduisent à 2, voire une par an, au lieu de 5. En sus de ses missions de bibliothécaire, de bibliothécaire arabisant, de bibliothécaire islamologue, Hassan Moukhli organise ces missions à l'étranger.

Par conséquent, la politique d'acquisition d'ouvrages en langue arabe ne peut être appréhendée sans prendre en compte un contexte géopolitique qui fragilise les acteurs de la chaîne du livre dans les pays orientaux, entrave la circulation de l'information, limite l'établissement de documents bibliographiques favorisant les acquisitions.

Certains terrains sont devenus dangereux, en témoigne l'assassinat du doctorant italien Giulio Regeni.

Et même si les terrains ne posent aucun risque, la faible structuration du marché du livre affecte la politique d'acquisition d'ouvrages en langue arabe. Le constat fait par Franck Mermier, anthropologue, chercheur en poste à l'Institut français du Proche-Orient, dans les années 2000, reste d'actualité :

La faiblesse du pouvoir d'achat dans les pays les plus peuplés comme l'Égypte, l'Irak, le Maroc, l'Algérie et le Soudan se conjugue avec le poids de la censure, le taux élevé des tarifs douaniers, les déficiences des réseaux de distribution, le nombre réduit de librairies et l'existence de la contrefaçon pour alimenter la crise récurrente du secteur de l'édition dans le monde arabe. Les difficultés de l'édition arabe résultent aussi, en grande partie, des tensions régionales et de la conjoncture internationale qui ont suscité, ces dernières décennies, des transformations dans le marché du livre¹⁴⁸.

Il n'existe pas en effet dans le monde arabe de grandes entreprises de distribution communes à plusieurs éditeurs et possédant des succursales dans les principaux centres urbains¹⁴⁹.

Sur le marché français, la vigilance est également requise. Dans un article sur la place de l'islam dans les bibliothèques françaises, Adèle Sini appelle l'attention sur la qualité de l'offre :

La qualité de l'offre est également un point essentiel. La mauvaise qualité des ouvrages en langue arabe et, par voie de conséquence, de certains ouvrages concernant l'islam est une réalité à laquelle les bibliothécaires doivent faire face [...] Le contrôle de la qualité

¹⁴⁷ Cf. entretien.

¹⁴⁸ MERMIER, Franck. « L'édition arabe au Moyen-Orient – Les acteurs éditoriaux du livre de jeunesse – Enquête » [en ligne]. *Rapport annuel 2002 sur le développement humain dans le monde arabe*. Programme des Nations Unies pour le Développement, octobre 2002, p. 3 [consulté le 2 mars 2020]. Disponible sur : <https://www.bief.org/fichiers/operation/3298/media/7072/etude%20monde%20arabe%202002.pdf>

¹⁴⁹ *Ibid.* p. 6.

scientifique est un point qui doit retenir l'attention de tous les responsables de collections¹⁵⁰.

Par ailleurs, autre élément à prendre en considération, beaucoup de ressources en arabe utiles aux chercheurs sont aujourd'hui disponibles en ligne gratuitement. Driss Mekouar¹⁵¹ indique que le corpus coranique, par exemple, est largement visible sur le net, que les corpus classiques (dont le coût est très élevé) sont tous accessibles en ligne. Cependant la qualité des images, des fichiers pdf, est peu satisfaisante. En outre, ces fichiers ne sont point interactifs. L'exploitation de ces documents, numérisés compulsivement, n'a pas fait l'objet de réflexions.

3.2 Terrain miné

Pour les chercheurs qui travaillent sur les questions relatives à l'Islam, le terrain est également miné comme en témoigne les membres du « Réseau Thématique Pluridisciplinaire Islams et chercheurs dans la cité : enquêtes, risques et transferts » (annexe 5). Ils regrettent que les chercheurs français contribuent peu aux dynamiques des débats scientifiques internationaux qui portent sur les mondes musulmans. Ils expliquent que « de nombreux spécialistes des sociétés islamiques [ont le sentiment] de travailler dans un contexte public de plus en plus hostile au fait religieux en général, et à l'islam en particulier¹⁵² » :

Comment, par exemple, réaliser une enquête de terrain sur le milieu salafi alors qu'on est simultanément soupçonné par ses propres enquêtés et par le ministère de l'Intérieur de travailler pour « l'autre camp » ? Comment faire une enquête dans des pays comme l'Égypte ou la Turquie, de façon à ne pas se mettre en danger, et à ne pas menacer la sécurité des personnes avec qui l'on travaille sur place ? Comment et quand intervenir dans le débat public, sans que ses propos soient complètement déformés et instrumentalisés ? [...] des jeunes chercheurs [sont] régulièrement intimidés et arrêtés¹⁵³

L'expérience de Anne-Laure Zwilling confirme que la recherche sur l'islam n'est pas dénuée d'enjeux politiques, ni d'enjeux polémiques. Ses travaux portent sur les minorités religieuses. Elle regrette, en tant que scientifique, que le projet, dernièrement financé par le Ministère de l'Intérieur, soit limité à l'étude des publications islamiques et islamistes. D'un point de vue académique, une étude comparative sur les différents groupes religieux radicaux (toutes confessions confondues) aurait été plus opportune :

¹⁵⁰ SINI, Adèle. « Quelle place pour l'islam dans les bibliothèques françaises ? » [en ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2010 [consulté le 2 mars 2020]. Disponible sur : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-01-0051-010>>

¹⁵¹ Cf. entretien Driss Mekouar.

¹⁵² RTP (Réseau Thématique Pluridisciplinaire) Islams et chercheurs dans la cité : enquêtes, risques et transferts, "Qui sommes-nous ?" [en ligne]. Rubrique du site web du réseau, RTP ICC/IISM, 2018 [consulté le 2 mars 2020]. Disponible sur : <<https://www.reseau-icc.fr/qui-sommes-nous>>

¹⁵³ *Ibid.*

Il y a d'autres groupes religieux qui ont aussi des idées contestables¹⁵⁴.

Cependant l'étude menée dans le cadre de cet appel à projets lancé par le Ministère de l'Intérieur offre l'opportunité de conjurer une « sainte ignorance ». En effet, en étudiant le contenu des ouvrages confessionnels vendus en France, Anne-Laure Zwilling travaille à l'établissement de notes critiques qui alimentent une base de données. Cette base de données bibliographiques est exclusivement réservée aux agents du Ministère de l'Intérieur ou à des agents du Ministère de la justice. 700 références ont été collectées à ce jour et réparties thématiquement. 370 sont accompagnées d'un compte-rendu critique à ce jour.

Anne-Laure Zwilling est parfaitement consciente des risques inhérents à une utilisation politique de ses travaux au regard du contexte sécuritaire :

Nous, on essaie de naviguer un peu dans l'entre-deux, on essaie de récupérer des financements comme on peut pour faire de la recherche en répondant à la demande mais en allant plus loin, en allant au-delà [...] malgré moi, j'apporte de l'eau au moulin des gens qui disent que l'islam est une religion dangereuse puisque j'ai analysé un certain nombre d'ouvrages et j'ai dit : « il y en a parmi ceux-là qui sont néfastes », mais pour moi c'est évident que si on regarde une littérature chrétienne un peu fondamentaliste et une littérature juive un peu fondamentaliste et une littérature hindouiste un peu fondamentaliste, on va trouver exactement les mêmes thèmes [...] la même problématique du repli sur soi¹⁵⁵.

Ces ouvrages, dont certains « sont insupportables », sont le plus souvent des textes traduits de l'arabe, parfois du turc. Une bonne partie des publications de cette littérature prolifique est financée pour le courant wahabite (Arabie Saoudite).

À l'instar des chercheurs rencontrés dans le cadre de cette étude, Anne-Laure indique qu'elle fréquente peu les bibliothèques pour accéder à des sources primaires ; ces dernières ne se trouvent pas en BU, ni en bibliothèque publique. Elle s'interroge néanmoins sur le devenir des ouvrages achetés dans le cadre du travail mené pour le Ministère de l'Intérieur :

Ce serait de faire don ici à la bibliothèque mais je ne veux pas les y mettre parce que je ne veux pas les cautionner, je ne veux pas leur mettre le tampon « validé par la bibliothèque universitaire » alors que la plupart d'entre eux ne sont pas des livres de qualité. L'objectivité scientifique n'y est pas.

Elle précise que des ouvrages contestables ont leur place dans les bibliothèques de l'enseignement supérieur si la diversité des pensées est garantie : « il faut mettre aussi Ghaleb Bencheikh, Tareq Oubrou et Rachid Benzine [...] Nayla Tabbara ».

¹⁵⁴ Cf. entretien Anne-Laure Zwilling.

¹⁵⁵ Cf. entretien Anne-Laure Zwilling.

4. EN RÉSUMÉ

La complexité de la gestion et du traitement de fonds (religieux) en arabe exige des compétences qui ne se limitent point aux compétences requises pour l'exercice d'un des métiers de la filière bibliothèque.

Les compétences en langue arabe sont indispensables à tous les niveaux du circuit du document. En outre, les compétences requises pour appréhender ces fonds ne se limitent pas à une maîtrise de la langue arabe ; des connaissances relatives à son histoire, aux variantes dialectales, aux systèmes d'écriture, aux écoles de récitation, à la vocalisation, aux contextes géopolitiques, à l'onomastique arabe, etc. sont indispensables pour identifier correctement les ressources, opération indispensable à leur signalement.

L'exercice du métier dans le champ des études moyen-orientales impose également de connaître les circuits du livre de terrains sur lesquels, non seulement les réseaux ne sont pas organisés, mais qui sont aussi confrontés à un climat empreint de tensions politiques et sociales qui affectent la circulation de l'information.

Certes, l'agents en charge de ces fonds exerce bien le métier défini par les textes, mais au regard d'un référentiel comme REFERENS¹⁵⁶, l'agent est à la fois « aide d'information documentaire », « technicien d'information documentaire et de collection patrimoniale », chargé du traitement de données scientifiques et chargé de ressources documentaires. Par ailleurs, il doit traiter avec les prestataires d'états considérés comme « des pays à risques ». Quant aux chercheurs, non seulement les terrains de recherche se réduisent en Orient, mais le climat sécuritaire et anxiogène qui règne autour du sujet « Islam » en France accentue le malaise. (annexe 6).

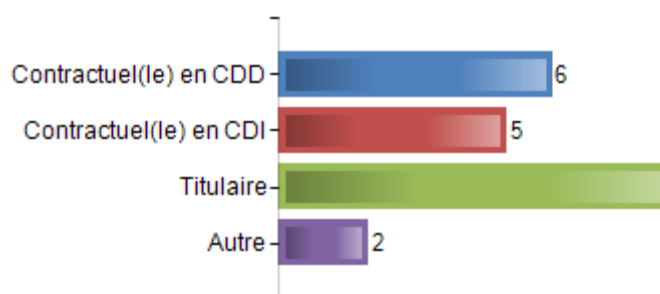


Figure 19 - Quel est le statut des agents en charge de la saisie en caractères arabes ?

Réponses effectives : 14

Non-réponse(s) : 0

Taux de réponse : 100%

Modalité la plus citée : Titulaire

(Source : extraction enquête Sphinx menée du 27 janvier au 27 février 2020)

¹⁵⁶ MESRI. *RÉFérentiel des Emplois-types de la Recherche et de l'ENseignement Supérieur* [en ligne]. MESRI, 3^{ème} édition. 2016 [consulté le 29 février]. Disponible sur : <<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid106062/referens-le-referentiel-2016-des-emplois-types-de-la-recherche-et-de-l-enseignement-superieur.html>>

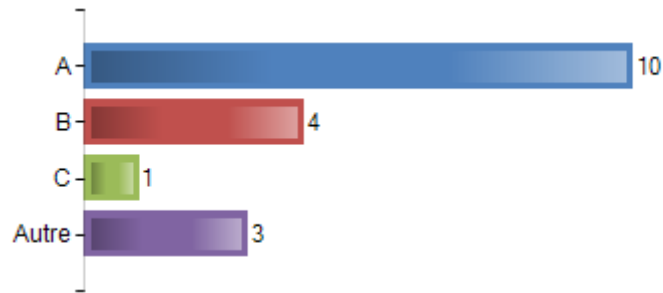


Figure 20 - À quelle catégorie appartiennent les agents en charge de la saisie en caractères arabes ?

Réponses effectives : 14

Non-réponse(s) : 0

Taux de réponse : 100%

Modalité la plus citée : A

(Source : extraction enquête Sphinx menée du 27 janvier au 27 février 2020)

Ces activités chronophages, souvent assumées par des équipes particulièrement réduites, voire par un seul et unique agent, laissent peu de temps, pour l'enrichissement du signalement ou pour le développement de services aux chercheurs (dont les travaux portent sur le Moyen-Orient et les mondes musulmans).

Cependant, les nouvelles évolutions techniques en cours, ajoutées à la « fécondité des recherches actuelles sur les religions, qu'elles relèvent de la littérature (ancienne ou moderne), de l'histoire, de l'art ou des sciences humaines¹⁵⁷ » donnent l'opportunité de revisiter les collections afin d'en améliorer le signalement, en partenariat avec les chercheurs intéressés par ces fonds en arabe.

¹⁵⁷ HENRYOT, Fabienne. « Les religions dans les fonds des bibliothèques publiques : état des lieux ». *Religions en bibliothèque*, sous la direction de Bernard Huchet. Éd. du Cercle de la Librairie, « Bibliothèques », 2019, p. 91.

PARTIE 3 : VERS UNE APPROCHE COLLECTIVE TECHNOLOGIQUE ET SCIENTIFIQUE DU SIGNALEMENT DES FONDS EN ARABE

Les problématiques relatives à la mise en réseau des bibliothèques orientalistes, à la « normalisation des règles de catalogage¹⁵⁸ », à l'analyse des « problèmes de la profession¹⁵⁹ » sont déjà évoquées dans les années 70, dans le cadre des congrès et travaux de feu l'« International Association of Orientalist Librarians ». Les questionnements d'aujourd'hui sont par conséquent héritiers de cette tradition de réflexion sur l'amélioration de la qualité du signalement, de la qualité des liens entre les professionnels, de la qualité du dialogue interculturel.

Le triple constat suivant fait l'unanimité : un faible engagement de moyens publics, la désaffection dont sont frappées les SHS, un climat ambiant qui incite au repli plutôt qu'à l'ouverture culturelle. Cependant, les recherches dans le champ des études arabes, notamment dans le champ de l'islamologie, se poursuivent, se renouvellent, s'ouvrent à de nouvelles disciplines et/ou de nouvelles pratiques, se penchent sur le renouveau religieux de l'époque contemporaine. Des projets nationaux, européens et internationaux illustrent cette vitalité.

Par ailleurs ; la volonté des bibliothécaires et/ou ingénieurs d'études, face à des moyens et compétences limités, est bien de saisir l'opportunité de faire évoluer leurs pratiques, de partager des outils, d'en élaborer éventuellement collectivement de nouveaux, et de renouveler le dialogue documentation-recherche.

L'évolution du paysage technologique, institutionnel, politique, ainsi que la dynamique collaborative favorisée par le numérique donnent les moyens de repousser les limites évoquées. La transition bibliographique peut permettre de lier des variantes orthographiques et de faire cohabiter la diversité des pratiques en matière de translittération. Le développement des services d'appui à la recherche montre la capacité des bibliothèques à répondre aux besoins de cette dernière. Enfin, la participation à des projets de coopération européens ou internationaux ouvre de nouvelles collaborations, les appels à projets Collex-Persée favorisent la mise en réseau, l'échange de compétences et l'expérimentation.

¹⁵⁸ GUIGNARD, Marie-Roberte. « Les Bibliothèques d'orientalisme à l'occasion du 28^e Congrès international des orientalistes » [en ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n° 11, 1971, p. 573-577 [consulté le 28 février 2020]. Disponible sur : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1971-11-0573-002>>

¹⁵⁹ *Ibid.*

1. LA TRANSITION BIBLIOGRAPHIQUE : UNE OPPORTUNITÉ D'ORGANISER ET D'ENRICHIR LES NOTICES EN ARABE

1.1 Le modèle FRBR/RDA-FR

En s'appuyant sur de nouveaux « Principes Internationaux de Catalogage¹⁶⁰ », dont l'objectif le « plus important est le confort de l'utilisateur¹⁶¹ », l'Ifla ambitionne de définir les règles d'un code qui favorise « une approche logique du catalogage descriptif et du catalogage matière des ressources bibliographiques de toutes sortes ».

Le code repose sur des piliers : item, manifestation, expression, œuvre, dans les années 90, entités, attributs, relations, de nos jours. Entre 1992 et 2010, les modèles conceptuels relatifs aux descriptions bibliographiques (FRBR, FRAD, FRASAD¹⁶²) évoluent jusqu'à aboutir au modèle RDA¹⁶³, RDA-FR pour la France.

Cette évolution des règles de description bibliographique, voire d'exposition des données bibliographiques, ainsi que le choix du web sémantique pour garantir l'échange de données et l'interopérabilité, ont fait entrer les catalogues des bibliothèques dans une nouvelle ère. Les agences bibliographiques françaises accompagnent cette mutation des pratiques et des catalogues dans le cadre du programme Transition bibliographique¹⁶⁴.

Les enjeux sont notamment de :

- ✓ Favoriser une « vue d'ensemble de l'œuvre d'un auteur¹⁶⁵ »,
- ✓ « Réduire en les organisant (sans les éliminer !) le nombre de réponses à certaines requêtes¹⁶⁶ »,
- ✓ Regrouper les œuvres « par versions, par publications, par exemplaire¹⁶⁷ »,
- ✓ Ouvrir les données « à un nouvel environnement¹⁶⁸ »,

Des bibliothèques ont donc amorcé la FRBRisation de leur catalogue, soit en recatégorisant manuellement, soit en travaillant à « extraire des concepts FRBR des données bibliographiques existantes¹⁶⁹ », afin de préparer leur entrée dans le web de données.

¹⁶⁰IFLA. *Principes Internationaux de Catalogage* [en ligne]. Traduit par Françoise Bourdon, Françoise Leresche, Catherine Marandas, Agnès Manneheut, Annick Bernard et Marcelle Beaudiquez. Bibliothèque nationale de France. 2009 [consulté le 28 février 2020]. Disponible sur : <https://www.ifla.org/files/assets/cataloguing/icp/icp_2009-fr.pdf>

¹⁶¹ *Ibid.*, p. 2.

¹⁶² <<https://www.bnf.fr/fr/modeles-frbr-frad-et-frsad>>

¹⁶³ Resource Description and Access / Ressources : Description et Accès : <<https://www.transition-bibliographique.fr/enjeux/definition-rda/>>

¹⁶⁴ <<https://www.transition-bibliographique.fr/enjeux/position-francaise-rda/>>

¹⁶⁵ Programme Transition Bibliographique, Groupe Formation. *Modélisation FRBR-Sensibilisation à l'évolution des catalogues*. Support de formation. Mis à jour : septembre 2012. Diapo. n°45 [consulté le 28 février]. Disponible sur : <https://transition-bibliographique.fr/wp-content/uploads/2015/06/support_formation_modelisation_frbr.pdf>

¹⁶⁶ *Ibid.*, diapo. n° 46.

¹⁶⁷ *Ibid.*, diapo. n° 48.

¹⁶⁸ *Ibid.*

¹⁶⁹ *Ibid.*, diapo. n° 47.

Elles ne sont pas encore visibles à ce jour pour les usagers, mais certaines données du Sudoc sont FRBRisées. Entre octobre 2017 et octobre 2019, l'Abes a mené une première expérimentation Sudoc FRBR :

- **Expérimentation « Sudoc FRBR »** : essai de FRBRisation de données du catalogue Sudoc par programme
 - Cette expérience consiste à utiliser un algorithme pour, d'une part, calculer automatiquement des regroupements (grappes ou clusters) de notices bibliographiques censées représenter une même œuvre dans la base de production du Sudoc et, d'autre part, créer des pré-notices d'œuvres auxquelles sont rattachées des grappes de notices bibliographiques. Les pré-notices d'œuvre, nommées notices de regroupement, sont de type autorité dans la base de production.

Figure 21 – Extrait guide méthodologique du Sudoc

[Source : capture d'écran – « Seconde expérimentation Sudoc FRBR / LRM (octobre 2019 - ...) ». Guide méthodologique du Sudoc [en ligne]. Date de création : 27 septembre 2019. Dernière mise à jour : 6 janvier 2020]

La FRBRisation est automatisée :

[Le rôle des algorithmes] est de regrouper les notices bibliographiques signalant une même œuvre et de créer pour chacune une notice d'autorité d'un nouveau type : notice de regroupement, qui préfigure ce que seront ultérieurement les notices d'œuvre. Les notices bibliographiques regroupées au sein d'une même grappe sont toutes liées à leur notice de regroupement par une nouvelle zone créée automatiquement. Une relation entre manifestation et œuvre est ainsi établie¹⁷⁰.

Bien qu'ils nécessitent des ajustements, des vérifications et des développements en vue d'une exposition publique, les résultats suffisent à inciter les catalogueurs à faire évoluer leur pratique. Depuis juin 2018, de nouvelles consignes de catalogue ont été établies :

Le rôle des catalogueurs est prépondérant car la qualité des descriptions bibliographiques influe beaucoup sur celle des résultats obtenus. D'un catalogue rigoureux et homogène découlent des regroupements plus fiables. C'est un des aspects sur lequel l'Abes reviendra pour souligner l'importance de certaines données-clés¹⁷¹.

Marine Defosse (conservatrice des bibliothèques, responsable du pôle AMOMAC à la Bulac) indique que la transition bibliographique, qui s'appuie sur les notices d'autorité, favorise l'évolution des pratiques. Depuis deux-trois ans les agents en charge de la rétroconversion cataloguent sans négliger l'indexation matière.

Driss Mekouar (bibliothèque des études arabes, turques et islamiques) considère que la transition bibliographique est favorable à la création d'« univers », de « matrices » : « on peut se balader ». C'est une opportunité de pallier la désunion, l'isolement de « pas mal de choses ». Sans nier les qualités de Rameau, il rappelle

¹⁷⁰ Abes. *La FRBRisation des données du Sudoc en questions / réponses*. Première expérimentation (23 octobre 2017 – 13 octobre 2019) [en ligne]. Mise à jour : 8 octobre 2019. p. 2 [consulté le 28 février]. Disponible sur : <http://documentation.abes.fr/sudoc/autres/FRBRisationDuSudoc.pdf>

¹⁷¹ *Ibid.*, p. 7.

qu'il faut éviter de créer des autorités « trop élastiques », comme « islam » ou encore « coran », car elles risquent de faire « trop de bruit », de diluer, de perdre.

L'exemple de la base archives et manuscrits de la BnF va dans le sens de Driss Mekouar :

Coran – Étude et enseignement (1)
Coran – Récitation (2)
Coran (9)
Coran, Récitation (1)
Coran. Commentaire (Tafsīr) (55)
Coran. Du‘ā’ ḥatm al-qur‘ān (notes) (3)
Coran. Fawā'id (notes) (2)
Coran. Ġarīb (al-) (2)
Coran. Lecteurs (Ḥamala) (1)
Coran. Notes sur ce sujet (6)
Coran. Notes (13)
Coran. Orthographe (Ḥaṭṭ al-maṣāḥif) (7)
Coran. Récitation et Diction (Qirā'a et Tağwīd) (16)
Coran. Sciences coraniques. Généralités (7)

Figure 22 - Indexation

(Source : capture d'écran - Base Archives et Manuscrits de la BnF – Recherche « coran » « arabe »)

Il conclut en parlant de « système global de recherche » dont la vocation est « d'amener le chercheur à bon port », de « proposer des choses susceptibles de l'intéresser sans le noyer dans une offre gigantesque ».

La bonne disposition des professionnels, face à une mutation majeure dont ils voient l'intérêt, est de bon augure pour une meilleure organisation intellectuelle des collections en arabe.

1.2 AlKindi¹⁷² : le catalogue de la bibliothèque de l'Institut dominicain d'études orientales

L'Idéo, créé en 1953 et basé au Caire, est spécialisé dans l'étude du patrimoine arabo-musulman des dix premiers siècles. Les deux livres blancs (2014 et 2020) produits par le GIS MOMM citent respectivement sa bibliothèque en exemple :

Du point de vue des études islamiques en arabe, l'Institut dominicain d'études orientales du Caire est aujourd'hui la bibliothèque française la plus utile grâce à l'extrême cohérence de sa politique d'achat et à son extraordinaire catalogue numérisé, un vrai instrument de recherche [...] [son catalogue] propose une indexation très poussée¹⁷³.

Le Livre blanc relatif aux études françaises sur le Moyen-Orient et les mondes musulmans appelle particulièrement l'attention sur la base onomastique « qui permet de trouver un auteur par ses différents noms ou appellations en arabe (l'ism, le laqab, la nisba, la shuhra), en croisant cette information avec les dates de vie ou de mort, etc.¹⁷⁴ ». En outre, les liens (ou relations) créé(e)s entre les documents (éditions, traductions...) correspondent « particulièrement bien à la culture arabe et islamique¹⁷⁵ ». La valorisation du contexte d'écriture des ouvrages, la prise en compte de la date hégirienne, « le caractère unifié du catalogue » (entièrement et exclusivement en langue arabe) et « l'indexation des revues article par article » sont les autres atouts remarquables de ce catalogue.

Six années plus tard, dans le chapitre relatif au signalement des ressources documentaires, le livre blanc sur la transition numérique renouvelle les louanges, qualifie le catalogue AlKindi d'« exception notable » et précise :

L'Idéo s'est doté d'un catalogue de dernière génération intégrant le web sémantique pour une bibliothèque de 15 000 ouvrages dont de nombreuses éditions de manuscrits arabes. AlKindi 4, par l'usage des FRBR et le travail scientifique considérable qui a permis d'enrichir le catalogue, a acquis une importante audience internationale. Son impact dans le monde arabe et musulman est considérable¹⁷⁶.

Le rayonnement de ce catalogue dans la communauté scientifique est attesté.

La bibliothèque de l'Idéo valorise, elle-même, le modèle FRBR dans la présentation pédagogique faite du catalogue en ligne sur le site web :

Nous sommes heureux de vous présenter la nouvelle version de AlKindi, qui intègre nativement le modèle conceptuel proposé par l'International Federation of Library Association (IFLA) : le

¹⁷² <<https://alkindi.ideo-cairo.org/?lang=fr>>

¹⁷³ GIS Moyen-Orient et mondes musulmans. *Livre blanc des études françaises sur le Moyen-Orient et les mondes musulmans*. GIS MOMM-CNRS, septembre 2014. p. 70.

¹⁷⁴ *Ibid.*

¹⁷⁵ *Ibid.*

¹⁷⁶ GIS Moyen-Orient et mondes musulmans. *Vers la science ouverte ? La transition numérique et la recherche sur le Moyen-Orient et les mondes musulmans – État des lieux et perspectives*. GIS MOMM, janvier 2020, p. 40-41.

modèle des FRBR (Functional Requirements for Bibliographic Records¹⁷⁷).

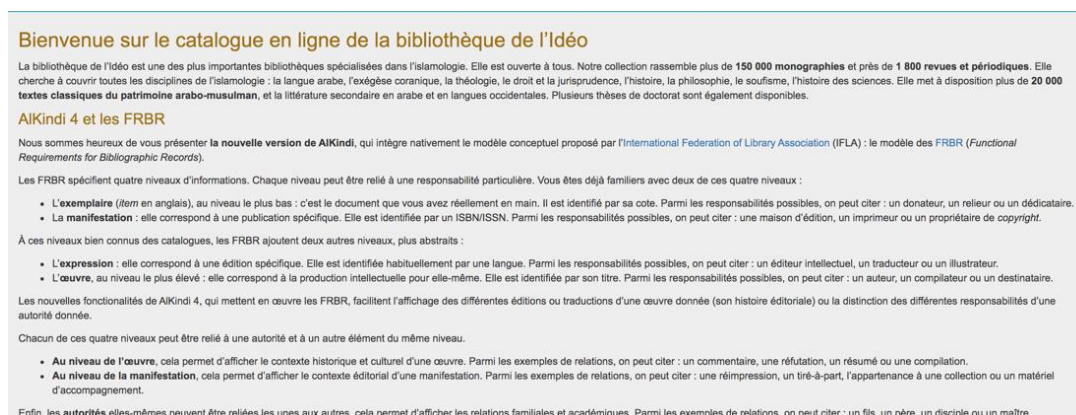


Figure 23 – Page d'accueil du catalogue de l'Idéo

(Source : capture d'écran - Page de présentation du catalogue en ligne de la bibliothèque de l'Idéo)

Frère René-Vincent du Grandlaunay, directeur de la bibliothèque de l'Idéo, dans un article publié pour l'Ifla, détaille les étapes qui ont marqué le développement de la version 4, nouvelle version du catalogue AlKindi, fruit d'une « alliance entre intelligence informatique [et] exigences scientifiques d'un catalogue attentif aux déterminations culturelles¹⁷⁸ ».

Dans cet article, avant de détailler la mise en œuvre de la FRBRisation, il présente le cadre de travail et explicite le choix de conserver et respecter exclusivement la langue originale. Il décrit également l'équilibre à préserver entre l'application de normes internationales et la nécessité de « garder [leur] liberté pour ne pas faire subir à la culture, objet de [leur] étude, des transformations trop incommodes par des normes somme toute rédigées dans un contexte occidental¹⁷⁹ ». Enfin, il dresse un historique des versions de AlKindi à la suite de l'informatisation et fait un point sur les spécificités de la langue arabe.

L'élaboration d'une charte de construction pour la vedette d'autorité arabe a été centrale dès l'informatisation de la bibliothèque au regard du nombre d'éléments constitutifs de l'onomastique arabe. Chaque élément du nom a été enregistré dans une grille adaptée à cette onomastique étendue.

L'évolution vers RDA-Fr a donné l'opportunité de développer les relations entre les entités.

¹⁷⁷ <<https://alkindi.ideo-cairo.org/?lang=fr>>

¹⁷⁸ DU GRANDLAUNAY, René-Vincent. « L'application AlKindi - FRBR-FRAD et RDA - au service de la rencontre interculturelle et interreligieuse ». DUPONT, Odile (dir.) au nom de l'IFLA. *Libraries serving dialogue/Les bibliothèques au service du dialogue*. IFLA publications : De Gruyter. Berlin/Boston, 2014, p. 92.

¹⁷⁹ *Ibid.*, p. 98.

Ce travail a été développé dans le cadre d'un projet financé par l'Union européenne, « Historic contextualisation of 200 Classical authors of the Islamic heritage » dit « le projet des 200¹⁸⁰ ».



Figure 24 – Visuel du « projet des 200 »

(Source : <<https://www.ideo-cairo.org/fr/2016/06/200-project/>>)

¹⁸⁰ <<https://www.ideo-cairo.org/fr/2016/06/200-project/>> [consulté le 29 février].

Le maître mot de la réussite de ce projet est : la coopération « en vue de l'édification d'une société plus humaine¹⁸¹ », « une coopération étroite entre le monde des chercheurs et celui des bibliothécaires :

Notre expérience à l'Ideo nous pousse à croire que les deux communautés doivent apprendre à travailler ensemble¹⁸².

Jean-Jacques Pérennes, ancien directeur de l'Ideo, explicite l'ambition de cet enrichissement du catalogue articulé au développement de la version 4 du logiciel AlKindi :

The AlKindi program allows for the integration of the relationships between the authors and their work. This contextual light will help to avoid misinterpretation, identify the innovative accents of each work or author and underline the central ideas of the school of thought¹⁸³.

Le logiciel AlKindi permet d'intégrer les relations entre les auteurs et leurs oeuvres. Cette mise en perspective aidera à éviter les erreurs d'interprétations, d'identifier l'originalité de chaque oeuvre ou auteur et de souligner les idées centrales de chaque courant de pensée.

1.3 Le projet Mistara¹⁸⁴ : « Onomastique arabe et métadonnées des langues à écriture arabe dans les référentiels en ligne »

Les bibliothécaires du réseau Sudoc ont conscience des limites relatives aux notices d'autorité, ainsi qu'aux référentiels dans le cas du catalogage des fonds (religieux) en arabe. Francisation, puis translittération arbitraire, puis informatisation, puis normalisation et enfin bi-écriture, aboutissent à des catalogues peu homogènes : doublons, notices erronées, notices incomplètes, confusion relative à la singularité onomastique, confusion entre langue et caractère.

Face à ce constat, portée par la nécessité de faire évoluer les pratiques de catalogage en vue de la transition bibliographique, soucieuse aussi de proposer des référentiels efficaces pour la recherche académique, la Bulac s'engage à « améliorer la qualité des métadonnées relatives aux personnes physiques dans les langues à écriture arabe ». Ce projet, conduit dans le cadre de CollEx-Persée et appelé Mistara, est mené en partenariat avec l'Ideo, l'IMA, l'IRHT, la MMSH et le SCD d'AMU :

¹⁸¹ *Ibid.*, p. 10.

¹⁸² *Ibid.*, p. 110.

¹⁸³ PERENNES, Jean-Jacques. « The Dominican Institute for Oriental Studies in Cairo-Promoting Christian-Muslim Understanding ». KELLY, Gabrielle, SAUNDERS, Kevin (ed.). *The Dominican Approaches in Education*. ATF Press. Second Edition, 2014, p. 200.

¹⁸⁴ <<https://www.collexpersee.eu/projet/mistara/>>

Les métadonnées décrivant des ressources en alphabet arabe (langues arabe, persane, ourdou et turque ottomane principalement) présentent de nombreuses anomalies liées à la complexité du système onomastique, aux divergences phonétiques ou orthographiques entre langues ou à des erreurs de codage des caractères. [...] Les corrections peuvent être apportées en alliant au travail de catalogage les compétences de la recherche sur l'onomastique arabo-islamique et l'entraînement des outils d'alignement élaborés dans le cadre de la transition bibliographique. Ces métadonnées seront enrichies en assurant l'alignement des référentiels catalographiques (Idref au premier chef) avec des référentiels tiers issus de la recherche : base AlKindi (Ideo), Onomasticon Arabicum (IHRT)¹⁸⁵.

Les deux agences bibliographiques, BnF et Abes, sont également, par conséquent, partenaires. Les outils qui seront éprouvés, après constitution d'un corpus défini par des chercheurs, seront Bibliostratus (correspondances des notices nationales et des données locales¹⁸⁶) et Paprika (« curation des données¹⁸⁷ »), outils semi-automatisés d'alignement.

Une vingtaine de personnes, répartie en trois groupes de travail (normalisation, amélioration des données dans Idref, alignement), est mobilisée autour de ce projet retenu et financé par le GIS Collex-Persée.

Trois chercheurs travaillent sur l'élaboration du corpus. L'Abes et la BnF partagent leur expertise en matière de normalisation et de gestion de référentiels. L'Ideo, l'IRHT, et la MMSH fournissent des métadonnées issues de leur base respective, participent aux travaux d'alignement et partagent également une expertise en matière d'onomastique. L'IMA et le SCD d'AMU participent aux travaux de normalisation. La Bulac, quant à elle, met à disposition les compétences des catalogueurs concernés par ces aires aréales, ainsi que les compétences du pôle Flux et données. L'une des deux responsables de ce pôle, Fanny Mion-Mouton, est la cheffe de projet de Mistara.

Fanny Mion-Mouton explique¹⁸⁸ que la singularité des fonds visés n'empêche point de soulever des questions métier qui peuvent attirer l'attention de chacun. Les objectifs définis dans le cadre du projet sont transposables à tous les types de collections :

- ✓ Identifier un corpus et le corriger/nettoyer
- ✓ Travailler sur l'alignement (voir notamment si le dialogue entre bases de bibliothécaires et bases de chercheurs est envisageable)
- ✓ Rouvrir (éventuellement) le sujet de la normalisation au regard des normes à venir avec RDA-Fr

Ces enjeux métier sont en effet pointés par les partenaires, comme l'illustrent les exemples ci-après :

¹⁸⁵ Dossier de candidature pour l'AAP Collex-Persée 2018.

¹⁸⁶ <<https://www.transition-bibliographique.fr/systemes-et-donnees/bibliostratus-alignement-donnees-catalogues/>>

¹⁸⁷ <<https://paprika.idref.fr/>>

¹⁸⁸ Cf. Entretien téléphonique.

✓ La BnF :

Depuis le 7 juin 2018, la BnF s'est lancée dans la mise en œuvre, avec l'Agence bibliographique de l'Enseignement supérieur (Abes), d'un fichier national d'entités (FNE) : futur outil de co-production des notices d'auteurs, œuvres et de sujets communs à la BnF et aux établissements membres des réseaux de l'Abes, il devrait être mis à disposition de ces utilisateurs à l'horizon 2023 [...]

Dans ce contexte, le projet Mistara sur les données d'écriture en arabe dans les catalogues nationaux français déposé par la BULAC [...] entre en parfaite résonance avec le projet de FNE, co-piloté par l'ABES et la BnF, aussi bien dans son calendrier, que dans ses ambitions¹⁸⁹.

✓ L'Ideo :

Je me réjouis de voir le projet MISTARA prendre forme. Il répond à un réel besoin pour la communauté scientifique. Il apportera une contribution intelligente au Fichier national des Entités¹⁹⁰.

✓ La MMSH :

Nous serons heureux de nous investir dans ce projet [...] mais également de bénéficier des apports de ce projet dans ses volets de normalisation, d'alignement et de réflexions sur l'évolution du métier et de ses pratiques¹⁹¹.

✓ L'IRHT :

Le travail conjoint sur les données multilingues s'inscrit dans le développement des outils d'humanités numériques que met en œuvre le laboratoire, spécialement avec l'Onomasticon Arabicum, réalisé au sein de la section arabe¹⁹².

Ce projet Mistara remplit exactement les critères définis par Collex Persée : co-construction, implication de chercheurs, mise en réseau, enjeux métier...

¹⁸⁹ Lettre de Mme Laurence Engel, directrice générale de la BnF, à M. Alain Colas, Administrateur de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, en date du 24 septembre 2018.

¹⁹⁰ Cf. lettre de M. René-Vincent du GrandLaunay, Directeur de la bibliothèque de l'Idéo, à M. Benjamin Guichard, directeur scientifique de la BULAC, en date du 22 septembre 2018.

¹⁹¹ Cf. lettre de « soutien au projet MISTARA », de Mme Sophie Bouffier, Directrice de la MMSH/USR 3125.

¹⁹² Cf. Lettre de M. François Bougard, Directeur de l'IRHT.

2. DES BIBLIOTHÈQUES-LABORATOIRES POUR LA RECHERCHE : ACCUEILLIR ET DIALOGUER

La qualité scientifique des bases évoquées dans le projet Mistara est à l'image de la qualité de la relation, de la qualité du dialogue scientifique nourri, entretenu, valorisé, entre les équipes d'institutions comme l'Ideo, l'IRHT ou la MMSH et les chercheurs qui travaillent au long cours avec ces équipes.

L'Ideo et la MMSH n'offrent pas des services aux chercheurs mais accueillent les chercheurs. La bibliothèque n'est pas prestataire de ressources, ni de services mais le lieu où se construit la recherche.

Dans un article anglophone relatif au dialogue interreligieux favorisé par l'Institut dominicain des études orientales au Caire, Jean-Jacques Pérennes insiste à plusieurs reprises sur le réseau créé par les Frères dominicains au sein et autour de l'Institut, un réseau tout autant nourri de travaux académiques que d'amitiés intellectuelles :

Georges Anawati¹⁹³ [...] gifted for friendship [...] was able as well to build confident relationships with Muslim scholars¹⁹⁴.

Georges Anawati, doué pour l'amitié, a également pu construire des relations de confiance avec des universitaires musulmans.

Il rappelle que l'Institut fondée pour étudier les sciences religieuses, plus spécifiquement les sciences islamiques, n'a pas vocation à être prosélyte mais à l'ambition, dès son origine, « *to promote better relationship with the Muslim world*¹⁹⁵ » (« de promouvoir des meilleures relations avec le monde musulman »).

L'investissement considérable et rigoureux dans l'étude de l'islam, ainsi que la considération toujours renouvelée pour les intellectuels musulmans, ont permis de bâtir une relation de confiance depuis des années : « *[a] confident relationships through the years*¹⁹⁶ » (« des relations de confiance à travers les années »). La reconnaissance internationale dont bénéficie l'Ideo est d'autant plus gratifiante qu'elle comprend celle des partenaires académiques musulmans, la prestigieuse université de Al-Azhar, entre autres.

¹⁹³ Georges Anawati (1905-1994) : co-fondateur de l'Ideo, spécialiste de la philosophie arabe médiévale et de l'histoire des sciences arabes.

¹⁹⁴ PERENNES, Jean-Jacques. « The Dominican Institute for Oriental Studies in Cairo-Promoting Christian-Muslim Understanding ». KELLY, Gabrielle, SAUNDERS, Kevin (ed.). *The Dominican Approaches in Education*. ATF Press. Second Edition, 2014, p. 196.

¹⁹⁵ *Ibid.*, p. 195.

¹⁹⁶ *Ibid.*, p. 197.

Et, bien que les études islamiques soient centrales, Jean-Jacques Pérènnès assure que :

Studying Islam was not the main goal of Ideo's founders ; it was more a tool to create the ground for a better mutual understanding¹⁹⁷.

« L'étude de l'Islam n'était pas le but principal des fondateurs de l'Ideo ; il s'agissait plus d'un outil pour construire les bases d'une meilleure compréhension mutuelle »

La qualité de ce lien qui dépasse le champ des relations interprofessionnelles est également perceptible à la MMSH. Pendant l'entretien avec le chercheur Ahmed Oulddali, le responsable du département des études arabes et des mondes musulmans, Hassan Moukhliise, vient saluer son collègue et camarade ; l'échange est chaleureux. Ahmed Oulddali a participé à l'élaboration du catalogue de la médiathèque à sa création en 2001 et a contribué à la prise de décision relative aux choix de cataloguer exclusivement en arabe ; il continue encore aujourd'hui à participer, en tant que vacataire, au catalogage des documents en langue arabe. Par ailleurs, il fréquente la médiathèque avec ses étudiants auxquels il fait découvrir les outils et ressources de la médiathèque.

L'Ideo, la MMSH et l'IRHT qui est, comme son nom l'indique un institut de recherche, ont été choisis au regard de la qualité de leurs données. La réciprocité à l'œuvre pourrait servir de modèle aux bibliothèques dont les collections comportent des fonds (religieux) en arabe.

Il ne s'agit pas d'offrir un énième contrat précaire à des doctorants, formés sur le tas au catalogage et dont les compétences linguistiques et extralinguistiques sont utiles à un signalement minimal, sans contrepartie académique. Il s'agit de plutôt de favoriser l'accueil des chercheurs en résidence dans les bibliothèques, afin que cette réciprocité soit effective : identification, enrichissement et amélioration de la qualité du signalement pour les bibliothèques, accès à des ressources pour sa recherche pour le doctorant et/ou chercheur confirmé.

Rappelons que si François Déroche a pu réaliser le catalogue des manuscrits du Coran, dans les années 80, c'est parce qu'il avait été accueilli comme pensionnaire à la BnF pendant 4 années. Ses travaux de codicologie sur les feuillets de Corans ont été déterminants pour le développement de la recherche sur les études coraniques en France et à l'international :

¹⁹⁷ *Ibid.*, p. 198.

PRÉFACE

Voici une nouvelle étape dans la publication du *Catalogue des manuscrits arabes* de la Bibliothèque nationale. Ce fascicule 1 sera suivi d'un second fascicule qui paraîtra très prochainement pour constituer le tome 1^{er} du catalogue des manuscrits musulmans décrivant l'ensemble des manuscrits coraniques conservés dans notre établissement.

On rappellera que le tome II (mss n^{os} 590-1120) rédigé, avec la collaboration d'Yvette Sauvan, par le grand savant que fut Georges Vajda (1908-1981) a paru en 1978. La rédaction du tome III (mss n^{os} 1121-1464) dû aux mêmes auteurs est achevée.

Le présent fascicule et le suivant ont été rédigés par M. François Déroche, agrégé de l'Université, ancien élève de l'École normale supérieure, pensionnaire à la Division des manuscrits orientaux de 1979 à 1982.

Cette première publication témoigne de l'intérêt scientifique qu'offre la collaboration de la Bibliothèque nationale avec les deux grandes écoles normales supérieures, inaugurée en 1978 par détachement de jeunes chercheurs en qualité de pensionnaires.

Je suis heureux qu'elle ait pour objet la description de la collection de manuscrits coraniques anciens conservée par la Bibliothèque nationale qui est sans doute la plus riche du monde occidental.

Roger PIERROT

Figure 25 – Préface du catalogue des manuscrits du coran (1983)

[Source : capture d'écran - gallica.bnf.fr / BnF - Préface du catalogue des manuscrits du Coran (1983)]

La BnF développe, depuis 1978, une politique d'accueil des chercheurs français et étrangers (annexe 7), initialement réservée aux élèves de l'École normale supérieure, elle a pris, depuis 2003, la forme d'un « Appel à chercheurs » :

La richesse exceptionnelle des collections de la BnF autant que leur ampleur permettent à des chercheurs de toutes disciplines d'explorer des sources inédites dans leur domaine. La BnF publie chaque année un appel à chercheurs afin de s'associer le concours de jeunes chercheurs dans un esprit de valorisation de ses collections¹⁹⁸.

Ce modèle pourrait servir d'appui au développement de résidences de recherche dans le champ de la documentation aréale, plus particulièrement dans le champ des études arabes.

Au regard de la richesse des fonds et du nombre de documents non encore identifiés, non signalés ou incorrectement signalés, ou encore non rétroconvertis, les chercheurs arabisants, tout en poursuivant leur recherche, pourraient participer à l'enrichissement des catalogues et les bibliothécaires ou ingénieur d'études contribuer à la recherche en facilitant l'accès aux ressources et/ou à des outils d'analyse de données.

Le GIS MOMM pourrait coordonner un tel type d'appel à projet.

¹⁹⁸ <<https://www.bnf.fr/fr/appel-chercheurs>>



Figure 26 – Du potentiel pour la recherche

[Source : Bulac – Documents non signalés (exemple)]



Figure 27 – Du potentiel pour la recherche

[Source : Bulac – Documents non signalés (exemple)]

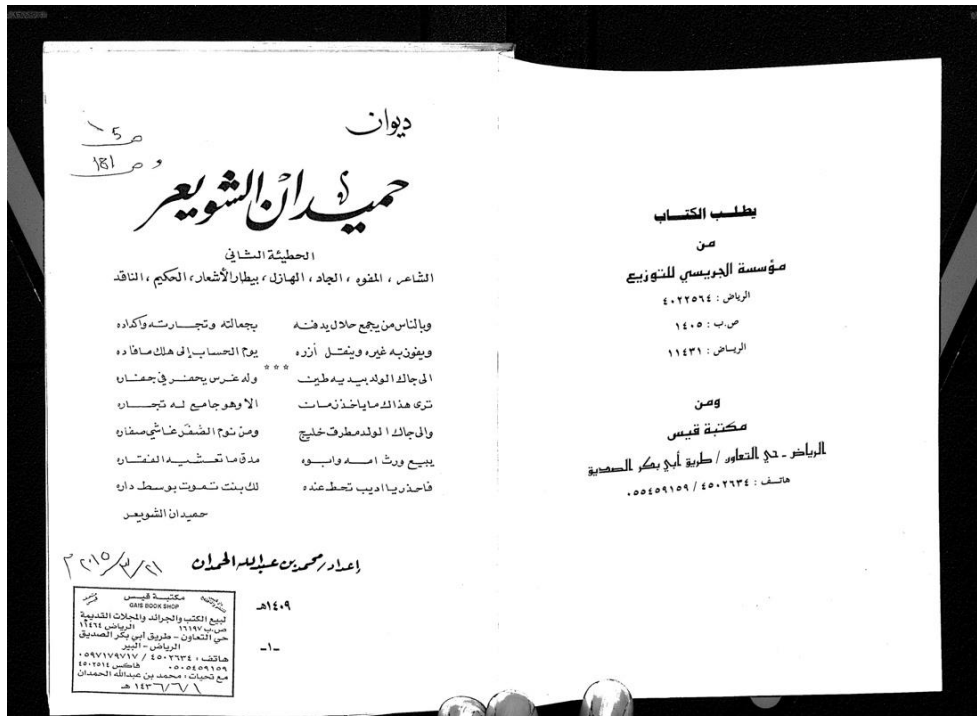


Figure 28 – Quel est le titre ? Qui est l'auteur ? Quelle édition ?

[Source : Bnu – Documents non signalés (exemple)]

Ce principe d'accueil de chercheurs dans les bibliothèques se développe au niveau européen, dans le cadre du programme « Research Infrastructure on Religious Studies » (ReIRes)¹⁹⁹. La présentation du quatrième appel à projet « Transnational Access » est accessible en ligne sur le site de l'EPHE, EPHE qui contribue à l'accueil de ces (brefs) séjours-recherche :

Les utilisateurs de l'accès transnational ReIRes passent généralement deux semaines dans l'institution, afin de travailler dans les bibliothèques et fonds d'archives qui leur sont nécessaires. Ils profitent, pour traiter tous ces matériaux, du tutorat d'experts du prestataire hôte qui sont des spécialistes du domaine de recherche pour lequel l'accès a été demandé. Ces derniers assistent et guident dans l'utilisation et l'interprétation des données, si nécessaire. Ils peuvent être mis en contact, à leur demande, avec les équipes de recherche ou de conservation²⁰⁰.

Cette collaboration entre chercheurs et bibliothécaires dépasse le cadre de la simple communication d'ouvrages et propose un dialogue à la fois amical et scientifique autour d'un objet documentaire.

3. BÂTIR UN « SALON DE LA COMMUNAUTÉ » AUTOUR D'UNE COLLECTION D'EXCELLENCE RELATIVE AU CORPUS CORANIQUE

3.1 La labellisation Collex-Persée

Le GIS Collex-Persée est un opérateur, co-piloté par le MESRI, dont la vocation est d'œuvrer en faveur d'un rapprochement efficient entre « gisements documentaires » et chercheurs :

CollEx-PERSEE est une infrastructure créée pour rapprocher les chercheurs des gisements documentaires scientifiques et leur en faciliter l'usage. Elle permet un accès national mieux coordonné et mutualisé aux ressources documentaires, négociées par communautés (inter)disciplinaires, ainsi qu'aux corpus patrimoniaux et scientifiques, imprimés ou dématérialisés. Elle porte la politique de l'ESR en matière de numérisation et de conservation partagée et participe au développement des Humanités numériques²⁰¹.

Des collections reconnues « collections d'excellence » pour la recherche sont labellisées au regard de :

- ✓ La richesse de la collection et sa complétude,
- ✓ La singularité de la collection,

¹⁹⁹ <<https://reires.eu/>>

²⁰⁰ <<https://www.ephe.fr/actualites/quatrieme-appel-projet-transnational-access-du-programme-europeen-reires>>

²⁰¹ <<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid99665/collections-d-excellence-pour-la-recherche-%E2%80%93-persee-collex-persee.html>>

- ✓ L'originalité de la collection,
- ✓ L'adéquation de la collection aux besoins de la recherche,
- ✓ La visibilité et l'accès de la collection,
- ✓ Les moyens affectés par l'établissement au développement de la collection²⁰².

Certaines collections labellisées comprennent des fonds (religieux) en arabe :

- ✓ Bibliothèque de l'Institut de recherche sur Byzance, l'Islam et la Méditerranée au Moyen-âge - Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne : **islamologie**.
- ✓ Bibliothèque de l'Institut des Traditions Textuelles - Institut des sciences humaines et sociales- Centre national de la recherche scientifique- Campus Condorcet : **mondes musulmans**.
- ✓ Bibliothèque des Sciences Religieuses- EPHE- Grand Équipement Documentaire du Campus Condorcet : **fonds chiïtes**.
- ✓ Bibliothèque Orient- Monde arabe- Université Sorbonne Nouvelle Paris 3 : **islamologie/ langue littératures et civilisation des mondes arabes**.
- ✓ Médiathèque de l'Institut français du Proche-Orient : **Méditerranée et Proche et Moyen-Orient de l'Antiquité à la période contemporaine**.
- ✓ Médiathèque de la Maison méditerranéenne des sciences de l'Homme- Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman : **mondes arabes et musulmans**.
- ✓ SCD d'Aix-Marseille Université - Bibliothèque universitaire des Fenouillères (Art, Lettres, Langues et Sciences Humaines) : **civilisation de l'islam**.

La labellisation, entreprise de valorisation et d'indentification de partenaires éventuels, n'est accompagnée d'aucun financement de la part du GIS Collex-Persée, contrairement aux appels à projets. Le GIS a dernièrement commandé une étude en vue de bâtir un outil de cartographie documentaire et scientifique « afin d'améliorer la visibilité des collections²⁰³ » en s'appuyant sur la notion de « fonds » :

L'enjeu principal du système de cartographie est de valoriser le concept de « fonds », en complément des catalogues, des bases de données bibliographiques ou des ressources électroniques existantes (et en lien avec elles). Les « fonds » évoqués ici répondent à une définition très large : un ensemble de ressources possédant une caractéristique commune, mais qui sont toutes potentiellement d'intérêt recherche²⁰⁴.

²⁰² <<https://www.collexpersee.eu/obtenir-le-label-collex/>>

²⁰³ Six&Dix. *Étude pour un outil de cartographie documentaire et scientifique CollEx-Persée* [en ligne]. GIS Collex-Persée. Date de mise à jour : 6 janvier 2020 [consulté le 29 février 2020]. Disponible sur : <<https://www.collexpersee.eu/etude-pour-un-outil-de-cartographie-documentaire-et-scientifique-collex-persee/>>

²⁰⁴ *Ibid.*

3.2 La labellisation d'une collection d'excellence : « corpus coranique »

En 2009, Medhi Azaiez, présente le colloque, “les études coraniques aujourd’hui - méthodes, enjeux, débats”, organisé par l’EHESS et l’ISMM, en soulevant les questionnements suivants :

Maintes interrogations se posent aujourd’hui : est-il possible de reconstituer l’*histoire du texte* et à quelles conditions ? Comment juger de la fiabilité des sources arabes souvent contradictoires ? Que peut nous apprendre un projet tel que le « *Corpus coranicum* » sur les débuts du Coran et sa transmission en tant que texte ? Comment traiter la complexité des plus anciens manuscrits du Coran dont les variations textuelles sont nombreuses, loin de la fixité de l’édition coranique du Caire ? Parallèlement, que peuvent nous apprendre les sources épigraphiques sur l’état de la langue arabe et de la langue du Coran à l’aube et aux premiers siècles de l’Islam ? À ces questions relevant principalement des sources internes à la tradition islamique, s’ajoutent d’autres interrogations sur le *contexte supposé d’émergence du Coran*. Plus particulièrement, en quoi le Coran constitue-t-il un texte différent par rapport à la tradition judéo-chrétienne ? S’inscrit-il dans une singularité radicale ou dans une continuité qu’il faut interroger, notamment au regard des méthodes d’analyse intertextuelle ? Au-delà des identifications d’emprunts, comment rendre compte des phénomènes de réappropriation des références bibliques et parabibliques qui se présentent dans le Coran ? Enfin, comment l’*analyse littéraire du Coran* peut-elle contribuer à élucider le travail de rédaction supposé du corpus coranique ? L’hétérogénéité du texte (fragmentation et pluralité des genres de discours) ne plaide-t-il pas pour une diversité de sources et de contenus ? Le recours à des méthodes des sciences linguistiques (analyse rhétorique, analyse de l’énonciation, analyse de la rythmique et de la poéticité) peut-il contribuer à une meilleure compréhension des dynamiques et des stratégies du discours coranique²⁰⁵ ?

Dix années plus tard, la publication récente du *Coran des historiens*²⁰⁶, ouvrage collectif dirigé par Mohammad Ali Amir-Moezzi et Guillaume Dye, témoigne de la vitalité, effectivement grandissante, des études coraniques, en France, en Europe, dans le monde.

C’est pourquoi, au regard du développement de ces études :

- ✓ Critique textuelle,
- ✓ Études linguistiques sur le syriaque,
- ✓ Études des sources chiites qui ouvrent de nouvelles perspectives,
- ✓ Étude de l’épigraphie (« le Coran des pierres »).

²⁰⁵ <<https://www.mehdi-azaiez.org/Les-etudes-coraniques-aujourd-hui>>

²⁰⁶ AMIR-MOEZZI, Mohammad Ali, DYE, Guillaume (dir.). *Le Coran des historiens*. Les éditions du Cerf, 2019.

Au regard des projets de recherche en cours de développement au niveau national, européen et international, notamment :

- ✓ Coran 12-21
- ✓ European Qur'an
- ✓ Coranica
- ✓ Innovative Training Network "Mediating **Islam** in the Digital Age"

Au regard de la profondeur des collections, notamment pour les manuscrits du Coran, il serait opportun de proposer à la labellisation un corpus thématique relatif au corpus coranique. Avant de proposer une labellisation, il serait bien évidemment nécessaire, dans un premier temps, d'identifier les Corans des bibliothèques de l'ESR, à l'instar du recensement réalisé pour les bibliothèques publiques. Dans un second temps, le recensement des textes afférents (philosophies islamiques, *fiqh*, textes de prières...) viendrait compléter le corpus.

Plus qu'une cartographie, l'établissement de ce corpus thématique matérialiserait ce que propose le modèle FRBR. Il s'agirait, à partir des 4 entités OEMI de construire une base de données propre à l'ensemble des données relatives aux corpus coranique et aux textes afférents. En respectant la division thématique admise entre sources et études, la base accueillerait les documents-noyau (études coraniques, exégèse, hadith, soura), puis les documents relatifs au droit, à l'exégèse tardive, à la philosophie, à la théologie, enfin les documents relatifs à la mystique.

Les productions scientifiques émanant de divers établissements de recherche ou diverses universités seraient également mutualisées dans cette base de données.

Ce corpus n'aurait pas exclusivement vocation à alimenter les recherches en sciences religieuses, mais la recherche. Cette dernière touche autant les sciences religieuses que la littérature, l'histoire, la géographie, les sciences politiques, l'histoire de l'art, l'archéologie, l'informatique, la papyrologie, l'épigraphie...

Des missions orientales du XVI^e siècle au sauvetage des manuscrits de Tombouctou, les bibliothèques de l'enseignement supérieur détiennent un héritage qui non seulement n'a pas encore révélé tous ces enseignements, mais qui n'a pas encore non plus fini de conter l'histoire des bibliothèques.

C'est au contact des fragments coraniques de la BnF que François Déroche a démarré une carrière qu'il poursuit aujourd'hui, 35 ans plus tard, en s'intéressant à l'histoire de la bibliothèque des Saadiens (projet SICLE). C'est en classant ces fragments, en les étudiant, en les décrivant, en matérialisant ces descriptions dans un catalogue, qu'il a redonné une vitalité nouvelle aux études coraniques françaises et internationales.

Rappeler cette profondeur historique des collections et des relations pourrait être un rempart contre les raccourcis du temps qui entravent les recherches en islamologie. Si le terme est récent, la pratique est ancienne, elle portait un autre nom : l'orientalisme.

La France n'est ni le Caire, ni Kairouan, ni Damas, ni Sanaa, grands centres de dépôt de fragments du Coran mais les chercheurs et bibliothécaires seraient certainement surpris de ce que nous pourrions trouver les uns et les autres en nous penchant ensemble sur les Corans de France.

4. EN RÉSUMÉ :

Après l'informatisation, la normalisation, l'introduction de la bi-écriture, la transition bibliographique favorise, à son tour, non seulement une meilleure valorisation des fonds (religieux) en arabe, mais surtout la possibilité d'organiser des constellations autour d'une œuvre ou d'un auteur.

La FRBRisation du catalogue de l'Ideo ouvre des perspectives saluées par les chercheurs qui appréhendent l'outil de l'Ideo, AlKindi, autant comme un catalogue que comme un outil de recherche.

C'est justement l'articulation documentation/recherche qui explique la qualité des données traitées, organisées, valorisées par l'Ideo, l'IRHT ou encore la MMSH. La relation suivie entretenue avec les chercheurs, qui ne sont pas des usagers mais des collègues, voire des amis, est un bénéfice pour le signalement, autant qu'un bénéfice pour la recherche.

Favoriser le rapprochement entre recherche et « gisement documentaire » est justement l'un des objectifs du GIS Collex-Persée ; ce dernier incite, à travers des appels à projets et/ou une labellisation, les bibliothèques à décroquer les pratiques, à développer des partenariats avec des centres de recherche et/ou des acteurs culturels qui ne sont pas de la filière bibliothèque ou ITRF. Le soutien au projet MISTARA, initié par la Bulac, montre que les questions relatives à la gestion des fonds en langue arabe (alignement des autorités, nettoyage du catalogue, dialogue entre des bases de données métier et des bases de données tiers...) peuvent faire évoluer les pratiques.

L'ouverture des fonds aux chercheurs, faire des fonds des objets de la recherche, comme le propose la BnF depuis la fin des années 70, pourrait non seulement répondre aux besoins des bibliothèques qui hébergent ces fonds, mais aussi offrir un « terrain de substitution²⁰⁷ » aux chercheurs qui n'ont plus accès à certains terrains au regard du contexte géopolitique.

²⁰⁷ Cf. entretien avec Benjamin Guichard.

CONCLUSION

Les états des lieux dressés sur les études françaises sur le Moyen-Orient et les mondes musulmans sont peu flatteurs à l'égard des bibliothèques. En effet, la qualité du signalement des ressources, particulièrement des ressources en arabe, qu'elles soient physiques ou électroniques serait insuffisante au regard des besoins de la recherche. Ce constat s'inscrit dans le cadre d'une mobilisation scientifique qui vise, depuis plus de 20 ans, à revitaliser des domaines qualifiés de « disciplines rares », dont l'islamologie.

Pourtant les bibliothèques orientalistes ne cessent, depuis leurs origines lointaines, d'améliorer le signalement des ressources en arabe. Ces efforts ont rencontré ces dernières années des opportunités techniques et technologiques qu'elles ont su saisir pour valoriser ces collections en langue arabe : informatisation, numérisation, bibliothèques numériques, acquisition de ressources électroniques. En outre, l'implémentation de Unicode permet aujourd'hui de signaler ces documents dans leur langue originale, l'arabe. Si des questions demeurent sur la translittération arabe, ainsi que sur la constitution de référentiels autorités efficaces et interoperables, il semble que la transition bibliographique puisse dans un avenir proche pallier les difficultés.

Au regard des compétences requises pour la gestion de ces fonds (être bibliothécaire, être arabisant, voire arabisant-persanophone, être islamologue et être tout terrain), nul ne peut s'étonner que les compétences manquent. Néanmoins, elles existent, la plupart des agents en charge de ces fonds dans les bibliothèques de l'ESR, ont cette double, voire triple, voire quadruple compétence. C'est pourquoi la réponse aux demandes des chercheurs qui œuvrent dans le champ des études moyen-orientales, notamment pour ceux et celles qui travaillent dans le champ de l'islamologie (aujourd'hui au centre d'attention médiatique et politique pas toujours opportune), se situe davantage dans l'amélioration du dialogue entre chercheurs et bibliothèques orientalistes. Les exemples de l'Idéo au Caire, de la BnF, de la MMSH et de la Bulac montrent qu'une relation suivie, dans laquelle la bibliothèque n'est plus un prestataire de services, mais un lieu de recherche, est profitable aux besoins bibliothéconomiques et aux besoins académiques. Les collections numériques ou physiques ne sont pas exclusivement des sources de données mais des données elles-mêmes ; un travail conjoint peut favoriser l'amélioration de l'identification, du signalement et de la valorisation, ainsi que de la recherche elle-même.

La vitalité des études sur le corpus coranique, au niveau national, européen et international, incite à encourager les bibliothèques concernées, fortes de la profondeur historique de leurs collections, de leur expertise, de leur ouverture à la science ouverte et aux humanités numériques, à développer des espaces, des temps, des projets, des corpus thématiques, pour que les chercheurs aient, en France un terrain de substitution, un terrain de recherche, un terrain d'échange, un terrain de travail normé et outillé. Cette démarche servira autant les intérêts de la bibliothèque, en matière de signalement que les intérêts du chercheur, ainsi que les intérêts du citoyen. Pour ce dernier, les réponses académiques sont le seul moyen de conjurer les passions tristes qui affectent aujourd'hui le dialogue interculturel, sur lequel s'est fondée une part de l'orientalisme scientifique historique.

SOURCES

ENTRETIENS

1	Dominique Avon (EPHE)	9 décembre 2019 (T)	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Anne-Laure Zwilling (UMR 7354 CNRS-Université de Strasbourg)	10 décembre 2019 (T)	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Ahmed Oulddali (IREMAM-MMSH)	18 décembre 2019	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Hassan Moukhli (Médiathèque-MMSH)	19 décembre 2019	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Frère Jean Druel (Direction de l'Ideo)	19 décembre 2019 (T)	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Khalid Chakor Alami (BnF- Manuscrits orientaux)	26 décembre 2019	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Caroline Hoinville (Bpi)	3 janvier 2020 (T)	<input checked="" type="checkbox"/>
8	Maroun Paul Aouad (UMR 8230 CNRS-Paris I)	Cf. courriel en date du 20 janvier 2020	<input checked="" type="checkbox"/>
9	Tristan Vigliano (IHRIM-ENS Lyon)	21 janvier 2020	<input checked="" type="checkbox"/>
10	Adèle Sini (Enssib)	22 janvier 2020	<input checked="" type="checkbox"/>
11	François Déroche (Collège de France)	24 janvier 2020	<input checked="" type="checkbox"/>
12	Bulac Benjamin Guichard (Directeur scientifique)	24 janvier 2020	<input checked="" type="checkbox"/>
	Marine Défosse (Cheffe équipe AMOMAC)		<input checked="" type="checkbox"/>
	Fatna Ziani (Chargée de collections pour le domaine arabe)		<input checked="" type="checkbox"/>
13	Abes Laure Jestaz Département des services aux réseaux	Cf. courriel en date du 27 janvier 2020	<input checked="" type="checkbox"/>
14	Mohamed Hassoun (Enssib)	05 février 2020	<input checked="" type="checkbox"/>

15	Abes Pascale Pons Département des services aux réseaux	07 février 2020 (T)	<input checked="" type="checkbox"/>
16	Librairie Al Bouraq		
17	Cyrielle Michineau (GIS Moyen-Orient et mondes musulmans)		
18	Francesco Binaghi (EAHII-Paris 3)		
19	Morgan Guiraud (Bibliothèque-EPHE)	07 février 2020 (T)	<input checked="" type="checkbox"/>
20	Christine Costeque (BSG)	Pas de fonds en arabe à la BSG	
21	Abes Brigitte Michel Département métadonnées et services aux réseaux	Cf. courriel en date du 11 février 2020	<input checked="" type="checkbox"/>
22	Julien Dufour (GEO-Université de Strasbourg) ?		
23	John Tolan (MSH-Université de Nantes)		
24	Jalila Bouhalfaya-Guelmami (BIMA)		
25	Aline Bouchard (URFIST-École des Chartes)	18 février 2020	<input checked="" type="checkbox"/>
26	Nathalie Savarit (SCD AMU)	19 février 2020	<input checked="" type="checkbox"/>
27	Catherine Désos-Warnier (Collex-Persée)	25 février 2020(T)	<input checked="" type="checkbox"/>
28	Fanny Mouton (Bulac)	27 février 2020(T)	<input checked="" type="checkbox"/>
29	Driss Mekouar (Collège de France-Bibliothèque d'études arabes, turques et islamiques)	28 février (T)	<input checked="" type="checkbox"/>

(T) : entretien téléphonique

BIBLIOGRAPHIE

Tous les liens ont été vérifiés le 02 mars 2020

BIBLIOTHÈQUE, FAIT RELIGIEUX, FONDS RELIGIEUX

GEHIN, Paul (dir.). *Lire le manuscrit médiéval – Observer et décrire*. Paris : Armand Colin, 2^e éd., 2017.

HENRYOT, Fabienne. « Les religions dans les fonds des bibliothèques publiques : état des lieux », dans *Religions en bibliothèque*, Huchet, Bernard (dir.), Éd. du Cercle de la Librairie, « Bibliothèques », 2019.

HUCHET, Bernard. « La formation des bibliothécaires sur le sujet religieux laissent à désirer... », *archimag.com [stratégies & ressources de la mémoire et du savoir]*, n°325, juin 2019.

HUCHET, Bernard (dir.). *Religions en bibliothèque*, Éd. du Cercle de la Librairie, « Bibliothèques », 2019.

IFLA. *Principes Internationaux de Catalogage* [en ligne]. Traduit par Françoise Bourdon, Françoise Leresche, Catherine Marandas, Agnès Manneheut, Annick Bernard et Marcelle Beaudiquez, Bibliothèque nationale de France, 2009 [consulté le 28 février 2020]. Disponible sur : <https://www.ifla.org/files/assets/cataloguing/icp/icp_2009-fr.pdf>

LEE-FUNG-KAI, Jacqueline. *Les manuscrits pālis dans leur environnement et le cas particulier de leur gestion dans les bibliothèques françaises*. Mémoire d'étude, diplôme de conservateur de bibliothèque, Enssib, 2009 [consulté le 29 janvier]. Disponible sur : <<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/21308-les-manuscrits-palis-dans-leur-environnement-et-le-cas-particulier-de-leur-gestion-dans-les-bibliotheques-francaises.pdf>>

LEGENDRE, Françoise. *Laïcité et fait religieux dans les bibliothèques publiques* [en ligne]. Rapport à Madame la Ministre de la Culture et de la Communication, Inspection Générale des Bibliothèques, ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la Recherche, ministère de la Culture et de la Communication, septembre 2016. Disponible sur : <https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2016/04/3/RAPPORT_LAICITE_2_JANVIER_2017_690043.pdf>

PETIT, Jérôme. *Gestion des fonds de manuscrits indiens dans les bibliothèques françaises* [en ligne]. Mémoire d'étude, diplôme de conservateur de bibliothèque, Enssib, mars 2008 [consulté le 29 janvier 2020]. Disponible sur : <<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1743-gestion-des-fonds-de-manuscrits-indiens-dans-les-bibliotheques-francaises.pdf>>

ROUX, Marie. *La constitution des fonds étrangers dans les bibliothèques françaises* [en ligne], 2010, halshs-00583072f [consulté le 9 février 2020]. Disponible sur : <<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00583072/document>>

SINI, Adèle. « Quelle place pour l’Islam dans les bibliothèques françaises ? ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n° 1, 2010 [consulté le 2 mars 2020]. Disponible sur : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-01-0051-010>>

CONFÉRENCE EN LIGNE

GUESDON, Marie-Geneviève. « Corans maghrébins copiés du XII^e au XVII^e s. conservés dans les bibliothèques de France autres que la BNF » [en ligne]. Colloque « Le texte coranique et son contexte : le cas de l’Occident musulman (XII^e-XVII^e s.), Collège de France, Histoire du Coran : Texte et transmission, 7 décembre 2015 [consulté le 21 février]. Disponible sur : <<https://www.college-de-france.fr/site/francois-deroche/symposium-2015-12-07-10h30.htm>>

ENQUÊTE, ÉTUDE, SUPPORT DE FORMATION

Abes. *La FRBRisation des données du Sudoc en questions / réponses*, première expérimentation (23 octobre 2017 – 13 octobre 2019) [en ligne]. Mise à jour : 8 octobre 2019 [consulté le 28 février]. Disponible sur : <<http://documentation.abes.fr/sudoc/autres/FRBRisationDuSudoc.pdf>>

Abes. *Enquête : Usages et pratiques du catalogage multi-écritures – Bilan : février 2019* [en ligne]. abes.fr [consulté le 4 février 2020]. Disponible sur : <<https://fil.abes.fr/2019/02/26/enquete-usages-et-pratiques-du-catalogage-multi-ecritures-synthese-des-resultats/>>

DUCLOS-FAURE, Danièle. *Rapport*, MEN-DES-SDBD, Groupe de travail, « Catalogage des documents en caractères non latins », janvier 2002.

FUGIER, Pascal. « Les approches compréhensives et cliniques des entretiens sociologiques » [en ligne]. *Revue ¿ Interrogations ?*, n°11, Varia, décembre 2010 [consulté le 23 février]. Disponible en ligne sur : <<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01651436/document>>

Programme Transition Bibliographique, Groupe Formation. *Modélisation FRBR-Sensibilisation à l’évolution des catalogues*, support de formation, mis à jour : septembre 2012. Diapo. n° 45 [consulté le 28 février]. Disponible sur : <https://transition-bibliographique.fr/wp-content/uploads/2015/06/support_formation_modelisation_frbr.pdf>

Six&Dix. *Étude pour un outil de cartographie documentaire et scientifique CollEx-Persée* [en ligne]. GIS Collex-Persée, mise à jour : 6 janvier 2020 [consulté le 29 février 2020]. Disponible sur : <<https://www.collexpersee.eu/etude-pour-un-outil-de-cartographie-documentaire-et-scientifique-collex-persée/>>

Six&Dix. *Recueil des attentes et des usages potentiels des responsables documentaires et des communautés de chercheurs, vis à vis d’un outil de cartographie documentaire et scientifique*. Étude pour un outil de cartographie documentaire et scientifique pour le GIS CollEx – Persée, octobre 2019.

ÉTUDES CORANIQUES, ÉTUDES ISLAMIQUES, SCIENCES RELIGIEUSES

AMIR-MOEZZI, Mohammad Ali, DYE, Guillaume (dir.). *Le Coran des historiens*, Les éditions du Cerf, 2019.

Bibliothèque nationale de France. *Qumrân – Le secret des manuscrits de la mer morte*, Seuil, 2010.

BUSKENS, Léon, VAN SANDWIJK Annemarie (ed.). *Islamic Studies in the Twenty-First Century: Transformations and Continuities* [en ligne]. Amsterdam : University Press, 2016 [consulté le 16 février]. Disponible sur : <<https://www.jstor.org/stable/j.ctt1zxsk97>>

CELLARD, Éléonore. « La vocalisation des manuscrits coraniques dans les premiers siècles de l’islam » [en ligne]. Déroche F., Robin C., Zink M. ; *Les origines du Coran, le Coran des origines*. Actes de colloque, AIBL, 2015. Disponible sur : <https://www.academia.edu/36426137/Cellard_La_vocalisation_des_manuscrits_coraniques_dans_les_premiers_si%C3%A8cles_de_l_islam_in_F._D%C3%A9roche_C._Robin_et_M._Zink_%C3%A9d._Les_origines_du_Coran_le_Coran_des_origines_AIBL_2015>

CELLARD, Éléonore. « Une nouvelle contribution à l’histoire du Coran en Égypte au VIII^e siècle : le palimpseste copto-coranique ». *La lettre du Collège de France* [en ligne], 44, 2017-2018, mis en ligne le 21 mai 2019 [consulté le 19 janvier 2020]. Disponible sur : <<http://journals.openedition.org/lettre-cdf/4325>>

DEROCHE, François. *La voix et le calame – Les chemins de la canonisation du Coran*. Paris : Collège de France/Fayard, « Leçons inaugurales du collège de France », 2016.

DEROCHE, François. *Le Coran*. Paris : PUF, « Que sais-je ? » 1245, 5^e éd., 2017.

GILLIOT, Claude. « Origines et fixation du texte coranique », t. 12, n° 12, *Études*, 2008 [consulté le 16 janvier 2020]. Disponible sur : <<https://www.cairn.info/revue-etudes-2008-12-page-643.htm>>

HERRMANN, Mahaut (propos recueillis par). « Des passages de la Bible découverts sur un manuscrit coranique » [en ligne]. *La Vie*, mis en ligne le 11 mai 2008, modifié le 23 mai 2018 [consulté le 19 janvier 2020]. Disponible sur : <http://www.lavie.fr/religion/islam/des-passages-de-la-bible-decouverts-sur-un-manuscrit-coranique-09-05-2018-89983_20.php>

Institut du Monde Arabe, Bibliothèque Nationale. *Splendeurs et Majesté - Corans de la Bibliothèque Nationale* [en ligne]. Paris : Éd. Pierre Anglade, IMA-BN, 1987 [consulté le 22 février]. Disponible sur : <<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6532565x/f19.image>>

LEGOUTÉ, Delphine. « Le succès commercial des livres islamiques en France », *L’Express* [en ligne]. 24 septembre 2011 [consulté le 15 janvier 2020] Disponible sur : <https://www.lexpress.fr/actualite/societe/le-succes-commercial-des-livres-islamiques-en-france_1033423.html>

PERENNES, Jean-Jacques. « The Dominican Institute for Oriental Studies in Cairo - Promoting Christian-Muslim Understanding ». KELLY, Gabrielle, SAUNDERS, Kevin (ed.). *The Dominican Approaches in Education*, ATF Press, Second Edition, 2014.

HISTORIQUE ET/OU SIGNALEMENT DES FONDS EN ARABE

Abes. *Catalogage des documents en écriture non latines* [en ligne]. 2005, mise à jour : 7 janvier 2020 [consulté le 19 février 2020]. Disponible sur : <http://documentation.abes.fr/Sudoc/regles/Catalogage/Regles_Multicritures.htm#TOP>

AISSAOUMOUSA, Mohamed, FELLAH Zahia. *Le nom arabe : onomastique et catalographie* [en ligne]. Mémoire réalisé sous la direction de M. Merland, École nationale supérieure des bibliothécaires, 1978 [consulté le 25 février 2020]. Disponible sur : <<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/63002-nom-arabe-onomastique-et-catalographiememoire.pdf>>

BERTHIER, Annie. « L'approche de l'Orient par les textes et la naissance de l'esprit scientifique : l'acquisition de manuscrits pour la Bibliothèque du roi (XVI^e-XIX^e s.) » [en ligne]. *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 154^e année, n° 4, 2010 [consulté le 20 février]. Disponible sur : <https://www.persee.fr/doc/crai_0065-0536_2010_num_154_4_93059>

DU GRANDLAUNAY René-Vincent. « L'application ALKindi - FRBR-FRAD et RDA - au service de la rencontre interculturelle et interreligieuse ». DUPONT, Odile (dir.) au nom de l'IFLA. *Libraries serving dialogue/Les bibliothèques au service du dialogue*. IFLA publications : De Gruyter, Berlin-Boston, 2014.

GAREL-GRISLIN, Julie. *Les manuscrits arabes et persans du cardinal Mazarin conservés à la Bibliothèque nationale de France* [en ligne]. Mémoire d'étude et de recherche, Ensib, janvier 2013 [consulté le 17 janvier 2020]. Disponible sur : <<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/60357-les-manuscrits-arabes-et-persans-du-cardinal-mazarin-conserves-a-la-bibliotheque-nationale-de-france.pdf>>

GIS Moyen-Orient et mondes musulmans. *Vers la science ouverte ? La transition numérique et la recherche sur le Moyen-Orient et les mondes musulmans – État des lieux et perspectives*, GIS MOMM, janvier 2020.

GIS Moyen-Orient et mondes musulmans. *Ressources pour la recherche sur le Moyen-Orient et les mondes musulmans - Guide des bibliothèques et médiathèques françaises*, GIS MOMM, 2016.

GIS Moyen-Orient et mondes musulmans. *Livre blanc des études françaises sur le Moyen-Orient et les mondes musulmans*, GIS MOMM-CNRS, septembre 2014.

IFLA. *Multi-script, multilingual, multi-character issues for the online environment : proceedings of a workshop sponsored by the IFLA section on Cataloging, Istanbul, Turkey, August 24, 1995*, IFLA publications, München, 1998.

LANGUE ARABE, TRANSLITTÉRATION ARABE

Arabica Journal of Arabic and Islamic Studies/Revue d'études arabes et islamiques. *Instructions for Authors* [en ligne]. Brill.com/arab. Last revised on 14 november 2019 [consulté le 25 février 2020]. Disponible sur : <https://brill.com/fileasset/downloads_products/Author_Instructions/ARAB.pdf>

BINAGHI, Francesco. « Quelles différences fait-on entre arabe standard et dialecte ? » [en ligne]. Webdoc *Vous avez dit arabe ?* Thème « Langue et Écriture », Institut du Monde Arabe, 2018 [article consulté le 24 février 2020]. Disponible sur : <<https://vous-avez-dit-arabe.webdoc.imarabe.org/langue-ecriture/quel-arabe-parles-tu/quelles-differences-fait-on-entre-arabe-standard-et-dialecte-1>>

BINAGHI, Francesco. « Quelles sont les étapes de l'évolution de la langue arabe ? » [en ligne]. Webdoc *Vous avez dit arabe ?* Thème « Langue et Ecriture », Institut du Monde Arabe, 2018. [consulté le 15 janvier 2020]. Disponible sur : <<https://vous-avez-dit-arabe.webdoc.imarabe.org/langue-ecriture/l-evolution-de-la-langue-arabe/quelles-sont-les-etapes-de-l-evolution-de-la-langue-arabe>>

CHEVRANT-BRETON, Philippe. « Rendre lisible l'illisible-Esquisse d'un état de l'art en matière de translittération, transcription, romanisation, et autres conversions d'écritures » [en ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 52, n° 3, Paris, 2007 [consulté le 24 février 2020]. Disponible sur : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-03-0029-005.pdf>>

DEHEUVELS, Luc. « Les études arabes dans l'enseignement supérieur ». *Bulletin de l'observatoire des pratiques linguistiques*, dossier « Langues et cité », n° 15, Ministère de la culture et de la communication, 2009.

EL ALAOUI, Soraya. *Les réseaux du livre islamique : Parcours parisien* [en ligne]. Paris : CNRS Éditions, 2006 [consulté le 15 janvier 2020]. Disponible sur : <<http://books.openedition.org/editions-cnrs/2822>>

MIQUEL, André. *La littérature arabe*, Paris : PUF, « Que sais-je ? » 1355, 1969.

NOURI ROMDHANE, Mohamed, GOMBERT, Jean-Émile, BELAJOUZA, Michèle (dir.). *L'apprentissage de la lecture – Perspectives comparatives*. Presses universitaires de Rennes/Centre de publication universitaire de Tunis, 2003.

PERRIN, Emmanuelle. « Signifiants et signifié : la translittération de la langue arabe » [en ligne]. Barthélemy, Guy, Casajus, Dominique, Larzul, Sylvette, Volait, Mercedes. *L'Orientalisme après la Querelle. Sur les pas de François Pouillon*, Karthala, 2016. Disponible sur : <<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01411439/document>>

RODINSON, Maxime. « Les Principes de la translittération, la translittération de l'arabe et la nouvelle norme de l'ISO ». *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n° 1, 1964. Disponible sur : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1964-01-0001-001>>

TORRENS, Antoine. *La translittération des écritures orientales au début du XVI^e siècle* [en ligne]. Thèse soutenue en 2011, École nationale des chartes [consulté le 24 février]. Disponible sur : <<http://www.chartes.psl.eu/fr/positions-these/translitteration-ecritures-orientales-au-debut-du-xvie-siecle>>

NUMÉRIQUE, HUMANITÉS NUMÉRIQUE, INFORMATIQUE

ABDOULAH, Alfadoulou. *Contribution à l'archivage électronique et à la valorisation des manuscrits ouest-africains en langue arabe : la numérisation des manuscrits de Tombouctou*. Thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication, laboratoire ELICO, Université Lumière Lyon 2, sous la direction de Mohamed Hassoun, Professeur des universités (Enssib), soutenue le 27 novembre 2019.

ANDRO, Mathieu, CHAIGNE, Marion, SMITH, Franck. « Valoriser une bibliothèque numérique par des choix de référencement et de diffusion. L'expérience de la bibliothèque Sainte-Geneviève » [en ligne]. *Les Cahiers du numérique*, vol. 8, mars 2012 [consulté le 22 février]. Disponible sur : <<https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-du-numerique-2012-3-page-75.htm?contenu=resume#>>

FEHRI, Hela. *Reconnaissance automatique des entités nommées arabes et leur traduction vers le français*. [en ligne]. Linguistique, Université de Franche-Comté, 2012, français [consulté le 25 février]. Disponible sur : <<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01371961/document>>

HASSOUN, Mohamed. *Système d'analyse morphologique automatique de la langue arabe*. Thèse de 3^e cycle, sciences, mathématiques, informatiques, Lyon 1, sous la direction de Richard Bouché, 1982.

KAILEH, Hala. *L'accès à distance aux manuscrits arabes numérisés en mode image*, vol. 1. Thèse pour obtenir le grade de Docteur en Sciences de l'Information et de la Communication, Université Lyon II, sous la direction de Richard Bouché, soutenue le 28 janvier 2004.

MOREL-PAIR, Catherine. Prépublication de « Métadonnées et XML : des standards efficaces de l'environnement numérique ». *Ingénierie des systèmes d'information*, vol. 12, n°2, 2007. Disponible sur : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1842-metadonnees-et-xml-des-standards-efficaces-de-l-environnement-numerique.pdf>

MUHANNA, Elias (ed.). *The Digital Humanities and Islamic & Middle East Studies* [en ligne]. Berlin-Boston : De Gruyter, 2016 [consulté le 28 février 2020].

SAADANE, Houda. *Le traitement automatique de l'arabe dialectalisé : aspects méthodologiques et algorithmiques* [en ligne]. Thèse de doctorat en Informatique et sciences du langage, Université Grenoble Alpes, sous la direction de Mathieu Guidère, soutenue le 14 décembre 2015 [consulté le 24 février 2020]. Disponible sur : <<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01692998/document>>

ORIENTALISME

BARTHELEMY, Guy, CASAJUS, Dominique, LARZUL, Sylvette, VOLAIT, Mercedes. *L'Orientalisme après la Querelle. Sur les pas de François Pouillon*. Karthala, 2016. Disponible sur : <<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01411439/document>>

BRISSON, Thomas. « La critique arabe de l'orientalisme en France et aux États-Unis. Lieux, temporalités et modalités d'une relecture ». *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 2, n° 3, 2008 [consulté le 17 janvier 2020]. Disponible sur : <<https://www.cairn.info/revue-anthropologie-des-connaissances-2008-3-page-505.htm>>

GUIGNARD, Marie-Roberte. « Les Bibliothèques d'orientalisme à l'occasion du 28^e Congrès international des orientalistes » [en ligne]. *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, n° 11. 1971 [consulté le 28 février 2020]. Disponible sur : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1971-11-0573-002>>

KASSIR, Samir. « Commentaire ». *Penser l'Orient : Traditions et actualité des orientalismes français et allemand* [en ligne]. Beyrouth, Liban : Presses de l'Ifpo, 2004 [consulté le 17 janvier 2020]. Disponible sur : <<http://books.openedition.org/ifpo/210>>

LAURENS, Henry. « L'orientalisme français : un parcours historique » [en ligne]. *Penser l'Orient : Traditions et actualité des orientalismes français et allemand*. Beyrouth, Liban : Presses de l'Ifpo, 2004 [consulté le 20 janvier 2020]. Disponible sur : <<https://books.openedition.org/ifpo/206?lang=fr>>

POUILLON, François (éd.), *Dictionnaire des orientalistes de langue française*, Karthala, nouv. éd. rev. et augm., 2012.

RABAULT-FEUERHAHN, Pascale. « Les grandes assises de l'orientalisme », La question interculturelle dans les congrès internationaux des orientalistes (1873-1912) » [en ligne]. *Revue germanique internationale*, décembre 2010 [consulté le 27 février 2020]. Disponible sur : <<http://journals.openedition.org/rgi/259>>

SAID, Edward W. *L'Orientalisme : l'Orient créé par l'Occident*, Paris : Seuil, 1980.

ANNEXES

Table des annexes

ANNEXE 1 : APPELS À PROJETS DE RECHERCHE « ISLAM, RELIGION ET SOCIÉTÉ » 2019	109
ANNEXE 2 : L'ENQUÊTE EN LIGNE.....	113
ANNEXE 3 : L'UNICODE ARABE	121
ANNEXE 4 : LE TABLEAU DE L'ALPHABET ARABE.....	129
ANNEXE 5 : LE RÉSEAU DES CHERCHEURS	131
ANNEXE 6 : QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR L'ISLAMOLOGIE DANS L'APRÈS 11 SEPTEMBRE	135
ANNEXE 7 : LES CHERCHEURS À LA BNF	139

ANNEXE 1 : APPELS À PROJETS DE RECHERCHE

« ISLAM, RELIGION ET SOCIÉTÉ » 2019



AXES, THEMES ET SOUS-THEMES

Appels à projets de recherche

« Islam, religion et société » 2019

Ministère de l'intérieur, Direction des libertés publiques et des affaires juridiques
Bureau central des cultes

Au sein de chaque axe, des thèmes et sous-thèmes sont proposés aux chercheurs, ainsi que, de manière indicative, des sujets d'intérêt. Ils constituent des sujets ayant émergé, pas, peu ou très anciennement étudiés mais n'épuisent pas le champ d'étude susceptible d'être soutenu par le ministère. Les chercheurs peuvent ainsi proposer leurs propres sujets, dès lors qu'ils s'inscrivent dans un des grands axes disciplinaires. A chaque axe sera allouée une dotation prévisionnelle maximale, dans le cadre de l'enveloppe globale, qui sera ensuite répartie en fonction des projets retenus par le conseil scientifique et le conseil d'administration. Ainsi, toutes les candidatures ne seront pas retenues et financées.

Les axes de recherche suivants vous sont soumis pour l'exercice 2019. Leur classement ne constitue pas un ordre préférentiel. Ils sont chacun précédés d'une courte note d'orientation générale des axes.

AXE 1- SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES DE L'ISLAM EN FRANCE

Ce premier axe des crédits de recherche du programme « islam, religion et société » propose quatre orientations de travail relevant du champ disciplinaire des sciences humaines et sociales, appliquées à l'étude du fait religieux musulman en France. C'est donc une approche de terrain (anthropologie, sociologie) qui sera ici privilégiée, sans exclure des approches disciplinaires complémentaires. Cette pluridisciplinarité pourra se manifester dans la composition des équipes de recherche. Les recherches qui s'inscriront dans cet axe viseront à contribuer à la compréhension des dynamiques complexes qui traversent aujourd'hui le fait religieux musulman en France, pris dans sa dimension protéiforme.

Les chercheurs formulent librement leur problématique, leur méthode et proposent eux-mêmes l'identification de leur espace d'enquête, ainsi qu'un calendrier, sachant qu'une durée de 10 à 12 mois sera privilégiée, sans toutefois exclure une durée plus longue. Ils peuvent également proposer un sujet de leur choix, dont ils auraient identifié l'importance, dès lors qu'il s'intègre dans l'un des quatre thèmes génériques.

Vous trouverez ci-dessous les quatre thèmes qui structurent cet axe, avec, au-dessous de ceux-ci, des propositions de sujets, qui ne sont donc ici suggérées qu'à titre indicatif :



Appels à projets de recherche
« Islam, religion et société » 2019

1.1 Pratiques musulmanes

1- *Les rites musulmans (aïd, prières, sermons...).*

1.2 Institutions et figures de l'islam

2- *Les instituts culturels des mosquées.*

3- *Les « pionniers » de l'islam de France : parcours et engagement.*

1.3 Tendances contemporaines

4- *Les discours de rupture.*

5- *L'enseignement confessionnel privé.*

6- *Etude comparative des partis se présentant comme « musulmans » en Europe.*

1.4 Composantes

7- *Le chiisme en France.*

8- *Le soufisme en France.*

9- *Le hanafisme en France.*

10- *Les convertis en France.*

AXE 2 : ISLAMOLOGIE

Ce deuxième axe est proposé avec deux sous-axes thématiques, dans lesquels s'inscrivent huit propositions indicatives de sujets. Il vise à poursuivre le soutien de ce champ disciplinaire, en situation de reconstruction depuis l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation créant, en 2016, des postes universitaires en islamologie et histoire de l'islam.

Le premier sous-axe propose des sujets assez larges et comparatifs, relevant de l'historiographie, de l'histoire des textes, voire de l'archéologie. Le second axe propose des thématiques un peu plus appliquées à des objets d'études contemporains.



Appels à projets de recherche
« Islam, religion et société » 2019

2.1 Bilans historiques et islamologiques

- 11-*Pédagogies historico-critiques : comparaison des nouvelles approches des corpus religieux musulman, chrétien et juif.*
- 12-*Séminaire universitaire en islamologie.*
- 13-*Etat des lieux des découvertes contemporaines sur la période préislamique dans la péninsule arabique.*
- 14-*Fixation du corpus coranique : le Levant (Syrie-Palestine) à l'époque omeyyade.*
- 15-*Les écoles juridiques disparues de l'islam sunnite.*

2.2 Islamologie appliquée

- 16- *Le credo acharite en France.*
- 17- *Le mutazilisme : émergence et déclin d'un courant dans l'histoire et tentatives de réactivations contemporaines.*
- 18- *Dynamiques et enjeux de la renaissance de l'islamologie en Europe.*

AXE 3 : LA FORMATION DES IMAMS FRANÇAIS (axe pluridisciplinaire SHS et islamologie)

Ce troisième axe identifie un sujet précis et propose deux sous-axes à travers lesquels le sujet peut-être traité. Cette thématique permet un dialogue pluridisciplinaire, réunissant les disciplines de l'axe 1 et celles convoquées dans l'axe 2. Les candidats constitueront donc des équipes qui font appels à ces deux champs disciplinaires.

3.1 Formations religieuses à l'étranger

- 19- *Les étudiants français dans les instituts de formation des imams à l'étranger (Algérie, Maroc, Tunisie, Turquie, Egypte, Arabie Saoudite)*

3.2 Formations "profanes" en France

- 20- *Les cadres religieux musulmans dans les DU de formation civile et civique*

(Source : Ministère de l'Intérieur)

ANNEXE 2 : L'ENQUÊTE EN LIGNE

Enquête sur les corpus coraniques et les collections en caractères arabes dans les bibliothèques de l'enseignement supérieur

Madame, Monsieur

Je suis Dienaba Dia, élève-conservatrice en formation à l'école nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib).

Pour mon mémoire d'étude, j'ai choisi de travailler sur l'identification et la valorisation des textes en caractères arabes en bibliothèque universitaire

Je m'intéresse plus particulièrement au corpus coranique (coran, sunna) et aux textes afférents (philosophies islamiques, *fiqh*, textes de prières...).

Au regard des informations collectées dans le *Guide des bibliothèques et des médiathèques* réalisé par le GIS Moyen-Orient et mondes musulmans, je me permets de vous adresser ce questionnaire afin d'obtenir des éléments complémentaires sur votre fonds (religieux) en caractères arabes.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous accorderez aux questions données.

Cette enquête sera ouverte du lundi 27 janvier au vendredi 14 février.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Dienaba Dia (DCB28)

Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

Quelles sont les langues en écriture arabe présentes dans votre fonds ?

- Arabe
- Persan
- Pashto
- Dari
- Kurde
- Ourdou
- Sindhi
- Kashmiri
- Turc-Ottoman
- Azéri
- Swahili
- Somali
- Malais
- Non identifié
- Autre

Comment ce fonds en caractères arabes s'est-il constitué ?

A combien estimez-vous le nombre de documents en caractères arabes dans votre collection ?

A combien estimez-vous le nombre de corpus coraniques et/ou textes afférents ?

La description des documents est-elle effectuée en bi-écriture ?

- OUI
 - NON
 - AUTRE
-

Dans quel outil faites-vous le catalogage ?

Quel outil utilisez-vous pour la saisie des caractères en arabe ?

Quelle norme de translittération utilisez-vous ?

Combien d'agents participent au signalement des fonds en caractères arabes ?

Les agents en charge de cette saisie maîtrisent-ils une des langues en caractères arabes ?

- OUI
- NON
- AUTRE

Quelle est la langue maîtrisée ?

Comment cette langue a-t-elle été acquise ?

- Langue maternelle
- Langue étudiée
- Autre

Les agents en charge de la saisie ont-ils suivi un cursus universitaire en langue et/ou civilisation moyen-orientale(s) ?

- OUI
- NON

Quel cursus ?

Quel est le statut des agents en charge de la saisie en caractères arabes ?

- Contractuel(le) en CDD
 - Contractuel(le) en CDI
 - Titulaire
 - Autre
-

A quelle catégorie appartiennent les agents en charge de la saisie en caractères arabes ?

- A
 - B
 - C
 - Autre
-

Quelle est la politique en matière d'acquisition ou d'enrichissement de ce fonds ?

Quelle place tient le corpus coranique et les textes afférents dans cette politique d'acquisition ?

Quelle est la politique en matière de valorisation de ce fonds en caractères arabes ?

Quelle est la place du corpus coranique et des textes afférents dans cette politique de valorisation ?

Quels sont ou quels ont été les documents choisis dans le cadre de cette politique de valorisation ?

Avez-vous lancé un chantier de rétroconversion de fonds en caractères arabes ?

Quelle est la politique en matière de numérisation des fonds en caractères arabes ?

Quelle est la place du corpus coranique et des textes afférents dans cette politique de numérisation ?

Avez-vous des fonds en caractères arabes non catalogués ?

Par curiosité, auriez-vous la gentillesse de transmettre une photographie de l'un des documents de ce fonds non catalogués ?

Votre établissement participe-t-il à un projet de recherche relatif à l'identification, à l'étude ou à la valorisation de vos fonds en caractères arabes ? Si oui, le(s)quel(s) ?

Quel est votre établissement ?

Accepteriez-vous de me laisser vos nom et coordonnées ?

(Source : Logiciel SphinxOnline version 4.13)

ANNEXE 3 : L'UNICODE ARABE

Arabic

Range: 0600–06FF

This file contains an excerpt from the character code tables and list of character names for *The Unicode Standard, Version 12.1*

This file may be changed at any time without notice to reflect errata or other updates to the Unicode Standard. See <http://www.unicode.org/errata/> for an up-to-date list of errata.

See <http://www.unicode.org/charts/> for access to a complete list of the latest character code charts. See <http://www.unicode.org/charts/PDF/Unicode-12.1/> for charts showing only the characters added in Unicode 12.1. See <http://www.unicode.org/Public/12.1.0/charts/> for a complete archived file of character code charts for Unicode 12.1.

Disclaimer

These charts are provided as the online reference to the character contents of the Unicode Standard, Version 12.1 but do not provide all the information needed to fully support individual scripts using the Unicode Standard. For a complete understanding of the use of the characters contained in this file, please consult the appropriate sections of The Unicode Standard, Version 12.1, online at <http://www.unicode.org/versions/Unicode12.1.0/>, as well as Unicode Standard Annexes #9, #11, #14, #15, #24, #29, #31, #34, #38, #41, #42, #44, #45, and #50, the other Unicode Technical Reports and Standards, and the Unicode Character Database, which are available online.

See <http://www.unicode.org/ucd/> and <http://www.unicode.org/reports/>

A thorough understanding of the information contained in these additional sources is required for a successful implementation.

Fonts

The shapes of the reference glyphs used in these code charts are not prescriptive. Considerable variation is to be expected in actual fonts. The particular fonts used in these charts were provided to the Unicode Consortium by a number of different font designers, who own the rights to the fonts.

See <http://www.unicode.org/charts/fonts.htm> for a list.

Terms of Use

You may freely use these code charts for personal or internal business uses only. You may not incorporate them either wholly or in part into any product or publication, or otherwise distribute them without express written permission from the Unicode Consortium. However, you may provide links to these charts.

The fonts and font data used in production of these code charts may NOT be extracted, or used in any other way in any product or publication, without permission or license granted by the typeface owner(s).

The Unicode Consortium is not liable for errors or omissions in this file or the standard itself. Information on characters added to the Unicode Standard since the publication of the most recent version of the Unicode Standard, as well as on characters currently being considered for addition to the Unicode Standard can be found on the Unicode web site.

See <http://www.unicode.org/pending/pending.html> and <http://www.unicode.org/alloc/Pipeline.html>.

Copyright © 1991-2019 Unicode, Inc. All rights reserved.

0600

Arabic

06FF

	060	061	062	063	064	065	066	067	068	069	06A	06B	06C	06D	06E	06F
0		اَ	ي	ذ	-	و	و	و	پ	ڈ	غ	ک	ة	ي	و	و
1		اِ	ء	ر	ف	و	ا	ا	خ	ز	ف	گ	ه	ي	و	ا
2		اِ	آ	ز	ق	و	٢	أ	خ	ز	ب	ک	ة	ا	و	٢
3		اِ	أ	س	ك	و	٣	ا	ج	ر	ف	ک	ة	ا	و	٣
4		اِ	و	ش	ل	و	٤	ء	ج	ر	ف	گ	و	-	و	٤
5		اِ	ا	ص	م	و	٥	أ	خ	ر	پ	ل	و	ه	ر	٥
6		اِ	ئ	ض	ن	و	٦	و	ج	ر	ق	ل	و	و	ا	٦
7		اِ	ا	ط	ه	و	٧	و	ج	ز	ف	ل	و	و	ا	٧
8		اِ	ب	ظ	و	و	٨	ئ	ذ	ژ	ف	ل	و	و	ا	٨
9		اِ	ة	ع	ي	و	٩	ث	د	ژ	ک	ن	و	و	ا	٩
A		اِ	ت	غ	ي	و	١٠	ث	د	ن	ک	ن	ق	و	و	ا
B		اِ	ث	ک	و	و	ر	ب	ب	پ	ک	ن	و	و	و	ا
C			ج	ک	و	و	ب	ت	ت	پ	ک	ن	ی	و	و	ا
D			ح	ئ	و	و	*	ت	د	ص	ک	ن	ی		و	ا
E		ء	خ	ئ	و	و	ب	پ	ڈ	ض	ل	ه	ئ		ذ	م
F		؟	د	ئ	و	و	ف	ت	ڈ	ظ	ک	خ	و	و	ز	ه

The Unicode Standard 12.1, Copyright © 1991-2019 Unicode, Inc. All rights reserved.

	060	061	062	063	064	065	066	067	068	069	06A	06B	06C	06D	06E	06F
0		ي	ذ	-	◌	◌	◌	پ	ڈ	غ	گ	ہ	ي	◌	◌	◌
1		ي	ء	ر	ف	◌	◌	آ	خ	ز	ف	گ	ہ	ي	◌	◌
2		ي	آ	ز	ق	◌	◌	أ	خ	ز	ف	گ	ہ	ي	◌	◌
3		ي	س	ك	◌	◌	◌	إ	ح	ر	ف	گ	ہ	ي	◌	◌
4		ي	و	ش	ل	◌	◌	◌	ح	ر	ف	گ	ہ	ي	◌	◌
5		ي	إ	ص	م	◌	◌	أ	خ	ر	پ	ل	و	ہ	ر	◌
6		ي	ي	ض	ن	◌	◌	و	چ	ب	ق	ل	و	ي	◌	◌
7		ي	ا	ط	ھ	◌	◌	و	چ	ز	ف	ل	و	ي	◌	◌
8		ي	ب	ظ	و	◌	◌	ي	ڈ	ژ	ق	ل	و	ي	◌	◌
9		ي	ة	ع	ي	◌	◌	ث	د	ژ	ك	ن	و	ي	◌	◌
A		ي	ت	غ	ي	◌	◌	ث	د	بن	ك	ن	ق	ي	◌	◌
B		ي	ث	ك	◌	◌	ر	پ	ڈ	پس	ك	ن	و	ي	◌	◌
C			ج	ك	◌	◌	'	ت	ڈ	پس	ك	ن	ي	◌	◌	◌
D			ح	ي	◌	◌	*	ت	د	ص	ك	ن	ي		◌	◌
E		ہ	خ	ي	◌	◌	ب	پ	ڈ	ض	ل	ھ	ي		ڈ	م
F		ع	؟	د	ي	◌	◌	ف	ت	ڈ	ظ	ك	خ	و	ر	ھ

The Unicode Standard 12.1, Copyright © 1991-2019 Unicode, Inc. All rights reserved.

0600

Arabic

0631

Subtending marks

0600	☐	ARABIC NUMBER SIGN
0601	☐	ARABIC SIGN SANAH
0602	☐	ARABIC FOOTNOTE MARKER
0603	☐	ARABIC SIGN SAFHA
0604	☐	ARABIC SIGN SAMVAT

- used for writing Samvat era dates in Urdu

Supertending mark

0605	☐	ARABIC NUMBER MARK ABOVE
------	---	--------------------------

- may be used with Coptic Epact numbers

Radix symbols

0606	∛	ARABIC-INDIC CUBE ROOT
		→ 221B ∛ cube root
0607	∜	ARABIC-INDIC FOURTH ROOT
		→ 221C ∜ fourth root

Letterlike symbol

0608	↵	ARABIC RAY
------	---	------------

Punctuation

0609	‰	ARABIC-INDIC PER MILLE SIGN
		→ 2030 ‰ per mille sign
060A	‰	ARABIC-INDIC PER TEN THOUSAND SIGN
		→ 2031 ‰ per ten thousand sign

Currency symbol

060B	؄	AFGHANI SIGN
------	---	--------------

Punctuation

060C	٫	ARABIC COMMA
		• also used with Thaana and Syriac in modern text
		→ 002C ٫ comma
		→ 2E32 ٫ turned comma
		→ 2E41 ٫ reversed comma

060D	٫	ARABIC DATE SEPARATOR
------	---	-----------------------

Poetic marks

060E	◌	ARABIC POETIC VERSE SIGN
060F	◌	ARABIC SIGN MISRA

Honorifics

0610	◌	ARABIC SIGN SALLALLAHOU ALAYHE WASSALLAM
		• represents sallallahu alayhe wasallam "may God's peace and blessings be upon him"
0611	◌	ARABIC SIGN ALAYHE ASSALLAM
		• represents alayhe assalam "upon him be peace"
0612	◌	ARABIC SIGN RAHMATULLAH ALAYHE
		• represents rahmatullah alayhe "may God have mercy upon him"
0613	◌	ARABIC SIGN RADI ALLAHOU ANHU
		• represents radi allahu 'anhu "may God be pleased with him"
0614	◌	ARABIC SIGN TAKHALLUS
		• sign placed over the name or nom-de-plume of a poet, or in some writings used to mark all proper names

Quranic annotation sign

0615	◌	ARABIC SMALL HIGH TAH
		• marks a recommended pause position in some Korans published in Iran and Pakistan
		• should not be confused with the small TAH sign used as a diacritic for some letters such as 0679 ◌

Extended Arabic mark

0616	◌	ARABIC SMALL HIGH LIGATURE ALEF WITH LAM WITH YEHE
		• early Persian

Quranic annotation signs

0617	◌	ARABIC SMALL HIGH ZAIN
0618	◌	ARABIC SMALL FATHA
		• should not be confused with 064E ◌ FATHA
0619	◌	ARABIC SMALL DAMMA
		• should not be confused with 064F ◌ DAMMA
061A	◌	ARABIC SMALL KASRA
		• should not be confused with 0650 ◌ KASRA

Punctuation

061B	;	ARABIC SEMICOLON
		• also used with Thaana and Syriac in modern text
		→ 003B ; semicolon
		→ 204F ; reversed semicolon
		→ 2E35 ; turned semicolon

Format character

061C	◌	ARABIC LETTER MARK
		• commonly abbreviated ALM
		→ 200F ◌ right-to-left mark

Punctuation

061E	⋯	ARABIC TRIPLE DOT PUNCTUATION MARK
061F	؟	ARABIC QUESTION MARK
		• also used with Thaana and Syriac in modern text
		→ 003F ؟ question mark
		→ 2E2E ؟ reversed question mark

Addition for Kashmiri

0620	◌	ARABIC LETTER KASHMIRI YEH
------	---	----------------------------

Based on ISO 8859-6

Arabic letter names follow romanization conventions derived from ISO 8859-6. These differ from the Literary Arabic pronunciation of the letter names. For example, 0628 ARABIC LETTER BEH has a Literary Arabic pronunciation of ba'.

0621	◌	ARABIC LETTER HAMZA
		→ 02BE ʾ modifier letter right half ring
0622	◌	ARABIC LETTER ALEF WITH MADDA ABOVE
		≡ 0627 ʾ 0653 ʾ
0623	◌	ARABIC LETTER ALEF WITH HAMZA ABOVE
		≡ 0627 ʾ 0654 ʾ
0624	◌	ARABIC LETTER WAW WITH HAMZA ABOVE
		≡ 0640 ʾ 0654 ʾ
0625	◌	ARABIC LETTER ALEF WITH HAMZA BELOW
		≡ 0627 ʾ 0655 ʾ
0626	◌	ARABIC LETTER YEHE WITH HAMZA ABOVE
		≡ 064A ʾ 0654 ʾ
0627	◌	ARABIC LETTER ALEF
0628	◌	ARABIC LETTER BEH
0629	◌	ARABIC LETTER TEH MARBUTA
062A	◌	ARABIC LETTER TEH
062B	◌	ARABIC LETTER THEH
062C	◌	ARABIC LETTER JEEM
062D	◌	ARABIC LETTER HAH
062E	◌	ARABIC LETTER KHAH
062F	◌	ARABIC LETTER DAL
0630	◌	ARABIC LETTER THAL
0631	◌	ARABIC LETTER REH

The Unicode Standard 12.1, Copyright © 1991-2019 Unicode, Inc. All rights reserved.

0632	ز	ARABIC LETTER ZAIN
0633	س	ARABIC LETTER SEEN
0634	ش	ARABIC LETTER SHEEN
0635	ص	ARABIC LETTER SAD
0636	ض	ARABIC LETTER DAD
0637	ط	ARABIC LETTER TAH
0638	ظ	ARABIC LETTER ZAH
0639	ع	ARABIC LETTER AIN → 01B9 ع latin small letter ezh reversed → 02BF ع modifier letter left half ring
063A	غ	ARABIC LETTER GHAIN
Additions for early Persian and Azerbaijani		
063B	ڪ	ARABIC LETTER KEHEH WITH TWO DOTS ABOVE
063C	ک	ARABIC LETTER KEHEH WITH THREE DOTS BELOW
063D	ی	ARABIC LETTER FARSI YEH WITH INVERTED V • Azerbaijani
063E	ی	ARABIC LETTER FARSI YEH WITH TWO DOTS ABOVE
063F	ی	ARABIC LETTER FARSI YEH WITH THREE DOTS ABOVE
Based on ISO 8859-6		
0640	-	ARABIC TATWEEL = kashida • inserted to stretch characters or to carry tashkil with no base letter • also used with Adlam, Hanifi Rohingya, Mandaic, Manichaean, Psalter Pahlavi, Sogdian, and Syriac
0641	ف	ARABIC LETTER FEH
0642	ق	ARABIC LETTER QAF
0643	ك	ARABIC LETTER KAF
0644	ل	ARABIC LETTER LAM
0645	م	ARABIC LETTER MEEM
0646	ن	ARABIC LETTER NOON
0647	ه	ARABIC LETTER HEH
0648	و	ARABIC LETTER WAW
0649	ى	ARABIC LETTER ALEF MAKSURA • represents YEH-shaped dual-joining letter with no dots in any positional form • not intended for use in combination with 0654 ى → 0626 ى arabic letter yeh with hamza above
064A	ي	ARABIC LETTER YEH • loses its dots when used in combination with 0654 ى • retains its dots when used in combination with other combining marks → 0040 ى arabic letter yeh with two dots below and hamza above
Tashkil from ISO 8859-6		
064B	ة	ARABIC FATHATAN
064C	آ	ARABIC DAMMATAN • a common alternative form is written as two intertwined dammas, one of which is turned 180 degrees
064D	إ	ARABIC KASRATAN
064E	أ	ARABIC FATHA
064F	ا	ARABIC DAMMA
0650	ك	ARABIC KASRA
0651	ح	ARABIC SHADDA

0652	و	ARABIC SUKUN • marks absence of a vowel after the base consonant • used in some Korans to mark a long vowel as ignored • can have a variety of shapes, including a circular one and a shape that looks like 'ó' → 06E1 و arabic small high dotless head of khah
------	---	---

Combining maddah and hamza

0653	ّ	ARABIC MADDAH ABOVE
0654	ء	ARABIC HAMZA ABOVE • restricted to hamza and ezafe semantics • is not used as a diacritic to form new letters
0655	ء	ARABIC HAMZA BELOW

Other combining marks

0656	ا	ARABIC SUBSCRIPT ALEF
0657	ا	ARABIC INVERTED DAMMA = ulta pesh • Kashmiri, Urdu
0658	و	ARABIC MARK NOON GHUNNA • Baluchi • indicates nasalization in Urdu
0659	و	ARABIC ZWARAKAY • Pashto
065A	و	ARABIC VOWEL SIGN SMALL V ABOVE • African languages
065B	و	ARABIC VOWEL SIGN INVERTED SMALL V ABOVE • African languages
065C	و	ARABIC VOWEL SIGN DOT BELOW • African languages
065D	و	ARABIC REVERSED DAMMA • African languages
065E	و	ARABIC FATHA WITH TWO DOTS • Kalamī
065F	و	ARABIC WAVY HAMZA BELOW • Kashmiri

Arabic-Indic digits

These digits are used with Arabic proper; for languages of Iran, Afghanistan, Pakistan, and India, see the Eastern Arabic-Indic digits at 06F0-06F9.

0660	٠	ARABIC-INDIC DIGIT ZERO
0661	١	ARABIC-INDIC DIGIT ONE
0662	٢	ARABIC-INDIC DIGIT TWO
0663	٣	ARABIC-INDIC DIGIT THREE
0664	٤	ARABIC-INDIC DIGIT FOUR
0665	٥	ARABIC-INDIC DIGIT FIVE
0666	٦	ARABIC-INDIC DIGIT SIX
0667	٧	ARABIC-INDIC DIGIT SEVEN
0668	٨	ARABIC-INDIC DIGIT EIGHT
0669	٩	ARABIC-INDIC DIGIT NINE

Punctuation

066A	٪	ARABIC PERCENT SIGN → 0025 % percent sign
066B	٫	ARABIC DECIMAL SEPARATOR
066C	٬	ARABIC THOUSANDS SEPARATOR → 0027 ٬ apostrophe → 2019 ٬ right single quotation mark
066D	*	ARABIC FIVE POINTED STAR • appearance rather variable → 002A * asterisk

The Unicode Standard 12.1, Copyright © 1991-2019 Unicode, Inc. All rights reserved.

066E	Arabic	069E
Archaic letters		
066E	◌ ʾ ARABIC LETTER DOTLESS BEH	
066F	◌ ʾ ARABIC LETTER DOTLESS QAF	
Tashkil		
0670	◌ ʾ ARABIC LETTER SUPERScript ALEF • actually a vowel sign, despite the name	
Extended Arabic letters		
0671	◌ ʾ ARABIC LETTER ALEF WASLA • Quranic Arabic	
0672	◌ ʾ ARABIC LETTER ALEF WITH WAVY HAMZA ABOVE • Baluchi, Kashmiri	
Deprecated letter		
0673	◌ ʾ ARABIC LETTER ALEF WITH WAVY HAMZA BELOW • Kashmiri • this character is deprecated and its use is strongly discouraged • use the sequence 0627 ʾ 065F ʾ instead	
Extended Arabic letters		
0674	◌ ʾ ARABIC LETTER HIGH HAMZA • Kazakh • forms digraphs	
0675	◌ ʾ ARABIC LETTER HIGH HAMZA ALEF • Kazakh ≈ 0627 ʾ 0674 ʾ	
0676	◌ ʾ ARABIC LETTER HIGH HAMZA WAW • Kazakh ≈ 0640 ʾ 0674 ʾ	
0677	◌ ʾ ARABIC LETTER U WITH HAMZA ABOVE • Kazakh ≈ 06C7 ʾ 0674 ʾ	
0678	◌ ʾ ARABIC LETTER HIGH HAMZA YEH • Kazakh ≈ 064A ʾ 0674 ʾ	
0679	◌ ʾ ARABIC LETTER TTEH • Urdu	
067A	◌ ʾ ARABIC LETTER TTEHEH • Sindhi	
067B	◌ ʾ ARABIC LETTER BEEH • Sindhi	
067C	◌ ʾ ARABIC LETTER TEH WITH RING • Pashto	
067D	◌ ʾ ARABIC LETTER TEH WITH THREE DOTS ABOVE DOWNWARDS • Sindhi	
067E	◌ ʾ ARABIC LETTER PEH • Persian, Urdu, ...	
067F	◌ ʾ ARABIC LETTER TEHEH • Sindhi	
0680	◌ ʾ ARABIC LETTER BEHEH • Sindhi	
0681	◌ ʾ ARABIC LETTER HAH WITH HAMZA ABOVE • Pashto • represents the phoneme /dz/	
0682	◌ ʾ ARABIC LETTER HAH WITH TWO DOTS VERTICAL ABOVE • not used in modern Pashto	
0683	◌ ʾ ARABIC LETTER NYEH • Sindhi	
0684	◌ ʾ ARABIC LETTER DYEH • Sindhi	
0685	◌ ʾ ARABIC LETTER HAH WITH THREE DOTS ABOVE • Pashto, Khwarazmian • represents the phoneme /ts/ in Pashto	
0686	◌ ʾ ARABIC LETTER TCHEH • Persian, Urdu, ...	
0687	◌ ʾ ARABIC LETTER TCHEHEH • Sindhi	
0688	◌ ʾ ARABIC LETTER DDAL • Urdu	
0689	◌ ʾ ARABIC LETTER DAL WITH RING • Pashto	
068A	◌ ʾ ARABIC LETTER DAL WITH DOT BELOW • Sindhi, early Persian	
068B	◌ ʾ ARABIC LETTER DAL WITH DOT BELOW AND SMALL TAH • Lahnda	
068C	◌ ʾ ARABIC LETTER DAHAL • Sindhi	
068D	◌ ʾ ARABIC LETTER DDAHAL • Sindhi	
068E	◌ ʾ ARABIC LETTER DUL • older shape for DUL, now obsolete in Sindhi • Burushaski	
068F	◌ ʾ ARABIC LETTER DAL WITH THREE DOTS ABOVE DOWNWARDS • Sindhi • current shape used for DUL	
0690	◌ ʾ ARABIC LETTER DAL WITH FOUR DOTS ABOVE • Old Urdu, not in current use	
0691	◌ ʾ ARABIC LETTER RREH • Urdu	
0692	◌ ʾ ARABIC LETTER REH WITH SMALL V • Kurdish	
0693	◌ ʾ ARABIC LETTER REH WITH RING • Pashto	
0694	◌ ʾ ARABIC LETTER REH WITH DOT BELOW • Kurdish, early Persian	
0695	◌ ʾ ARABIC LETTER REH WITH SMALL V BELOW • Kurdish	
0696	◌ ʾ ARABIC LETTER REH WITH DOT BELOW AND DOT ABOVE • Pashto	
0697	◌ ʾ ARABIC LETTER REH WITH TWO DOTS ABOVE • Dargwa	
0698	◌ ʾ ARABIC LETTER JEH • Persian, Urdu, ...	
0699	◌ ʾ ARABIC LETTER REH WITH FOUR DOTS ABOVE • Sindhi	
069A	◌ ʾ ARABIC LETTER SEEN WITH DOT BELOW AND DOT ABOVE • Pashto	
069B	◌ ʾ ARABIC LETTER SEEN WITH THREE DOTS BELOW • early Persian	
069C	◌ ʾ ARABIC LETTER SEEN WITH THREE DOTS BELOW AND THREE DOTS ABOVE • Moroccan Arabic	
069D	◌ ʾ ARABIC LETTER SAD WITH TWO DOTS BELOW • Turkic	
069E	◌ ʾ ARABIC LETTER SAD WITH THREE DOTS ABOVE • Berber, Burushaski	

The Unicode Standard 12.1, Copyright © 1991-2019 Unicode, Inc. All rights reserved.

069F

Arabic

06D2

069F	ط	ARABIC LETTER TAH WITH THREE DOTS ABOVE	06BA	و	ARABIC LETTER NOON GHUNNA
		• Old Hausa			• Urdu, archaic Arabic
06A0	ع	ARABIC LETTER AIN WITH THREE DOTS ABOVE			• dotless in all four contextual forms
		• Jawi	06BB	ب	ARABIC LETTER RNOON
06A1	ف	ARABIC LETTER DOTLESS FEH			• Sindhi
		• Adighe	06BC	ڍ	ARABIC LETTER NOON WITH RING
06A2	ف	ARABIC LETTER FEH WITH DOT MOVED BELOW			• Pashto
		• Maghrib Arabic	06BD	ب	ARABIC LETTER NOON WITH THREE DOTS ABOVE
06A3	ف	ARABIC LETTER FEH WITH DOT BELOW			• old Malay
		• Ingush	06BE	ڀ	ARABIC LETTER HEH DOACHASHMEE
06A4	ف	ARABIC LETTER VEH			• forms aspirate digraphs in Urdu and other languages of South Asia
		• Middle Eastern Arabic for foreign words			• represents the glottal fricative /h/ in Uighur
		• Kurdish, Khwarazmian, early Persian, Jawi	06BF	ع	ARABIC LETTER TCHEH WITH DOT ABOVE
06A5	ف	ARABIC LETTER FEH WITH THREE DOTS BELOW	06C0	ه	ARABIC LETTER HEH WITH YEH ABOVE
		• North African Arabic for foreign words			= arabic letter hamzah on ha (1.0)
06A6	ف	ARABIC LETTER PEHEH			• for ezafie, use 0654 ّ over the language-appropriate base letter
		• Sindhi			• actually a ligature, not an independent letter
06A7	ق	ARABIC LETTER QAF WITH DOT ABOVE			≡ 06D5 + 0654 ّ
		• Maghrib Arabic, Uighur	06C1	ـ	ARABIC LETTER HEH GOAL
06A8	ق	ARABIC LETTER QAF WITH THREE DOTS ABOVE			• Urdu
		• Tunisian Arabic	06C2	ـ	ARABIC LETTER HEH GOAL WITH HAMZA ABOVE
06A9	ك	ARABIC LETTER KEHEH			• Urdu
		= kaf mashkula			• actually a ligature, not an independent letter
		• Persian, Urdu, Sindhi, ...			≡ 06C1 - 0654 ّ
06AA	ك	ARABIC LETTER SWASH KAF	06C3	ـ	ARABIC LETTER TEH MARBUTA GOAL
		• represents a letter distinct from Arabic KAF (0643 ك) in Sindhi			• Urdu
06AB	ك	ARABIC LETTER KAF WITH RING			• actually a ligature, not an independent letter
		• Pashto			≡ 06C1 - 0654 ّ
		• may appear like an Arabic KAF (0643 ك) with a ring below the base	06C4	ڀ	ARABIC LETTER WAW WITH RING
06AC	ك	ARABIC LETTER KAF WITH DOT ABOVE			• Kashmiri
		• use for the Jawi kaf is not recommended, although it may be found in some existing text data; recommended character for Jawi kaf is 0762 ك	06C5	ڀ	ARABIC LETTER KIRGHIZ OE
		→ 0762 ك arabic letter keheh with dot above			• Kirghiz
06AD	ڱ	ARABIC LETTER NG	06C6	ڙ	ARABIC LETTER OE
		• Uighur, Kazakh, old Malay, early Persian, ...			• Uighur, Kurdish, Kazakh, Azerbaijani
06AE	ك	ARABIC LETTER KAF WITH THREE DOTS BELOW	06C7	ښ	ARABIC LETTER U
		• Berber, early Persian			• Kirghiz, Azerbaijani
06AF	ك	ARABIC LETTER GAF	06C8	ښ	ARABIC LETTER YU
		• Persian, Urdu, ...			• Uighur
06B0	ك	ARABIC LETTER GAF WITH RING	06C9	ښ	ARABIC LETTER KIRGHIZ YU
		• Lahnda			• Kazakh, Kirghiz
		• Sindhi	06CA	ښ	ARABIC LETTER WAW WITH TWO DOTS ABOVE
06B1	گ	ARABIC LETTER NGOEH			• Kurdish
		• Sindhi	06CB	ښ	ARABIC LETTER VE
06B2	گ	ARABIC LETTER GAF WITH TWO DOTS BELOW			• Uighur, Kazakh
		• not used in Sindhi	06CC	ښ	ARABIC LETTER FARSI YEH
06B3	گ	ARABIC LETTER GUEH			• Arabic, Persian, Urdu, Kashmiri, ...
		• Sindhi			• initial and medial forms of this letter have dots
06B4	گ	ARABIC LETTER GAF WITH THREE DOTS ABOVE			→ 0649 ښ arabic letter alef maksura
		• not used in Sindhi			→ 064A ښ arabic letter yeh
06B5	ڙ	ARABIC LETTER LAM WITH SMALL V	06CD	ښ	ARABIC LETTER YEH WITH TAIL
		• Kurdish			• Pashto, Sindhi
06B6	ڙ	ARABIC LETTER LAM WITH DOT ABOVE	06CE	ښ	ARABIC LETTER YEH WITH SMALL V
		• Kurdish			• Kurdish
06B7	ڙ	ARABIC LETTER LAM WITH THREE DOTS ABOVE	06CF	ښ	ARABIC LETTER WAW WITH DOT ABOVE
		• Kurdish	06D0	ښ	ARABIC LETTER E
06B8	ڙ	ARABIC LETTER LAM WITH THREE DOTS BELOW			• Pashto, Uighur
06B9	ڙ	ARABIC LETTER NOON WITH DOT BELOW			• used as the letter bbeh in Sindhi
			06D1	ښ	ARABIC LETTER YEH WITH THREE DOTS BELOW
					• old Malay
			06D2	ـ	ARABIC LETTER YEH BARREE
					• Urdu

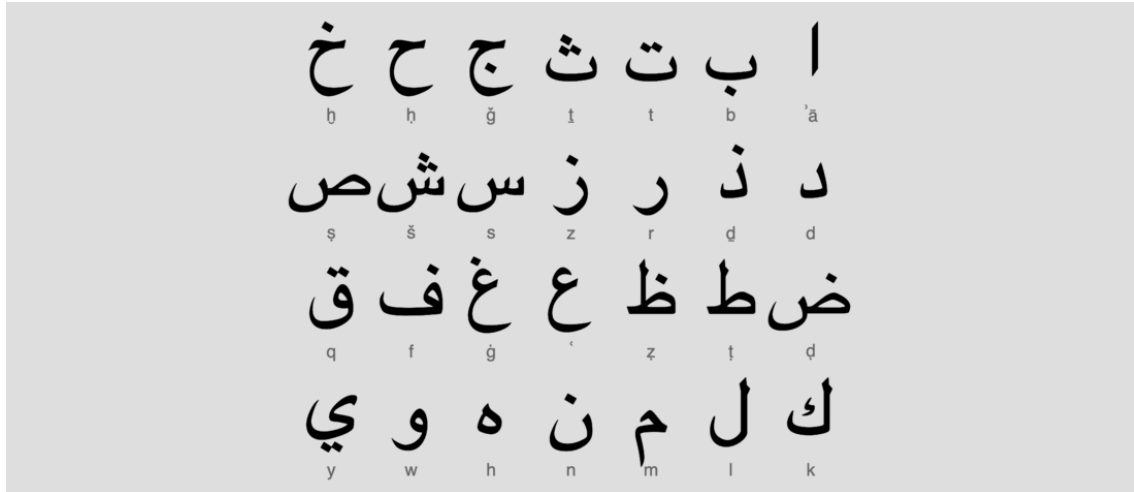
The Unicode Standard 12.1, Copyright © 1991-2019 Unicode, Inc. All rights reserved.

06D3	Arabic	06FF
06D3 ﺀ	ARABIC LETTER YEH BARREE WITH HAMZA ABOVE • Urdu • actually a ligature, not an independent letter ≡ 06D2 ﺀ 0654 ﺀ	
Punctuation		
06D4 ﻝ	ARABIC FULL STOP • Urdu	
Extended Arabic letter		
06D5 ﺎ	ARABIC LETTER AE • Uighur, Kazakh, Kirghiz	
Quranic annotation signs		
06D6 ﺀ	ARABIC SMALL HIGH LIGATURE SAD WITH LAM WITH ALEF MAKSURA	
06D7 ﺀ	ARABIC SMALL HIGH LIGATURE QAF WITH LAM WITH ALEF MAKSURA	
06D8 ﺀ	ARABIC SMALL HIGH MEEM INITIAL FORM	
06D9 ﺀ	ARABIC SMALL HIGH LAM ALEF	
06DA ﺀ	ARABIC SMALL HIGH JEEM	
06DB ﺀ	ARABIC SMALL HIGH THREE DOTS	
06DC ﺀ	ARABIC SMALL HIGH SEEN	
06DD ﺀ	ARABIC END OF AYAH	
06DE ﺀ	ARABIC START OF RUB EL HIZB	
06DF ﺀ	ARABIC SMALL HIGH ROUNDED ZERO • smaller than the typical circular shape used for 0652 ﺀ	
06E0 ﺀ	ARABIC SMALL HIGH UPRIGHT RECTANGULAR ZERO	
06E1 ﺀ	ARABIC SMALL HIGH DOTLESS HEAD OF KHAH = Arabic jazm • presentation form of 0652 ﺀ, using font technology to select the variant is preferred • used in some Korans to mark absence of a vowel → 0652 ﺀ arabic sukun	
06E2 ﺀ	ARABIC SMALL HIGH MEEM ISOLATED FORM	
06E3 ﺀ	ARABIC SMALL LOW SEEN	
06E4 ﺀ	ARABIC SMALL HIGH MADDA • typically used with 06E5 ﺀ, 06E6 ﺀ, 06E7 ﺀ, and 06F3 ﺀ	
06E5 ﺀ	ARABIC SMALL WAW → 06D3 ﺀ arabic small low waw → 06F3 ﺀ arabic small high waw	
06E6 ﺀ	ARABIC SMALL YEH	
06E7 ﺀ	ARABIC SMALL HIGH YEH	
06E8 ﺀ	ARABIC SMALL HIGH NOON	
06E9 ﺀ	ARABIC PLACE OF SAJDAH • there is a range of acceptable glyphs for this character	
06EA ﺀ	ARABIC EMPTY CENTRE LOW STOP	
06EB ﺀ	ARABIC EMPTY CENTRE HIGH STOP	
06EC ﺀ	ARABIC ROUNDED HIGH STOP WITH FILLED CENTRE	
06ED ﺀ	ARABIC SMALL LOW MEEM	
Extended Arabic letters for Parkari		
06EE ﺀ	ARABIC LETTER DAL WITH INVERTED V	
06EF ﺀ	ARABIC LETTER REH WITH INVERTED V • also used in early Persian	
Eastern Arabic-Indic digits		
<i>These digits are used with Arabic-script languages of Iran, Pakistan, and India (Persian, Sindhi, Urdu, etc.). For details of variations in preferred glyphs, see the block description for the Arabic script.</i>		
06F0 ٠	EXTENDED ARABIC-INDIC DIGIT ZERO	
06F1 ١	EXTENDED ARABIC-INDIC DIGIT ONE	
06F2 ٢	EXTENDED ARABIC-INDIC DIGIT TWO	
06F3 ٣	EXTENDED ARABIC-INDIC DIGIT THREE	
06F4 ٤	EXTENDED ARABIC-INDIC DIGIT FOUR • Persian has a different glyph than Sindhi and Urdu	
06F5 ٥	EXTENDED ARABIC-INDIC DIGIT FIVE • Persian, Sindhi, and Urdu share glyph different from Arabic	
06F6 ٦	EXTENDED ARABIC-INDIC DIGIT SIX • Persian, Sindhi, and Urdu have glyphs different from Arabic	
06F7 ٧	EXTENDED ARABIC-INDIC DIGIT SEVEN • Urdu and Sindhi have glyphs different from Arabic	
06F8 ٨	EXTENDED ARABIC-INDIC DIGIT EIGHT	
06F9 ٩	EXTENDED ARABIC-INDIC DIGIT NINE	
Extended Arabic letters		
06FA ﺀ	ARABIC LETTER SHEEN WITH DOT BELOW	
06FB ﺀ	ARABIC LETTER DAD WITH DOT BELOW	
06FC ﺀ	ARABIC LETTER GHAIN WITH DOT BELOW	
Signs for Sindhi		
06FD ﺀ	ARABIC SIGN SINDHI AMPERSAND	
06FE ﺀ	ARABIC SIGN SINDHI POSTPOSITION MEN	
Extended Arabic letter for Parkari		
06FF ﺀ	ARABIC LETTER HEH WITH INVERTED V	

The Unicode Standard 12.1, Copyright © 1991-2019 Unicode, Inc. All rights reserved.

(Source : The Unicode Standard 12.1)

ANNEXE 4 : LE TABLEAU DE L'ALPHABET ARABE



(Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Alphabet_arabe>)

ANNEXE 5 : LE RÉSEAU DES CHERCHEURS

RTP (Réseau Thématique Pluridisciplinaire) Islams et chercheurs dans la cité : enquêtes, risques et transferts

CNRS-IISMM



L'année 2015, marquée par les deux attaques contre Charlie Hebdo et le Bataclan, a été rythmée par des débats médiatiques et politiques d'une violence inouïe autour des questions de radicalisation, de terrorisme, de djihadisme, et *in fine*, de « l'islam » lui-même. Assurément, le phénomène n'est pas nouveau : les controverses sur « l'islam » sont nombreuses et récurrentes dans l'espace public français depuis au moins la fin des années 1980. Mais l'année 2015 se caractérise par une crispation inédite des débats, bien plus forte qu'après les attentats de septembre 2001 aux Etats-Unis. Cette tension accrue a eu pour effet de réduire et détériorer l'espace du débat public, rendant très coûteux l'exercice de l'exposition médiatique pour les (jeunes) chercheurs.

Beaucoup de chercheurs en sciences sociales qui travaillent sur les pratiques et sociétés musulmanes se sont retrouvés, en effet, souvent contre leur gré, au cœur de la tempête médiatico-politique qui a suivi les attentats. Comme le souligne le rapport ATHENA, la recherche française sur les sociétés et pratiques musulmanes est très riche, exceptionnellement dense et fournie à l'échelle internationale. On a vu apparaître depuis une dizaine d'années, outre les recherches relatives aux siècles passés, une nouvelle « génération » de travaux examinant divers sujets tels que les conversions, la piété quotidienne, la radicalisation, le féminisme islamique, le salafisme quiétiste, les pratiques alimentaires, l'enseignement religieux, les imams, le postcolonial... Toutes ces recherches comportent plus ou moins directement un intérêt pour les décideurs politiques et les médias, dans le contexte actuel, où l'objet « islam » provoque une réaction de peur, voire de crispation identitaire au sein d'une large part de la société.

Toutefois, beaucoup de chercheurs sont mal à l'aise et inquiets face à cette attente de solutions concrètes. Ce malaise tient d'abord à la discordance bien connue entre la temporalité de la recherche et celle de la décision politique, ou encore du commentaire médiatique. Là où les chercheurs parlent d'enquête, d'archive, de généalogie, de méthode, afin de saisir la complexité et l'ambivalence des phénomènes étudiés, les journalistes et politiques recherchent, eux, des réponses claires, selon une logique binaire (oui ou non, bien ou mal) et immédiate. Ce décalage n'est pas nouveau, et n'est pas propre à la recherche sur l'islam. Mais il a pris, dans le contexte très sombre de l'année 2015, une intensité particulière, génératrice de heurts et d'incompréhensions.

Le contexte particulièrement sensible des années 2015-2016 a rendu inaudible, voire condamnable pour une partie du public, des arguments qui sont aujourd'hui tout à fait convenus dans les recherches de sciences sociales sur les mondes musulmans (la critique de l'essentialisme, de corrélations simplistes entre des comportements et une culture).

Elle a servi de révélateur de l'état délétère du débat public sur « l'islam » en France, marqué par une disqualification systématique de certains concepts et questionnements, voire, dans certains cas, par la criminalisation même de l'usage de la langue arabe (comme le suggèrent les arrestations répétées dans les aéroports et gares de personnes « surprises » en train de lire un journal ou de parler en arabe). Les polémiques récurrentes provoquées par les représentations médiatiques des musulman-e-s et les instrumentalisation politique du « problème de l'islam » ont conduit de nombreux chercheurs à prendre conscience de la nécessité éthique et scientifique de pousser plus loin, et de façon collective, l'effort de réflexion sur les questions de transferts de la recherche à la société. Alors que, régulièrement, les chercheurs se plaignent de ce que, lorsqu'ils acceptent de donner un entretien à la presse, leurs propos sont tronqués ou détournés de leur sens initial. Il y a bien une gravité et une urgence à réfléchir aujourd'hui aux conditions de l'engagement citoyen et de l'exposition médiatique des chercheurs travaillant sur l'« islam ». Le danger est d'autant plus grand que les conditions actuelles du travail de recherche compromettent jusqu'à la possibilité même d'effectuer des enquêtes de terrain (soit en raison d'un accès difficile ou impossible à celui-ci, soit en raison de risques pour la sécurité du chercheur ou sur un autre plan, pour sa crédibilité).



L'originalité et l'intérêt de ce RTP est de se concentrer sur la question de l'interface et de l'interaction entre les recherches sur l'islam (avec un accent particulier sur celles élaborées par les « jeunes » chercheurs n'ayant pas nécessairement de position institutionnelle établie) et la société, les médias et les acteurs publics. Il s'agit de faire émerger collectivement des éléments de réponse à ces questionnements méthodologiques et déontologiques, en leur proposant un cadre d'échanges intellectuels serein, tout en amorçant un travail de communication de la recherche vive auprès des médias et des institutions civiques. Ce RTP ne vise pas à aboutir à une osmose ou à une convergence entre des recherches s'inscrivant dans des disciplines variées et examinant des objets divers. Le but n'est pas de créer une école de pensée, encore moins un outil politique. Il s'agit de venir en aide aux (jeunes) chercheurs pressentis ici dans les difficultés qu'ils affrontent pour élaborer et diffuser leurs travaux dans le contexte actuel saturé d'émotions et d'attentes politiques et médiatiques. Il importe d'assumer la diversité, voire même la conflictualité, des points de vue et des approches. Ce qui les unit est le souci d'une réflexion éthique et civique sur la recherche et ses effets ou absences d'effets, mais aussi le choix scientifique de sortir l'islam et les musulmans d'une surdétermination par la culture trop souvent posée a priori et non démontrée.

Des initiatives importantes de regroupements et de mise en réseau de jeunes chercheurs existent déjà. Les associations de doctorants tels que la Halqa ou Diwân ou le Cercle des Chercheurs sur le Moyen Orient font un travail remarquable de diffusion d'informations, et d'organisation régulières d'ateliers et de colloques. Le RTP « Islams et chercheurs dans la cité » n'a pas pour vocation de remplacer ou de concurrencer ces collectifs déjà constitués ni de les absorber dans une sorte de super-structure de recherche sur l'islam. Il n'a pas vocation non plus de débaucher les chercheurs concernés de leurs UMR ou centres d'origine.

Son objectif est de développer une plateforme interdisciplinaire de conversation et de travail, ouverte aux chercheurs du CNRS, maîtres de conférences et enseignants des universités, doctorants et post-doctorants, à Paris et en régions. Il importe en effet de faciliter la rencontre entre des chercheurs qui travaillent, certes, dans des champs et selon des méthodes diverses, dans des institutions différentes, mais qui se sont tous trouvés confrontés d'une manière ou d'une autre ces dernières années à la double question de la sécurité de leur travail de recherche, et du risque de l'engagement citoyen, sans même parler d'un climat pesant qui obère lui-même leurs conditions de réflexion et de travail et les soumet à pression. Cette initiative représente un élément de réponse à l'appel lancé par Alain Fuchs en novembre 2015 pour valoriser la recherche sur les mondes musulmans. « C'est la science qui permet de mieux comprendre ce qui est réellement visé (...) et peut offrir, sinon des solutions, du moins de nouvelles voies d'analyse et d'action. ». Plus spécifiquement, le RTP répond en partie à deux besoins soulignés par le rapport ATHENA :

- « Il est crucial de clarifier et d'améliorer les conditions méthodologiques, juridiques et déontologiques du travail de terrain sur ces questions et de réfléchir aux nouvelles conditions de la recherche à l'international, et sur nos territoires ».
- « Les chercheurs doivent participer bien davantage à la définition et à l'orientation des discours publics sur les grandes questions sociétales et mettre en avant des façons alternatives de penser, proposer des argumentaires robustes, tout en maintenant la diversité de leurs méthodes qui est un fort atout ».

Comment, par exemple, réaliser une enquête de terrain sur le milieu salafi alors qu'on est simultanément soupçonné par ses propres enquêtés et par le ministère de l'Intérieur de travailler pour « l'autre camp » ? Comment faire une enquête dans des pays comme l'Égypte ou la Turquie, de façon à ne pas se mettre en danger, et à ne pas menacer la sécurité des personnes avec qui l'on travaille sur place ? Comment et quand intervenir dans le débat public, sans que ses propos soient complètement déformés et instrumentalisés ? Le tragique assassinat du doctorant italien Giulio Regeni a curieusement suscité peu de solidarité en France, alors que des jeunes chercheurs ont pourtant régulièrement été intimidés et arrêtés (notamment une étudiante de master à l'EHES, Fanny Ohier). La situation alarmante dans laquelle travaillent aujourd'hui nos collègues turcs ou spécialistes de Turquie appelle également une réflexion urgente sur la question de la protection des conditions d'effectuation des enquêtes et de la liberté académique. En France, la confrontation malheureuse de nombreux chercheurs sur l'islam à la sphère médiatique n'a pas donné lieu à une discussion de fond sur les conditions de l'intervention publique des sciences sociales dans un contexte d'état d'urgence. Aussi est-il important de proposer un espace de discussion, institutionnellement structuré mais relativement souple et informel, qui permette aux chercheurs, de plus en plus nombreux à faire face à ce type de questionnement, de confronter leurs expériences et d'échanger leurs recommandations, mais aussi d'apporter une force de proposition en tant que tels dans l'espace public et d'y être reconnus comme des acteurs légitimes.

La prise en charge de telles questions concrètes et actuelles ne doit cependant pas remettre en cause l'indépendance du réseau de recherche. Une intervention de qualité dans l'espace public et éventuellement une participation accrue à l'action publique ne peut se faire au détriment de la rigueur et de l'exigence scientifique. Il ne s'agit pas pour les chercheurs de réfléchir aux moyens de s'adapter à une attente politique ou à la partialité affichée des débats ambiants sur l'« islam ». L'urgence est au contraire de rendre plus visible et plus légitime la complexité des questionnements et des terrains qui intriguent et inquiètent la société française. Si les chercheurs de sciences sociales ont un rôle à jouer dans l'effort collectif pour préserver une société démocratique de tous les dangers du populisme, du racisme et du repli sur soi, c'est précisément en ne cédant pas à la pression généralisée pour nier la complexité de ces objets d'étude. C'est pourquoi un des objectifs de ce RTP est d'offrir un lieu de réflexion approfondie qui porte simultanément sur les questions de transferts et risques de la recherche, mais aussi sur des enjeux fondamentaux de la méthode et des concepts de la recherche actuelle sur les mondes musulmans.

Apparaît en effet un contraste intrigant entre, d'une part la grande richesse et diversité de la recherche empirique sur les mondes musulmans des universitaires français, francophones, ou associés à des institutions françaises (richesse soulignée par le rapport Athena) et, de l'autre, la moindre visibilité, voire l'autocensure, de la recherche française sur le terrain international des débats théoriques et conceptuels. La majeure partie des concepts clés qui informent les débats scientifiques sur les mondes musulmans sont essentiellement produits dans le monde anglophone (Talal Asad et sa critique du sécularisme ; Charles Taylor et le post-séculier ; les réflexions sur le rapport entre religion, genre, et race ; le postcolonialisme...). De nombreux facteurs peuvent expliquer ce décalage, mais le sentiment qu'ont en France de nombreux spécialistes des sociétés islamiques de travailler dans un contexte public de plus en plus hostile au fait religieux en général, et à l'islam en particulier, est sans doute un élément important d'explication. De ce point de vue, le RTP pourrait contribuer à créer un environnement serein de réflexion collective sur des objets souvent jugés illégitimes, ou dangereux par une partie de l'opinion publique française, et un lieu de valorisation de la réflexion théorique et méthodologique des recherches francophones, dont la richesse bien réelle se voit masquée au plan international par le schématisme des débats publics sur l'islam.



(Source : <<https://www.reseau-icc.fr/>>)

ANNEXE 6 : QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR L'ISLAMOLOGIE DANS L'APRÈS 11 SEPTEMBRE

Les carnets de l'IREMAM

AU FIL DE LA RECHERCHE, POINTS DE VUE

QUELQUES CONSIDÉRATIONS SUR L'ISLAMOLOGIE DANS L'APRÈS 11 SEPTEMBRE

08/04/2013 | RUGGERO VIMERCATI SANSEVERINO

Depuis l'attaque terroriste contre le World Trade Center, l'islam est sans doute l'un des sujets les plus fréquemment cités à la une des journaux et des infos télévisées. Associé, à tort ou à raison, aux événements internationaux comme les conflits du Moyen Orient ou les droits de l'homme, ainsi qu'à des sujets sociétaux et nationaux comme les problématiques liées à l'immigration ou la liberté d'expression, sa présence écrasante dans l'actualité du monde globalisé s'abat presque quotidiennement sur tout un chacun sans que l'on puisse s'en défendre. Il va sans dire que cette hyper-médiatisation n'est pas sans risques : simplification excessive, voire caricaturalisation des faits, sensationnalisme et dramatisation conduisent à une vision déformée du fait islamique. Plusieurs voix se sont élevées pour dénoncer la résurgence de stéréotypes dont les racines historiques vont aussi loin que la polémique du Moyen Age Latin contre « l'hérésie des Arabes ». Le « néo-orientalisme », dispositif interprétatif servant à combler le vide idéologique causé par la fin de la Guerre froide, est d'autant plus néfaste qu'il est devenu un paramètre de décision politique. De fait, l'islam, et la guerre des images qui sont censées le représenter, constituent un enjeu géopolitique majeur de ce début du XXI^e siècle.

L'islamologue, spécialiste de la chose islamique, porteur et transmetteur d'une connaissance approfondie et académique de l'islam, de son histoire, ses doctrines, ses pratiques et des individus et collectivités qui s'en réclament, se trouve ainsi confronté à une lourde responsabilité. Encore faut-il qu'il en soit conscient. Si, depuis la fin du colonialisme, il pouvait exercer son métier et poursuivre ses recherches sur son objet d'étude dans un climat relativement « normal », il est aujourd'hui impliqué dans un prétendu « choc des civilisations » où les passions humaines et les réflexes identitaires semblent plus effectifs que les arguments réfléchis et rationnels. C'est pourquoi le spécialiste de l'islam ne peut plus se contenter de se consacrer « naïvement » à son métier

sans se préoccuper de la place qu'il occupe, qu'il le veuille ou non, dans un tel contexte au sein de la société. Plus que jamais, son expertise, ses jugements et sa vision de l'islam participent, de manière directe ou indirecte, à un débat d'ordre éthique et politique.

Que faire ? Comment éviter de tomber dans le piège du « choc des cultures », c'est-à-dire de cette idéologie qui fait des différences entre les cultures et les religions la cause de toutes les situations conflictuelles entre états, peuples et ethnies ? Comment comprendre et expliquer l'islam sans faire le jeu de ceux qui l'instrumentalisent ? L'herméneutique moderne, telle qu'elle a été formulée par Hans-Georg Gadamer (m. 2002) notamment, s'est consacrée à analyser et à résoudre les problèmes épistémologiques que pose tout processus de compréhension. Elle est de ce fait particulièrement pertinente pour notre propos. Réflexion sur le rapport entre « vérité » et « méthode », elle a montré que toute connaissance est historiquement conditionnée. Dans ce sens, une connaissance est une « interprétation » de la réalité qui se fonde sur des postulats épistémologiques spécifiques à une certaine « tradition », c'est-à-dire résultant d'une évolution historique au sein d'une culture particulière.

Pour l'islamologue, cela signifie d'abord la nécessité d'une introspection méthodologique sur les bases épistémologiques et historiques de sa discipline... Être islamologue aujourd'hui signifie être conscient de la charge historique de l'orientalisme classique, charge qui est la raison d'une certaine méfiance des musulmans vis-à-vis de ceux qui revendiquent d'étudier de manière objective leur religion. Cette image négative de l'orientalisme est tellement enracinée dans la conscience musulmane moderne, qu'elle a conduit certains à réclamer un « occidentalisme », à savoir l'étude de la civilisation occidentale d'un point de vue non-occidental.

L'esprit autocritique doit accompagner le désir sincère de comprendre l'objet d'étude et, ensuite, de le faire comprendre à autrui, autrement dit, de communiquer cette compréhension à la société, tout en soulignant son caractère nécessairement personnel et donc incomplet. Ce constat apparemment évident est pourtant loin d'être banal. Le comment de cette compréhension, les moyens d'y arriver et d'assurer sa validité, est l'objet de controverses et polémiques virulentes. Pour exemple, le débat entre Bernard Lewis et Edward Saïd est un des plus connus. Si la critique et la déconstruction historique de l'islam a certes son intérêt scientifique légitime, il est par contre aisément concevable qu'elles n'apportent que peu de choses sur le plan de la compréhension de ce que signifie l'islam pour les musulmans eux-mêmes. Or, c'est cet aspect de l'expertise de l'islamologue qui est sans doute le plus intéressant dans un contexte médiatique et interculturel.

Les deux autres pièges dans lesquels l'islamologue risque de tomber le plus souvent sont, d'une part, l'angélisme et, d'autre part, le jugement éthique. Si le premier consiste à embellir les aspects de l'islam qui ne correspondent pas aux valeurs morales et au politiquement correct occidentaux, le deuxième pêche par le fait de juger moralement « l'écartement » de l'islam par rapport à ces mêmes valeurs. Dans les deux cas, il s'agit de penser l'islam par rapport à l'Occident, au lieu de le penser tel qu'il se présente lui-même. Le défi consiste donc à ne pas nier l'altérité de l'islam, ni à la dramatiser ou dévaloriser, mais simplement à l'expliquer et à la rendre intelligible, à décrire et « traduire », dans la limite du possible, son *weltbild* (vision du monde). Passeur entre les deux mondes, l'islamologue possède par la nature des choses, une précieuse compétence interculturelle qui le situe dans la position de l'herméneute, à savoir de celui qui, par une « fusion d'horizons » (Gadamer), sait comprendre et rendre compréhensible. Ce souci « pédagogique » ne contredit en rien le caractère académique de l'activité islamologique ; au contraire, il en justifie l'existence au sein d'une société médiatique qui a tendance à avoir recours à des « experts » ayant comme caractéristique d'adapter la présentation de l'islam et de ceux qui s'en réclament à la configuration idéologique du plus offrant. Ceci implique d'aller à l'encontre des lectures simplificatrices et réductrices promues par les protagonistes du « choc des cultures ». Sans nier la réalité des problématiques sociales, culturelles et politiques qui caractérisent des sociétés en transition au sein d'un monde globalisé, il s'agit de démasquer les stratégies d'autodéfense civilisationnelles et de dé-islamiser les conflits en montrant que l'islam n'y est qu'une forme de rhétorique cachant les enjeux politiques, économiques et sociaux qui animent ces mêmes conflits.

(Source : Carnets de l'IEMAM, 8 avril 2013,

<<http://iremam.hypotheses.org/2505>>)

ANNEXE 7 : LES CHERCHEURS À LA BnF

dossier

La recherche à la BnF

Le décret fondateur de la BnF, promulgué en 1994, a explicitement inscrit la recherche parmi les missions de l'établissement, affirmant ainsi la reconnaissance d'une activité menée de longue date par la Bibliothèque nationale et la confirmation de la légitimité pour le nouvel établissement d'une présence active dans le monde de la recherche scientifique.



Une activité ancienne et bien vivante

Les domaines de recherche à la BnF sont aussi nombreux et variés que le sont ses départements et ses missions. De nombreux programmes sont en cours, principalement dans le cadre d'un plan triennal soutenu financièrement par la mission de la Recherche et de la Technologie du ministère de la Culture et de la Communication.

Les résultats de ces recherches font l'objet de publications. Citons parmi les ouvrages récents, *l'Inventaire des publications officielles de l'Indochine coloniale (1859-1954)*, paru en 2004, la série des *Manuscrits enluminés*, publiée entre 1980 et 2005, les *Trésors monétaires* (volume XXII à paraître en 2006), ou encore la *Bibliographie de la presse française politique et d'information générale*, dont le premier volume remonte à 1967. Ils sont également mis en ligne, par exemple, dans les bases In

Principio ou Icono 15.

La Bibliothèque nationale s'associe à d'autres institutions pour développer son activité de recherche : depuis 1946,

elle accueille une équipe du CNRS chargée de la *Bibliographie annuelle de l'histoire de France*, et collabore également avec des unités mixtes de recherches, tels l'Institut de recherche sur le patrimoine musical en France, l'Institut de recherche et d'histoire des textes ou le Centre de recherches sur la conservation des documents graphiques.

Les partenariats avec le monde universitaire constituent également un axe de coopération privilégié : des conventions de partenariat ont été signées récemment avec deux universités, celle de La Rochelle (LEMM/Laboratoire d'étude des matériaux en milieux agressifs) pour le programme de recherche sur la conservation des encres ferrogalliques et celle de Nice-Sophia-Antipolis (CEPAM/Centre d'études de la préhistoire, de l'antiquité et du Moyen Âge) pour l'étude des monnaies de l'Empire romain.

Parallèlement au plan triennal, se poursuivent très régulièrement des programmes de recherche menés par des conservateurs de la BnF ou des chercheurs extérieurs : une collaboration durable avec les écoles normales supérieures (ENS), en particulier celle de la rue d'Ulm, permet d'accueillir depuis 1978 des "chargés de recherches documentaires".

Deux dispositifs plus récents : l'"Appel à chercheurs" national, lancé pour la quatrième fois pour l'année universitaire 2006-2007 et le programme Profession Culture, qui a débuté en 2004, complètent ce principe en associant des chercheurs, français et étrangers et non plus des institutions.

Un soutien financier est accordé pendant un an à deux chercheurs invités. En 2006, une bourse spécifique de recherche sur la photographie est offerte grâce au mécénat de Champagne Louis Roederer.

Dossier coordonné par **Odile Faliu** et **Catherine Vassilieff**

(Source : <http://chroniques.bnf.fr/default.php?src1=archives/septembre2006/numero_courant/dossiers/menu_gauche.php&src2=/archives/septembre2006/numero_courant/dossiers/recherche.htm>)

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 - Quelles sont les langues en écriture arabe présentes dans votre fonds ?	19
Figure 2 - al-Qur'ān (MS Add.1116).....	32
Figure 3 - An illuminated Qur'an leaf on vellum, North Africa or Near East, 9th century AD.....	33
Figure 4 – Interface	36
Figure 5 – Splendeur et majesté : Corans de la Bibliothèque nationale : [exposition, Paris, Institut du monde arabe, 1987]	40
Figure 6 - Exposition de la BnF « Thora Bible Coran - Livres de parole »	41
Figure 7 – Exposition itinérante de la MMSH « Des manuscrits entre traces et effacement ».....	41
Figure 8 – Tableau de comparaison des normes de translittération arabe.....	53
Figure 9 - La description des documents est-elle effectuée en bi-écriture ?	54
Figure 10 - Les agents en charge de cette saisie maîtrisent-ils une des langues en caractère arabe	58
Figure 11 - Comment cette langue a-t-elle été acquise ?	59
Figure 12 – Feuillet de Coran – Arabe 324.....	60
Figure 13 - Les agents en charge de la saisie ont-ils suivi un cursus universitaire en langue et/ou civilisation moyen orientale (s) ?.....	61
Figure 14 – Tableau des variantes dialectales	63
Figure 15 – Écriture coufique	64
Figure 16 - Sourate <i>Al-Ma'ida</i> , verset 12-13, du XIII ^e écrit en maghribi.	65
Figure 17 – Tableau des voyelles de l'arabe © IMA	67
Figure 18 – Carte du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères	68
Figure 19 - Quel est le statut des agents en charge de la saisie en caractères arabes ?	72
Figure 20 - À quelle catégorie appartiennent les agents en charge de la saisie en caractères arabes ?.....	73
Figure 21 – Extrait guide méthodologique du Sudoc.....	77
Figure 22 - Indexation	78
Figure 23 – Page d'accueil du catalogue de l'Ideo	80
Figure 24 – Visuel du « projet des 200 ».....	81
Figure 25 – Préface du catalogue des manuscrits du coran (1983).....	87
Figure 26 – Du potentiel pour la recherche.....	88
Figure 27 – Du potentiel pour la recherche.....	89
Figure 28 – Quel est le titre ? Qui est l'auteur ? Quelle édition ?	89

TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ABRÉVIATIONS	9
INTRODUCTION.....	11
MÉTHODOLOGIE	15
PARTIE 1 : ACCÉDER AUX FONDS (RELIGIEUX) EN ARABE	19
1. L'accès aux fonds (religieux) en arabe au niveau national	20
1.1 <i>Les imprimés.....</i>	20
1.2 <i>Les manuscrits</i>	22
1.3 <i>L'accès aux ressources numériques</i>	26
2. Des initiatives locales en faveur du rayonnement de fonds (religieux) en arabe :	28
2.1 <i>Des notices exclusivement décrites en arabe : l'exemple de la MMSH</i>	28
2.2 <i>Des ressources numérisées</i>	30
2.3 <i>Des métadonnées relatives aux manuscrits arabes numérisées en mode image : l'expérimentation menée à l'Enssib</i>	34
3. La valorisation des fonds (religieux) en arabe :	37
3.1 <i>Signaler</i>	37
3.2 <i>Exposer.....</i>	39
3.3 <i>Participer à la recherche académique</i>	42
4. En résumé.....	43
PARTIE 2 : DES COMPÉTENCES LINGUISTIQUES, EXTRALINGUISTIQUES, ISLAMOLOGIQUES ET TOUT TERRAIN	47
1. La translittération arabe : pluralité de règles et absence de consensus.....	48
1.1 <i>La singularité de la langue arabe</i>	48
1.2 <i>Une multiplicité de règles de translittération</i>	51
1.3 <i>La translittération en sursis ?.....</i>	55
2. La langue arabe : une pluralité de langues	58
2.1 <i>Des compétences linguistiques incontournables</i>	58
2.2 <i>Variantes dialectales, moyen-arabe et écritures.....</i>	62
2.3 <i>Focus sur l'arabe du Coran.....</i>	65
3. Des compétences tout terrain.....	68
3.1 <i>Terrain dangereux/Terrain vague</i>	68
3.2 <i>Terrain miné</i>	70
4. En résumé	72
PARTIE 3 : VERS UNE APPROCHE COLLECTIVE TECHNOLOGIQUE ET SCIENTIFIQUE DU SIGNALEMENT DES FONDS EN ARABE	75

1. La transition bibliographique : une opportunité d'organiser et d'enrichir les notices en arabe	76
1.1 <i>Le modèle FRBR/RDA-FR.....</i>	76
1.2 <i>AlKindi : le catalogue de la bibliothèque de l'Institut dominicain d'études orientales</i>	79
1.3 <i>Le projet Mistara : « Onomastique arabe et métadonnées des langues à écriture arabe dans les référentiels en ligne »</i>	82
2. Des bibliothèques-laboratoires pour la recherche : accueillir et dialoguer	85
3. Bâtir un « salon de la communauté » autour d'une collection d'excellence relative au corpus coranique	90
3.1 <i>La labellisation Collex-Persée.....</i>	90
3.2 <i>La labellisation d'une collection d'excellence : « corpus coranique »</i>	92
4. En résumé :.....	94
CONCLUSION	95
SOURCES.....	97
Entretiens	97
BIBLIOGRAPHIE.....	99
Bibliothèque, fait religieux, fonds religieux	99
Conférence en ligne	100
Enquête, étude, support de formation	100
Études coraniques, études islamiques, sciences religieuses.....	101
Historique et/ou signalement des fonds en arabe	102
Langue arabe, translittération arabe	103
Numérique, humanités numérique, informatique	104
Orientalisme	105
ANNEXES.....	107
TABLE DES ILLUSTRATIONS	141
TABLE DES MATIÈRES.....	143